VOL. XV. No. 42

MONTREAL, DIMANCHE 1 DECEMBRE 1918

Abonnements par la poste :

CANADA $2.00
ETATS-UNIS $2.50
UNION POSTALE $3.00

LE NUMERO . . . . . 5 sous

LE NATIONALISTE

JOURNAL DU DIMANCHE

Rédaction et administration :
43, RUE SAINT-VINCENT
MONTREAL

TÉLÉPHONE :
REDACTION : Main 7460.
ADMINISTRATION : Main 7461.

REDIGÉ EN COLLABORATION — DROIT AU BUT — L'ORGANE DES JEUNES

L'ATHÉISME UNIVERSEL

Le danger de la "Société des Nations"

Au nombre des articles du programme de pa x wilsonien, il n'e est pas de plus grave pour l'avenir du monde, autrement pis que l'épi neux problème de la liberté des mers mis en tête, que celui de la constitution d'une Société des Nations. Sur ce thème on nous a bâti un merveilleux château de félicité, d'union universelle, de progrès, de bonheur et autres matériaux empruntés aux rénovateurs dont l'éloquence a pour tribune habituelle les "boîtes à savon". C'est très beau, mais c'est impossible, car si les "égoïsmes nationaux peuvent s'atténuer (par intérêt ou par crainte) ils demeureront toujours le fond de l'humanité... qu'aucun Parlement, ni personne ne pourra jamais changer" (Clemenceau)... à moins que la nouvelle Société ne se rallie aux enseignements, seuls véritables, seuls féconds, du Christ et de son Église.

Certes le spectacle qu'on nous offre est magnifique ! Comme dans la fable où préside l'ami de Darwin on n'oublie qu'une chose : d'éclairer la lanterne. On se passe de la lumière, on l'éloigne, on la bannit; témoins ces pactes, ces infamies perpétrés contre le Pape, le rep ésentant de Dieu sur la terre. Quelle construction solide pense-t-on ériger dans les ténèbres ?

On a pour a soutenir, claime-t-on, l'échafaudage de la démocratie. Laquelle ? celle de l'individualisme niveleur ou celle contenue dans la formule divine de l'amour d'autrui; celle de Lenine ou celle de Léon XIII ? Les événements de notre siècle de négation passive transformée en anarchie agissante, se chargent de nous répondre.

La démocratie sous ses oripeaux du jour n'est qu'un travestissement fait à plaisir de la démagogie. "C'est un mot caméléon" dit Georges de Massue, dans un récent numéro de la *Libre Parole*, de Paris. "Il n'a pas les mêmes couleurs chez toutes les nations. En France (et ailleurs, pouvons-nous ajouter) c'est le régime égalitaire où le peuple devenu dieu, possède une souveraineté absolue et dont la majorité devient l'interprète — quand ce n'est pas une faction. Cette volonté générale fait la loi sans tenir compte ni des lois divines, ni des lois humaines, qui en sont la source. C'est un despotisme anonyme, et, comme la religion n'y tient aucune place, un athéisme pratique. Ajoutez que le principe individualisme qui lui sert de base appelle à son secours toutes les interventions possibles d'un pouvoir central et qu'ainsi se trouve créé un étatisme formidable qui pèse sur les individus de tout le poids d'une servitude."

Voilà le tableau de la démocratie nationale; que sera-t-elle en devenant le fondement essentiel des relations internationales ?

Fatalement, ces doctrines égalitaires en s'élargissant feraient des peuples, sans considération de leur foi ni de leurs aspirations rel gieuses, des individualités soumises à un régime central nécessairement athée— nous prenons le mot dans son sens étymologique — et tueraient chez eux le "caractère fonctionnel qui rattache la personnalité morale de chacun à la fin de l'humanité". Une Société des Nations ainsi édifiée, "nous conduira à la création... d'un étatisme mondial" ajoute M. de Massue. "Alors au lieu d'une tyrannie, nous en aurions deux; au lieu d'un athéisme politique particulier à quelques nations, nous aurions un athéisme politique universel comme l'on toujours souhaité les démocraties modernes;... dans ce concert nous verrons des hommes qui se glorifient d'ignorer Dieu et d'autres (ceux-là même qui tiennent en leurs mains nos destinées, à nous Canadiens) qui apporteront à la construction de l'édifice, cette erreur du libre examen qui veut que chaque individu ait la faculté de déterminer la vérité selon son jugement"... ou son aberration... "route de l'anarchie"...

Sur le terrain pratique et matériel, la Société des Nations a rencontré de nombreux adversaires. Aux États-Unis, tout récemment, des représentants du peuple la dénonçaient au nom de motifs purement politiques, (ce serait disait-on, le renonciation de la doctrine Monroe), mais personne de ceux qui auront à tracer les voies de l'avenir, n'a voulu jusqu'ici dissiper d'un mot nécessaire ce rêve à la veille de devenir un cauchemar.

Combien l'on sent profonde l'erreur des hommes d'État dédaignant d'un cœur léger les conseils de vie d'un Benoît XV !

Sera-ce nous Canadiens catholiques et de langue française, issus de la race désignée par la Providence comme "agent de la civilisation catholique" qui irons aux assises des nations, conjurer le péril ? Nous n'y serons même pas admis et y serions-nous...

"Mais nous pouvons échapper au danger, — s'écrie M. de Massue en parlant à ses frères de la France chrétienne et nous en sommes, — si, l'Évangile prenant chez nous de puissantes racines, nous donnons au bien de la foi une telle extension qu'il déborderait au delà de nos frontières"...après avoir triomphé chez nous !

Nap. TELLIER.

AVANT LA CHUTE

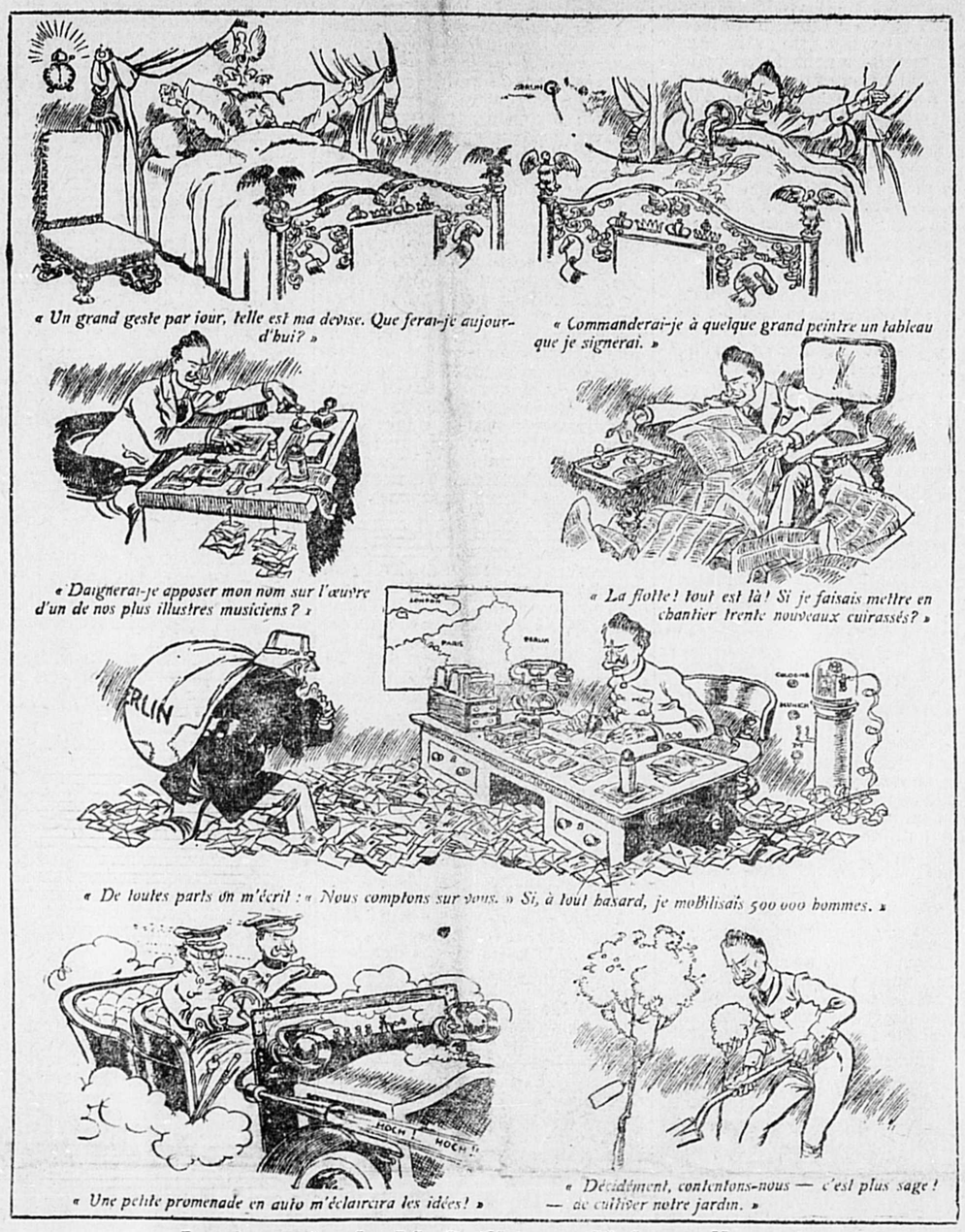

La journée de M. Guillaume Hohenzollern

du patriotisme gueulard, c'est dire ni plus ni moins que tous les actes officiels signés par notre souverain ou par ses représentants à travers l'immense empire britannique, sont entachés de *mensonge*, puisque l'énumération des titres sur lesquels le roi appuie son autorité porte avant tout cette mention consacrée par les siècles: George V, *par la grâce* de Dieu, roi de Grande-Bretagne, etc...

Qu'on se plaise à applaudir au geste "démocratique" du monarque endossant un veston pour paraître au Parlement ou à se faire lanceur (pitcher) de balle pour faire plaisir aux Yankees, c'est puéril, mais c'est dans l'ordre du désordre de notre époque; qu'on aille jusqu'à vouloir enlever à l'autorité terrestre son essence divine, voilà qui dépasse la mesure et touche le blasphème.

On parle en tremblant de l'anarchie: qu'est donc cette manifestation enveloppée de compliments, si ce n'est pas une des formes du bolchevisme? Le *New-York Herald*, vivant au milieu d'un public gavé des promesses dorées de la démagogie camouflée en démocratie, peut se dispenser peut-être de réfléchir sur la portée de sa thèse. Un journal répandu — c'est le cas de le dire, —grâce à la distribution gratuite dans un pays soumis à l'autorité royale, commet une mauvaise action, pour dire le moins, en se faisant le véhicule d'aussi pernicieuses doctrines.

Et c'est ÇA qui pose au loyalisme!

Bernard LAVALTRIE.

LA VIEILLE TACTIQUE...

UN MOT SUR LES INJUSTICES COMMISES ENVERS LES CANADIENS-FRANÇAIS DANS LE DISTRICT MILITAIRE DE MONTREAL.

La vieille tactique, c'est celle qui, depuis des années, a été l'arme de nos adversaires, qui, toujours, ont tenté et ont maintes fois réussi à nous mettre au second rang partout où il y avait des postes à donner, partout où un Canadien-français avait droit à une certaine considération. La chose se pratique depuis des années ; on avait cru que pendant la guerre que toutes les bonnes volontés s'uniraient enfin et feraient cesser ces mesquines tracasseries qui n'ont fait que nous diviser et créer des abimes entre les deux races de ce pays. Il n'en est rien cependant et s'il y a quelque chose c'est qu'elles ont augmenté. Est-il trop tard, maintenant que la guerre est finie, pour parler de ces injustices dont nous avons été les victimes, notamment dans les cercles militaires de Montréal?

Donc, premièrement, on a nommé à Montréal, "la quatrième ville française du monde", dont plus des trois-quarts de la population est canadienne-française, un commandant militaire de langue anglaise, ne comprenant pas et ne parlant pas un seul mot de français. Nous voulons parler du général Wilson. Quelles que soient par ailleurs ses capacités militaires, que nous ne discuterons pas, il est un fait avéré qu'il ne connait pas la langue française et que cette ignorance a été cause de plusieurs inconvénients. Quelle opinion ont de nous les étrangers qui viennent au pays, prenons par exemple les officiers français qui s'attendent à trouver ici un officier parlant français à la tête du district militaire de Montréal et qui sont obligés d'avoir un interprète lorsqu'ils vont saluer le commandant militaire? Et pourtant les milliers de soldats canadiens-français qui se sont enrôlés dans le district de Montréal avaient bien le droit d'avoir à leur tête un commandant qui parlât leur langue. Ils ne manquaient pas pourtant les officiers de valeur canadiens-français qui eussent pu occuper ce poste avec avantage.

Prenons par exemple ce qui est arrivé lorsqu'il s'est agi d'organiser la police militaire à Montréal. Pour faire observer la loi du Service Militaire on nomme à la tête de la section militaire un officier venu directement de Toronto, le capitaine Levingstone, qui ne parle pas et ne comprend pas le français. On nomme également à la tête de la section civile un autre officier d'Ontario, le major Watson, encore un autre unilingue.

Mais plus récemment encore on forme une Cour martiale permanente chargée de juger les cas des soldats sur qui pèsent des accusations. Le président est un officier de langue anglaise et deux autres sont de langue anglaise. Il ne reste plus que deux Canadiens-français et un d'entre eux n'est qu'un membre temporaire (waiting member) qui a été obligé d'abandonner cette fonction dernièrement. La Cour martiale siège encore ces jours-ci et il n'y a qu'un seul Canadien-français parmi les membres et c'est le colonel Ostell. Tous les autres sont de langue anglaise et unilingues pour la plupart. Depuis ce temps, plusieurs Canadiens-français ont subi leur procès devant cette Cour, tous ont été trouvés coupables et seront condamnés. Un grand nombre des témoins canadiens-français appelés ont dû se servir de la seule langue anglaise afin de se faire comprendre des juges. Les témoignages des rares témoins français unilingues ont dû être traduits pour l'intelligence des membres du tribunal.

Nous pourrions ainsi allonger la liste de ces injustices qui se sont multipliées dans les cercles militaires de Montréal seulement. Nous pourrions dire que l'aumônier en chef du Canada, celui qui s'occupe de tous les aumôniers canadiens, protestants comme catholiques, est un anglais et un protestant nanti d'une pleine autorité sur tous les autres aumôniers qu'ils soient catholiques ou protestants. Mais la liste serait trop longue.

On aura mauvaise grâce après tout cela de venir nous adresser des reproches. Qu'on aille donc faire à Toronto la moitié de ce qui s'est accompli chez nous et on verra les résultats. Croit-on que le commandant militaire du district de Toronto soit un Canadien-français : croit-on que ceux qui sont chargés de rechercher les insoumis sont des Canadiens-français?

Non, c'est toujours la vieille tactique: l'écartement des Canadiens-français, la mise au rancart de tout ce qui est canadien et français. Pourtant à l'heure où la paix doit se signer, une paix juste et durable, où on tiendra compte des aspirations et des idéals d'un chacun, ne serait-il pas enfin temps de faire cesser ces injustices? Nos soldats morts là-bas sur les champs de bataille, aussi noblement que tous les autres, méritent peut-être qu'on considère leurs compatriotes un peu plus. Avec la hache de guerre il convient d'enterrer ce régime injuste et vexatoire.

Charles HUBERT.

LE PROBLÈME DE LA SLAVIE

LE CONFLIT AVEC L'ITALIE AU SUJET DES COTES DE L'ADRIATIQUE.

Des dépêches nous ont annoncé cette semaine la constitution de la Slavie du sud sous le sceptre d'Alexandre de Serbie. Les lecteurs qui nous ont fait l'honneur de suivre notre étude sur le problème Yougo-slave auront tous vu dans cette nouvelle la réalisation du programme de libération dont nous nous fîmes l'écho. La Serbie, le Monténégro, la Bosnie-Herzegovine, la Dalmatie, la Croatie et la Slavonie sont enfin réunies et il ne reste plus, ajoute l'information, qu'à adopter une constitution et à déterminer la forme définitive du gouvernement de l'État.

S'il n'y avait que ce travail à faire, on pourrait espérer voir prochainement ce grand groupement slave prendre sa place au rang des nations, mais il y a bien autre chose. Qu'on se rappelle le fameux traité du 26 avril 1915 plus tard abrogé et plus tard, prétendon, ressuscité sous une autre forme, par lequel les Alliés reconnurent toutes les "aspirations" italiennes sur les rives orientales de l'Adriatique, et l'on se rendra compte que si les Yougo-slaves se sont libérés, il reste encore à régler un très grave problème avant qu'ils puissent envisager l'avenir avec sérénité.

En même temps qu'on annonçait la fondation de la Slavie du sud, une autre dépêche de Londres laissait deviner que la médaille a un revers.

"La mise à exécution disait-on, de l'armistice austro-italien sur le littoral est et nord-est de l'Adriatique a soulevé beaucoup de froissements et de jalousie (sic) de la part des Yougo-Slaves qui imputent à l'Italie l'intention d'occuper en permanence ces régions qui sont virtuellement celles que l'accord de 1915 entre les Alliés a accordées à l'Italie. A la suite de l'occupation de Fiume par les Italiens, le conseil national croate à Agram a protesté vigoureusement auprès des Alliés. On rapporte qu'à certains points, l'occupation a donné lieu à des incidents regrettables entre les Italiens et les Yougo-Slaves et depuis des troupes de diverses nations y ont été envoyés".

"Les Yougo-Slaves imputent à l'Italie l'intention d'occuper en permanence" les côtes orientales de l'Adriatique ? Sûrement, puisque les impérialistes italiens à la tête desquels se trouve le baron Sonnino dont l'influence dans les milieux alliés pèse fortement, ont fait de cette conquête l'un de leurs principaux buts de guerre.

Un journaliste du *Sun* de Baltimore dans un retentissant article, prête à M. Balfour au sujet du prochain congrès de paix, un mot troublant : "It is going to be a rough and tumble affair". Dans un langage moins rude M. Clemenceau à la veille même de la signature de l'armistice final exprimait la même idée : "Nous arrivons maintenant à une époque difficile. Il est plus dur de gagner la paix que de gagner la guerre". Les quelques faits révélés sur la situation italo-slave nous font voir l'immense tâche qui reste à accomplir pour établir une paix durable c'est-à-dire *juste*.

Marcel LEVIS

LAMARCHE DÉPUTÉ

III

Lamarche et les Franco-Ontariens — Le débat sur la motion Lapointe — Lamarche quitte le parlement — Son opinion sur le régime des partis — Son exemple.

par Georges PELLETIER

Lamarche ne devait pas sortir du parlement sans avoir pris la défense d'une autre minorité que celle du Keewatin, les Franco-Ontariens. Ceux-ci savaient, selon le mot du vicomte de Bonald, qu'"un peuple, s'il se laisse envahir dans sa langue, est fini". Aussi se débattaient-ils, en 1916 et depuis des années, contre un régime brutalement anglicisant. La crise ontarienne venait d'atteindre son paroxysme. L'année précédente s'était close par des mesures vexatoires de Toronto dirigées contre l'élément franco-ontarien. Le refus des autorités provinciales de payer les institutrices de l'école Guigues, à Ottawa, la radiation des brevets de mesdemoiselles Desloges, eurent pour suite, aux premiers jours de 1916, le fameux épisode de la reprise de l'école Guigues par les mères de familles canadiennes-françaises. Puis vint la fermeture des classes, à la suite du refus de la "petite commission" de verser son traitement au personnel enseignant des écoles bilingues. Plus de 4,300 enfants canadiens-français se trouvèrent sans instituteurs. Un juge ajouta à l'odieux du régime en condamnant, le 10 février 1916, les commissaires Médéric Poirier et Jean Ménard, de Green Valley, tout près de la frontière québécoise, — à $500 d'amende ou à six mois de prison pour avoir laissé une institutrice, mademoiselle Léontine Sénécal, enseigner en français une heure par jour, dans son école. Le 24 février, deux mille Canadiens français d'Ottawa remirent à M. Borden un memorandum sur la question scolaire. Des milliers de signatures couvrirent des requêtes où l'on demandait à Ottawa de désavouer une mesure d'enseignement persécutrice imposée par Toronto. Rien ne se fit, malgré cela, dans les milieux fédéraux. Le cabinet laissa expirer sans intervenir le délai fixé pour redresser constitutionnellement le grief légitime des nôtres de l'Ontario.

Lamarche et la question bilingue

Lamarche, qui avait fait à Hull le 12 mars une conférence sur la question bilingue, voulut intéresser les Communes au sort des enfants franco-ontariens. On sut vers le commencement d'avril qu'il se proposait d'amorcer un débat à la Chambre là-dessus. Des tractations eurent alors lieu, dont l'avenir fera sans doute connaître les détails. M. le sénateur Landry y fut intimement mêlé. Le 3 mai, celui-ci annonça même, à une grande réunion d'Ottawa, qu'il venait de déposer sur la table du cabinet Borden une résolution dont le parlement devait être saisi quelques jours plus tard. Ce texte exprimait le vœu que *"les législatures provinciales que cela concerne s'imprègnent de l'esprit de justice, de générosité et de conciliation auquel ont droit les minorités de race ou de religion et qui caractérise les relations de l'Angleterre avec les peuples vivant sous son drapeau"*. "J'ai demandé au ministère qui nous a refusé le désaveu de prendre l'initiative de cette résolution", dit M. Landry. Le gouvernement l'écarta sans plus. Lamarche continua son travail dans l'ombre. Enfin, la gauche, loyalement avertie de la détermination prise par lui d'aller de l'avant si elle ne marchait pas, se décida.

La motion Lapointe

Le 9 mai, M. Ernest Lapointe (Kamouraska) appuyé par un de ses collègues, M. Devlin (Wright) déposa devant les Communes le vœu suivant : *"Considérant que, depuis longtemps, la Grande-Bretagne a eu constamment pour politique, lorsqu'un pays passe par traité ou autrement sous la souveraineté de la Couronne, de respecter la religion, les usages et la langue de ses habitants devenus par là sujets britanniques; que les sujets d'origine française de Sa Majesté, dans la province d'Ontario, se plaignent de ce que par suite d'une loi récente, ils sont dans une large mesure privés du privilège d'enseigner le français à leurs enfants, privilège dont eux-mêmes et leurs pères ont toujours joui depuis que le Canada est passé sous la souveraineté de la Couronne britannique : — La Chambre, à cette époque de sacrifices et d'anxiété universels, alors que toutes les énergies devraient concourir au succès de nos armes et tout en reconnaissant pleinement le principe de l'autonomie provinciale et la nécessité qu'il y a pour chaque enfant de recevoir une instruction anglaise complète, invite respectueusement l'assemblée législative à faire en sorte qu'il ne soit pas porté atteinte au privilège que les enfants d'origine française ont de recevoir l'enseignement dans leur langue maternelle"*. M. Knowles, député oppositionniste, prétendit que le sujet n'était pas du ressort de la Chambre et demanda qu'elle n'en parlât point. Le lendemain, dix mai, le président des Communes décida que rien ne s'opposait au débat sur la motion Lapointe. La Chambre, à 125 voix de majorité, passa outre à une nouvelle tentative d'ajournement du débat. Celui-ci s'engagea. Ce fut un des plus remarquables qu'il y ait eus à Ottawa depuis des années. Plusieurs députés y prirent part, dont MM. Laurier, Borden, Lemieux, T. C. Casgrain, Lamarche, Lapointe (Kamouraska) Devlin, Marcil, Robb, Oliver, Nickle, Edwards, Morphy, Lespérance, Bennett, et le ministre de la Justice, M. Doherty. La Chambre, à une majorité de 47 voix, refusa après deux séances de voter le texte soumis par M. Lapointe.

Le discours de Lamarche

Lamarche, au vrai, avait été l'initiateur de ce débat. Aussi parla-t-il le 11 mai. Les Communes l'entendirent alors pour la dernière fois. Pour qui parlait-il ? Pour lui et les siens. Aussi dit-il en toute franchise : "Je n'ai pas mission de me faire ici l'interprète d'autrui. Je parle pour moi seul. Je considérerais comme un crime de mêler à de mesquines querelles politiques une cause sacrée à tout Canadien français. Si j'en juge au ton élevé des discours prononcés dans cette Chambre sur ce sujet, hier et jusqu'ici, je ne crois pas qu'un seul homme ait encore eu l'idée d'exploiter ici cette question pour des fins politiques. Des journaux ontariens que je respecte mais dont la principale qualité semble être l'imagination de leurs rédacteurs m'ont pris à partie; ils ont dit que j'avais une résolution toute prête à présenter à la Chambre, que j'agissais ainsi parce qu'un groupe de libéraux empêchaient la gauche d'en proposer une de son côté; on a aussi écrit que je parlerais en tant que truchement du chef de l'opposition et pour le groupe libéral. Je ne suis pas plus le porte-parole du parti libéral que je ne suis un rouage de la machine tory. Je suis indépendant parce que ce sont mes convictions et que tel fut mon programme le jour où je briguai les suffrages de mes électeurs On m'a élu député sur réserve expresse, de ma part, de toute ma liberté pour juger chaque question

(*Suite à la deuxième page*)

UN ASSAUT CONTRE LE VERBE FRANÇAIS

Un bref paragraphe enfoui au milieu d'une longue dépêche vient de révéler une nouvelle tentative pour amoindrir le verbe français. Elle est grosse de conséquences,et si elle devait réussir, l'inocomparable victoire que vient de remporter la France, ne compenserait pas le coup qu'on veut porter à son prestige. Qu'on en juge :

" On discute avec des chances de succès, dit ce communiqué tendancieux, la question de mener les pourparlers de paix au prochain congrès, dans la langue anglaise. Ce serait le premier congrès international où l'anglais prendrait la place officielle détenue jusqu'ici par le français. Pour des raisons pratiques, dit-on, l'usage de la langue anglaise serait à la portée d'un plus grand nombre de délégués. "

C'est une prétention toute gratuite. Il est vrai que ni Lloyd-George ni Wilson ne parlent le français, mais les Etats-Unis et l'Angleterre encore plus facilement, peuvent trouver chez eux des diplomates pour qui la langue de la diplomatie n'a pas de secrets. De même de tous les autres belligérants d'hier, de la Russie à l'Italie, de l'Allemagne à la Turquie, de l'Autriche-Hongrie à la Belgique, de la Pologne à la Slavie du sud, de la Bohême à la Bulgarie, de la Roumanie à la Grèce, tous, grands et petits, ont à leur tête des hommes d'Etat qui se font un honneur de connaitre le parler de France. Tous les traités conclus entre ces différents pays depuis des siècles, et l'on sait combien ils sont nombreux, portent l'empreinte du français. C'est le cas pour citer deux exemples récents, du traité de paix entre l'Espagne et les Etats-Unis et de celui qui mit fin à la guerre russo-japonaise, bien qu'il ait été discuté et rédigé à Portsmouth, aux Etats-Unis même .

La langue française a acquis du consentement universel, dans le domaine des relations internationales, une place prépondérante consacrée par sa valeur intrinsèque de clarté et de précision et par plusieurs siècles de prestige. Va-t-on d'un trait de plume biffer ce passé ? Nous croyions pourtant l'ère des chiffons de papier abolie !

Souhaitons que la France encore une fois tienne " jusqu'au bout ".

Luc VARENNES.

UNE DES FORMES DU BOLCHEVISME

La *Patrie* se plaisait l'autre jour à reproduire un article du *New-York Herald* où, en regard des rois tombés, sont placés les souverains d'Angleterre et de Belgique à qui l'on reconnait le mérite de "faire honneur à leur dignité". Un mot glissé à l'adresse de George V mérite d'être révélé. "Il regarde sa position, dit le journal américain, comme le symbole de l'autorité et non comme *un don divin*."

Sans entreprendre une démonstration sur la source du pouvoir de Sa Majesté, il est évident que cette remarque est dépourvue de la plus élémentaire décence. Admettre cette théorie épousée par l'organe

Le " Nationaliste " commencera la semaine prochaine, la publication des pièces de la mise en accusation, en cour de justice, de M. Joseph Caillaux.

(Suite de la 1re page)

à sa valeur. J'ai promis de voter en faveur de tout amendement, de tout bill, de toute mesure du parti libéral, si je les trouvais satisfaisants et contre tout bill, toute loi du parti conservateur, si je ne les trouvais pas convenables.

"Je suis mon seul maître, comme député de Nicolet. Ma voix est bien à moi et j'en userai comme il convient, sans prendre d'ordre de qui que ce soit. Mes commettants, mes compatriotes et le peuple canadien sont mes seuls juges. J'ai confiance en eux, quel que soit le sens qu'on prête à mes paroles de ce soir. Toutefois, si je suis indépendant, je ne crains pas, quand je défends ou combats une mesure quelconque, de tendre une main loyale à l'homme public assez courageux, assez énergique pour se lever et prendre la défense de sa langue et de sa race: de même je la lui refuserais, si je le sentais disposé à trahir sa nationalité et la langue de ses pères. Telles sont mon attitude, ma politique".

Il veut justice

On ne pouvait s'exprimer avec plus de netteté ni avec plus de dédain pour les calomnies lancées à la face des honnêtes gens. Lamarche n'avait qu'un motif, ce soir-là, et des plus hauts. Il le formula en ces termes : "Nous sommes tellement convaincus que ce règlement (XVII) est illégal, injuste, tyrannique, qu'il est de notre intérêt de le faire connaître à tout le pays. Ceux qui l'ont décrété paraissent par ailleurs si convaincus de son illégalité, de son caractère injuste et tyrannique qu'ils veulent laisser le public l'ignorer. Si nous saisissons la Chambre de ce sujet, c'est pour apprendre à la population du Canada, de l'Atlantique au Pacifique, et même au monde entier, à quiconque s'intéresse à ce sujet d'ordre local que, de toutes les possessions de l'empire britannique, l'Ontario seul ne respecte pas la langue du vaincu. Lorsque tout notre pays le saura; lorsqu'il aura appris que le français, langue des premiers habitants de ce pays, langue des fondateurs du Canada et des hommes qui l'ont ouvert à la civilisation et l'ont conservé canadien, pour tous les Canadiens, quelle que soit leur origine, n'a pas nu Canada les mêmes droits et privilèges que le gallois du pays de Galles, le français à l'Ile Maurice, le hollandais au Sud-Africain, en dépit de la guerre qui ensanglanta ce pays il y a peu d'années; lorsqu'on saura tout cela l'opinion publique fera peut-être entendre sa voix et peut-être aussi surgira-t-il de tous les coins du Canada des hommes qui s'uniront et réclameront justice pour les opprimés".

Ce discours de Lamarche est de ceux qu'il faut relire. Fortement charpenté, étayé de textes et d'arguments probants, d'une logique sobre et puissante, il a pour fonds un cri monté à la gorge de Lamarche en répondant à quelqu'un qui avait dit : Laissez l'Ontario et le Manitoba tranquilles, en matière d'éducation. "C'est juste, dit Lamarche: mais la législature devrait aussi ne mettre aucune entrave au droit des sujets d'un pays britannique, quelle que soit leur origine. Nous qui parlons le français et le considérons comme un trésor, dans toute l'étendue du Canada, nous disons à tous : Il n'y a pas plus de bornes matérielles que de bornes légales à la possession d'une telle langue. Nous, Canadiens français, nous disons : ne touchez pas au français !" Ce jour-là, Lamarche atteignit au plus haut sommet de sa carrière parlementaire. Tel il parut, tel il faut se le rappeler, défenseur jusqu'au bout des minorités opprimées; tel il devait paraître peu de semaines avant sa mort, dans les circonstances que Montpetit a si vivement soulignées dans le *Devoir*.

L'hommage à M. Guilbault

Lamarche, vers la fin de son discours sur la question bilingue, tint à associer à sa défense des minorités un député du temps, infirme, mais qui lui a néanmoins survécu. "Je recevais ces jours-ci, dit Lamarche, une lettre d'un de nos collègues que la maladie empêche malheureusement de se rendre ici, M. Guilbault, de Joliette. On ne peut la lire sans une vive émotion. Notre pauvre ami ne peut plus se servir de ses membres. Son cœur est cependant assez fort pour vouloir que le corps débile l'accompagne dans cette enceinte, afin de se prononcer pour la proposition de M. Lapointe. Dans sa lettre, M. Guilbault me supplie de prendre les mesures nécessaires pour le faire transporter au milieu de nous, fût-ce au péril de sa vie. Je suis allé à l'hôpital pour le dissuader de son projet. Il a fallu que je lui promette de me faire son interprète auprès de vous, de vous dire qu'il appuie de toute son âme le vœu de M. Lapointe en faveur duquel il aurait voulu inscrire sa voix. Si je signale cet incident, c'est que je veux proposer un exemple à ceux de mes compatriotes de la Chambre dont la volonté hésite. Voilà un trait à imiter. Si cet homme dont la volonté dépasse les forces physiques le courage de vouloir qu'on le transporte ici au péril de sa vie pour enregistrer sa voix comme je vous l'ai dit, les gens robustes pourront-ils ne pas faire comme lui ?"

Lavergne a déjà raconté qu'à une session précédente Lamarche, aux portes de la mort, lui aussi, voulut lui faire jurer de l'amener à Ottawa sur une civière, s'il le fallait, pour qu'il votât contre une mesure répugnant à ses convictions politiques. Au début de sa carrière parlementaire, n'avait-il pas eu un geste en tout semblable à celui de M. Guilbault? Il ne parut jamais s'en douter.

La démission de Lamarche

Un journaliste anglo-canadien, M. Arthur Hawkes, a écrit de Lamarche au lendemain de sa mort, comme il rappelait le débat sur la motion Lapointe : "*To me, its more memorable event was not the flaming passion of an old man for his people, — dignified and splendid though it was, — but the perfect speech of the young man to whom Nestor gave unstinted praise... That such a man should have been lost to Parliament was a tragedy which we hoped time would swiftly repair.*" Cela ne devait pas être. Lamarche ne devait plus reparaître au parlement. Il nous avait habitués à le voir tenir sa parole. Aussi les journaux du 14 septembre 1916 ne surprirent-ils personne avec la nouvelle que Lamarche, comme il l'avait annoncé en février précédent, allait remettre son mandat à ses électeurs d'un jour à l'autre.

Le 21 septembre, le *Devoir* publia cette lettre de Lamarche au président des Communes : "Pour les raisons que j'ai déjà données à la Chambre au cours de la séance du 1er février 1916, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas l'intention de me prévaloir de la loi décrétant la prolongation du présent parlement au delà de son terme constitutionnel, sans appel au peuple du Canada. En conséquence, veuillez vous considérer comme dûment averti... que dès ce moment je déclare ne plus faire partie de la Chambre des Communes du Canada comme représentant du collège électoral de Nicolet; il vous est donc loisible d'adresser immédiatement votre mandat au greffier de la couronne en chancellerie pour l'émission d'un bref ordonnant l'élection de mon successeur". Il fit en même temps annoncer qu'il convoquait ses électeurs à Nicolet pour le dimanche, premier octobre.

L'assemblée de Nicolet

Ce jour-là, Lamarche parut avec M. Bourassa devant un auditoire nombreux de ses électeurs auxquels un contingent de Montréal était venu se joindre. Sitôt l'assemblée ouverte, Lamarche dit à ses mandants : "Je viens vous rendre mes comptes. Je ne veux pas vous les rendre seul. Aussi me suis-je fait accompagner pour revenir devant vous par le même homme qui, de son prestige et de son éloquence, m'a aidé jadis à remporter la victoire dans ce comté-ci. Après cinq ans, nous voici ensemble, lui et moi, animés des mêmes principes qui ont dirigé notre conduite d'alors comme ils inspirent notre conduite d'aujourd'hui... Il y a cinq ans, j'eus l'honneur d'être élu pour vous représenter à Ottawa. Vous me dites alors que je devais vous représenter pour cinq ans. Je suis entré à Ottawa par la grande porte, je suis heureux d'en sortir par la grande porte, tout droit, sans avoir trahi mon mandat. Je sors du parlement parce que mon mandat a pris fin... J'ai refusé de le prolonger parce que je ne serais plus alors que le député du gouvernement impérial. Si le peuple lui-même eût ratifié cette prolongation, je serais resté votre mandataire."

On avait feint, à l'époque, de voir, chez certains politiciens pour qui pas un acte, pas un geste, pas une pensée ne sont désintéressés, une manœuvre politique quelconque dans la démission de Lamarche. Celui-ci profita de la circonstance pour mettre les choses au point. "L'on a fait courir la rumeur que je suis forcé de démissionner comme député de Nicolet parce que je suis avocat de la cité de Montréal, dit-il. Personne je l'affirme, ne m'a demandé, ni pressé, ni forcé d'abandonner mon siège à cause de mes nouvelles fonctions. J'ai toujours trouvé dans mes loisirs le temps de m'occuper de mes électeurs, de leurs intérêts, dussé-je pour cela sacrifier quelques heures de sommeil, le labeur quotidien accompli". Il ne cacha pas non plus que, lorsqu'il vint à Nicolet en 1911, il était peu certain d'y être élu. "Je venais de refuser la candidature dans Saint-Jacques, dit-il, M. Monk me supplia de venir à Nicolet, il fit appel, pour m'y décider, à la cause que nous défendions ensemble, me conjurant de faire un sacrifice pour l'intérêt du pays. Dans sa franchise il ne me dissimula point que j'aurais de la difficulté à me faire élire. En toute sincérité, il ne croyait même pas, dit-il, que j'y réussirais. N'importe. J'acceptai de faire la lutte... Je dois dire que ceux qui fournissaient alors les fonds électoraux, les gros bonnets du parti, tentèrent de me faire accepter une politique navale qui n'était ni celle de M. Laurier ni celle de M. Borden. Je ne répondis pas à leurs avances. Aussi suis-je resté honnête homme."

Lamarche et Bob Rogers

Lamarche expliqua alors chacun de ses votes, définissant pour quelles raisons, dans telle ou telle circonstance, il avait cru devoir se séparer de son parti. Puis il en vint à la question du patronage. Elle tient une grande place dans la vie des députés. Des ministres, dont M. Monk fut, et M. Casgrain de même, ont dit qu'elle empoisonna leur vie. Le *patronage* créa aussi des ennuis considérables à Lamarche. On l'avait assiégé de toutes parts et sans relâche; d'aucuns, hommes en vedette, honorables par ailleurs et qui eussent dû l'aider de leur influence et de leur exemple à combattre ce fléau n'avaient cependant pas craint de le harceler de leurs exigences singulières. Sa correspondance en témoigne. Lamarche leur tint tête, comme aux autres. A tous, mais surtout aux plus coupables parce que plus intelligents, Lamarche, dans son discours de Nicolet, parla haut et ferme : "Si Nicolet n'a pas eu sa part dans la distribution des deniers publics, la faute m'en incombe et j'en prends toute la responsabilité. On a toujours voulu me forcer à choisir entre un quai, un bureau de poste et le sacrifice d'un morceau de ma conscience. Je n'ai jamais voulu me vendre. Je connais des hommes honnêtes, raisonnables même, qui estiment qu'un député ne vaut rien si les quais, les bouts de planches et les places ne pleuvent pas dans le comté. Pour eux, le député qui a rempli son devoir sans forfaire à l'honneur est qualité négligeable. Il ne compte pas. Ces personnes sont comme les gens qui ferment résolument les yeux sur la vertu de leurs filles, à condition qu'elles leur rapportent toutes les semaines un peu du bien-être physique et matériel dont ils sont avides." Il ajouta, avec cette originalité d'expression dont il ne se départit jamais : "Si c'est un député comme ça qu'il vous faut, eh bien ! j'en connais, et un bon nombre. Si vous voulez des adresses, dites-le, je vous les donnerai Du point de vue "patronage" il n'y a pas de député moins riche que moi, dans toute la province. Mais j'ai gardé ma conscience intacte. Je connais les bureaux de Bob Rogers où les députés sacrifient la leur en échange de menus travaux publics. Je sais également quoi faire pour devenir ministre. J'ai néanmoins trop bien appris à respecter ma parole d'honneur, même s'il n'y a pas d'engagement écrit, pour me prêter à des manœuvres frauduleuses." Cela ne rappelle-t-il pas par le fond, à quelques mots près, la phrase de Jules Lemaître écrivant dans ses *Lettres à mon ami* : "J'ai vu ce qu'étaient forcément et nécessairement la plupart des candidats et la plupart des électeurs: les coulisses du suffrage universel et la cuisine de la démocratie; et comment le système électif appliqué aux choses de la politique devait aboutir mécaniquement au gouvernement des pires" ?

Conseil aux jeunes

Ce gouvernement des pires, Lamarche l'avait connu, il avait lutté contre lui. Et c'est parce qu'il ne voulut pas, au terme de sa carrière, abandonner son mandat sans signaler aux jeunes gens l'ornière des partis, les basses compromissions de couloirs, que, tourné vers la jeunesse universitaire présente cet après-midi-là, il lui donna ce conseil : "Observez dans la vie publique les principes d'honneur et de probité qui doivent gouverner la vie privée, même à cette époque tourmentée où l'on devient presque remarquable en se conduisant proprement". C'est aussi pour le même motif qu'il dit enfin à ses électeurs : "Choisissez comme votre représentant, je vous en adjure, ce que vous pourrez trouver de mieux, un homme intègre, de quelque parti qu'il soit; que votre comté, mes amis, ait pour le représenter, d'abord et avant tout un honnête homme !"

Après que M. Bourassa eût rendu hommage à Lamarche et dit aux électeurs de Nicolet : "Si vous avez du cœur, si vous avez de l'intelligence, vous exigerez que votre prochain député ait de la constitution et de l'honneur un souci égal à celui de Lamarche", l'assemblée se dispersa. Lamarche revint à Montréal simple citoyen, mais plus que jamais honoré de ses électeurs.

Il refuse de rentrer dans la politique

Des mois plus tard, un groupe d'hommes influents qui l'admiraient lui proposèrent de retourner à la vie publique. Les élections de 1917 étaient proches. On lui assura de le faire accepter comme candidat dans un collège électoral montréalais où l'élément canadien français est prépondérant. On lui promit même qu'il y serait acclamé. Lamarche écarta l'offre. Vers le même temps, Lamarche dit à des amis son dégoût à l'idée de rentrer au parlement. Il résuma ce soir-là dans une réunion intime l'expérience qu'il avait faite de la vie parlementaire. Il avait déjà dépeint la politique chez nous, quelques mois plus tôt, en des termes désabusés, lors de sa conférence à Saint-Sulpice : "Vous voulez avait-il dit, que le peuple grandisse, se perfectionne devienne meilleur, plus tolérant, plus éclairé: vous voulez dans cet agrégat cosmopolite créer l'unité nationale? Vous vous trompez d'adresse. Je vois les ministres de tous les temps et de tous les régimes se lever les uns après les autres, je les entends vous répondre en haussant les épaules : "Ça ne relève pas de mon département". L'opposition, elle, vit sans cesse dans la crainte que le gouvernement fasse quoi que ce soit de bien. Une erreur, que dis-je? un crime de la part des gouvernants fait toujours naître un sourire plein d'espoir sur le visage de la loyale opposition de Sa Majesté. La gauche découvre des scandales, la droite en produit. La défense classique est toujours : "Au pouvoir, vous étiez pire que nous !" Quand le public commence d'être écœuré ou quand la réputation d'un politicien de renom commence d'être un peu usagée, on institue des buanderies officielles: et qu'il s'agisse d'un bleu éclaboussé ou d'un rouge maculé, on peut être certain qu'il en sortira blanc comme neige; il n'y a pas de tache qui résiste à la lessive d'une commission d'enquête. Voilà une vue d'ensemble de l'œuvre grandiose des partis politiques dans notre pays !" Les paroles qu'il eut à la veille des élections devant ses amis, furent encore plus révélatrices s'il se peut, de ses impressions profondes, de son écœurement. Aussi bien, dès sa sortie du parlement et jusqu'à sa mort, Lamarche devait-il travailler à déprendre la jeunesse du "fétichisme et des religions politiques" pour qu'elle les remplace par ce qu'il a appelé "le culte de l'intérêt national."

L'exemple de Lamarche

Tel fut Lamarche député.

En cinq années, malgré la maladie, les soucis de la vie à gagner, les flatteries, les séductions puis les menaces du pouvoir, Lamarche multiplia les exemples de courage, de fermeté. Il ne devint pas remarquable qu'en se conduisant proprement. S'il fut intègre, il fut aussi tenace, enraciné dans ses justes décisions. Il avait ce que Mirabeau reprochait à son roi, Louis XVI, de n'avoir pas, "la volonté de vouloir." Ce qu'il voulait, il le voulait trois fois. Et, comme il avait le cerveau clair, le cœur noble, il voulait avant tout le bien. Au courage de l'esprit il joignait celui du cœur, le dédain de l'arrivisme, un vif sentiment du devoir. Il le faisait parce qu'il s'était dès son entrée au parlement proposé de l'accomplir sans jamais capituler et aussi parce qu'il était honnête homme. Lamarche ne s'attendait pas à ce que cette pratique de la droiture et de la loyauté lui valût de la célébrité : "Un honnête homme se paie par ses mains de l'application qu'il a à son devoir, par le plaisir qu'il sent à le faire, et se désintéresse sur les éloges, l'estime et la reconnaissance qui lui manquent quelquefois", a écrit La-Bruyère. Lamarche était ainsi.

Aussi bien la Chambre le découvrit-elle vite. Un bon nombre de députés admirent chez les autres, en secret, les qualités de caractère et de volonté qu'ils ne se soucient guère de développer chez soi, à cause de leur pleutrerie ou parce qu'elles pourraient leur nuire, s'ils veulent arriver. Ceux-là eurent toujours du respect, de l'attention pour Lamarche. Certes il se trouva chez ses collègues de même race des gens pour l'estimer gênant, fâcheux, trouble-fête. C'est ceux dont il dérangea les calculs, les intrigues, dont il empêcha la digestion. Pour les autres, s'ils n'imitèrent pas sa belle conduite, ils l'écoutèrent et ne lui cachèrent pas en particulier leur estime. Ainsi ce ministre canadien-français qui, après le discours de Lamarche prenant la défense de Bourassa, de Lavergne et des Canadiens-français, lui dit familièrement sur le quai de la gare, à Ottawa, quelques heures plus tard : "Tu *leur* a donné ça sec, Lamarche (*leur*, c'étaient des députés fanatiques ontariens). Tu as rudement bien fait".

Les chefs l'écoutaient et l'appréciaient pareillement. M. Borden, à plusieurs reprises, frappé du sens juridique et des belles qualités d'avocat de Lamarche, désigna clairement, dans ses discours pendant des débats graves, qu'il s'arrêtait à des points soulevés par lui, pour les élucider et y répondre. Lamarche, d'autre part, ne fut jamais d'aucun débat de quelque ampleur sans que M. Laurier suivît avec attention tout son discours. Quelques ministres n'aimaient guère qu'il parlât, à cause de ses allures indépendantes, de sa liberté d'esprit, de l'emprise qu'il exerçait sur un petit groupe de députés de sa province qui, d'instinct, en avaient fait leur chef. Lui, pour sa part, ne redouta jamais d'affronter les ministres. Il le montra dès l'affaire du Keewatin. Maintes fois, il en donna la preuve ouverte. C'est ainsi que des journalistes parlementaires se souviennent de telle scène qu'il y eut un soir près de l'ancienne chambre 16. Lamarche était mécontent de la manœuvre d'un ministre québécois auprès de M. Rogers, ministre des travaux publics, pour amener celui-ci à rayer du budget un montant destiné à la réparation urgente d'un quai, dans le comté de Nicolet. Lamarche avait voté contre le ministère. Pour s'en venger, le ministre dont il s'agit réussit à faire sauter l'appropriation. Lamarche avait voulu savoir pourquoi celle-ci avait été rayée du budget. L'autre lui fit répondre qu'il y était tout à fait étranger. Lamarche ne le crut pas. Il apprit toute la vérité, d'un autre ministre loquace. Un soir, il profita du moment où ces trois ministres causaient ensemble, les aborda, alla droit au fait. Les faits exposés et la confrontation faite devant une quinzaine de ses collègues assommés d'une telle audace, il posa la question : "Qui des trois ment?" Lamarche ne put ce soir-là obtenir justice pour ses électeurs punis à cause de son acte d'indépendance. Il sut néanmoins où était l'intrigant et le lui dit.

D'autres traits analogues, avec toute sa conduite parlementaire, prouvent la force de caractère et de volonté de Lamarche député. Elle le soutint, avec le sens du devoir, pendant toute sa carrière à Ottawa. Aussi leur dut-il de sortir propre, grandi et de son bon gré de la politique active, alors que tant d'autres, expulsés par leurs électeurs, en ont été chassés marqués pour leur vie au front du stigmate des lâches.

Lamarche, hélas ! est mort avant d'avoir trente-sept ans. Il a néanmoins eu une vie pleine, honorable, utile à son pays et à ses compatriotes. "L'utilité du vivre n'est pas en l'espace; elle est en l'usage; tel a vescu longtemps qui a peu vescu", a jadis écrit Montaigne. Ne sont-ce pas là paroles à inscrire en épilogue à cette vie sitôt brisée? "Tel a vescu longtemps..."

Georges PELLETIER.

P. S. — Quelqu'un qui tient de près à M. Turcotte, l'ancien député de Nicolet battu par Lamarche en 1911, nous écrit pour nous signaler que la majorité de celui-ci contre le candidat libéral, à l'élection de Nicolet, fut de 84 voix et non de 844.

Il y a en effet eu erreur. Elle est imputable à une publication semi-officielle, le *Canadian Parliamentary Guide*, 1916, page 225, bas de la page, dernière colonne, dernière ligne, portant cette indication : "1911, *P. E. Lamarche, C.* 844."

Nous rétablissons la vérité, comme il convient pour la mémoire de M. Turcotte.

"RENCONTRES ET ENTRETIENS"

Un Franco-Américain, M. A. Lambert, vient de publier sous ce titre un livre qui est en vente aux bureaux du *Devoir*, 43, rue St-Vincent, et dans les librairies suivantes : Beauchemin Ltée, 79 rue St-Jacques; Granger Frères, 7-ouest, rue Notre-Dame; L. J. A. Dérome, 36-ouest, rue Notre-Dame ; St-Louis, 288-est, rue Ste-Catherine ; Déom, 251-est, rue Ste-Catherine ; G. Ducharme, 36a-ouest, rue Notre-Dame.

Prix : 60 sous, plus 5 sous pour le port.

Fantaisie

DANS LE VIDE

" Un coin à boucher, vite, ça presse. Pas grand chose, mais quelque chose tout de même : : un petit bout de colonne. Pas nécessaire que ce soit intéressant : on ne vous demande pas l'impossible. Le lecteur se dédommagera ailleurs s'il a envie de bâiller en vous lisant : vos confrères ne sont pas morts. Allons, dépêchez-vous. "

Voilà l'ordre aussi pressant que peu flatteur que j'ai cru lire dans le regard inquisiteur de mon chef qui vient de passer en tourbillon auprès de moi.

A l'époque heureuse de mes humanités, quand la fin de l'heure d'étude me surprenait avec un vers latin inachevé, le *Thesaurus*, vite ouvert, suppléait au souffle poétique ankyosé ou absent en fournissant la césure ou la cheville quelconque qui permettait à la pièce de se rendre, clopin clopant, jusque sur le pupitre du professeur. Ce qui n'empêche pas, notez-le bien, qu'un beau prix de versification latine figure actuellement sur les rayons de ma bibliothèque.

Que ne puis-je de même, aujourd'hui, mettre la main sur le Dictionnaire des Expressions Réjouissantes et le déverser à pleines pages sous vos yeux, avec la certitude de vous faire grand plaisir et la satisfaction de passer moi-même pour quelqu'un d'habile.

Mais non, ces procédés ne sont plus possibles. Ici, il faut quelque chose de son cru...

Mais puisque je vous dis, mon chef, puisque je vous répète chers lecteurs, que je suis complètement à sec ! Voyons, donnez-moi une chance. Vous savez bien que les plus grands génies ont leurs moments d'engourdissement. Qui vous dit que la semaine prochaine ou peu après, je ne serai pas parvenu à me remettre d'aplomb et à redevenir un chroniqueur passable ? Vivez donc dans cette espérance et laissez-moi aller respirer l'air pur, loin des bouquins et des paperasses dont j'ai, pour le moment, plus que soupé.

Noël GAUDRY.

SOL LUCET...

On l'attend. On le désire. Tous ont les yeux tournés vers l'horizon... Il va luire enfin, le soleil de la Paix, obscurci pendant quatre longues années par un nuage de fumée et de poudre.

Et chacun de supputer les bénéfices ou les pertes en perspective. Le cœur des mères cesse de saigner; tel fils qui allait partir, restera; tel autre qui est rendu là-bas, reviendra bientôt, couvert d'une gloire facile; les socialistes, du moins, ils le croient, verront se réaliser leurs utopies. D'un autre côté, les profiteurs ont la mine basse (plus le diable en a, plus il en veut avoir) et aux journaux épais pleurent la mort de cette bonne vache à lait que fut pour eux la guerre.

Mais si tous, dans des états d'âme divers, attendent sa réapparition, bien peu semblent se figurer quel spectacle lamentable il est appelé à éclairer, ce pauvre soleil pacifique. N'est-il pas cet astre révélateur qui, après une nuit d'orage, vient, réaliste et cruel, montrer au semeur confondu, sa moisson abattue, tant d'espoirs annihilés ?

Aussi bien est-ce à la lumière de la paix que l'Humanité, plus calme et affranchie des tracas de la guerre, devra regarder en face la vraie situation: ces millions d'hommes couchés sur un sol disputé pied à pied; ces innombrables foyers où régnait naguère le bien-être, écroulés subitement; cette forêt de clochers immortels fauchés comme blé; tant d'industries précieuses écrasées par le développement pléthorique d'un petit nombre d'autres, moins utiles; enfin, un épuisement quasi-général des énergies, malgré la fière résolution de n'en laisser rien paraître,— voilà une partie de l'héritage que la guerre en expirant nous laisse sur les bras.

Nos hommes d'état, quand ils nous parlent des problèmes de l'après-guerre, semblent se borner aux seules considérations économiques ; mais combien d'autres problèmes, d'ordre politique, social ou moral, attendent une solution! Le tout, en effet, n'est pas d'avoir gagné la cause: il faut maintenant savoir user de la victoire. C'est donc un vaste champ d'action qui s'ouvre à tous ceux qui, hommes ou femmes, prêtres, soldats ou civils, ont contribué à cette victoire. Quant à nos anciens "win-the-war-and-lose-Canada", ils auront aussi, pourvu qu'ils le veuillent, de quoi exercer un zèle moins bruyant et surtout moins lucratif.

Enfin, si nous ne craignions de sortir du cadre de ce petit article, nous nous élèverions à de plus hautes considérations, à la suite d'un de nos prélats dans une récente circulaire, en faisant remarquer combien peu de chose, dans les événements actuels, a été laissé au hasard et comme on y voit partout le doigt de "Celui qui règne dans les cieux et de qui relèvent tous les empires."

Et puis, n'y aurait-il pas, dans cette guerre sans précédent, de quoi inspirer un appendice au "Discours sur l'histoire universelle" du grand Bossuet?... Mais qui s'en chargera? Pas nos Letapeur ni nos Nézyme, bien sur !

SHRAPNELL.

LES BILLETS DE LOZEAU

La troisième série des billets du soir de notre ami et collaborateur, Aibert Lozeau, s'enlève rapidement. Elle se vend 50 sous l'unité, 55 sous par la poste, au *Devoir*, chez l'auteur, 343, rue Drolet, en ville, et dans toutes les bonnes librairies de Montréal et de la province. Les deux premières séries sont épuisées. Il y a une remise spéciale pour les libraires qui envoient des commandes à la douzaine.

FADETTE

La quatrième série des lettres de Fadette aux lectrices du *Devoir* est à la veille de paraitre. Les deux premières sont épuisées et il reste quelques douzaines d'exemplaires de la troisième. On peut se procurer celle-ci au *Devoir* et dans les librairies de la province, au prix de 50 sous l'unité, 55 sous par la poste. Ce sera aussi le prix de la quatrième, dont nous annoncerons sous peu la mise en librairie.

L'EMPRUNT DE LA LIBÉRATION

Voici un communiqué que nous fait parvenir M. Henri Ponsot, consul général de France au Canada.

Montréal, le 28 novembre 1918.

A MM. les agents consulaires de la République et à tous les Français résidant au Canada.

Messieurs,

Le quatrième emprunt de la Défense Nationale, que le triomphe des armes alliées a permis de dénommer l'Emprunt de la Libération, vient d'être mis en souscription en France, et, bien que les résultats complets n'en soient pas encore connus, tout laisse entrevoir un succès sans précédent.

Pour vous permettre d'apprécier l'importance de l'effort financier de la France pendant la guerre, et la solidité de son crédit, il me suffira de vous rappeler que sur 104 milliards de francs fournis par le crédit à la Trésorerie française, du 1er août 1914 au 31 août 1918, 78 milliards 700 millions provenaient de l'épargne française, et 25 milliards 600 millions de l'étranger.

La Trésorerie a obtenu en France 32 milliards par l'émission de rentes perpétuelles, 27 milliards par l'émission de bons et d'obligations de la Défense Nationale, enfin 19 milliards d'avances de la Banque de France et de la Banque d'Algérie. Les taux du change sur l'étranger et la cote des valeurs françaises montrent assez la solidité de ces opérations basées sur une faculté intelligente de travail et d'épargne pour ainsi dire illimitée, et sur la confiance absolue de tous les Français dans les destinées de leur pays; c'est ainsi que le rapporteur du projet de loi autorisant le nouvel emprunt, M. Louis Marin, pouvait récemment constater que la rente 4 p.c. émise en 1917 se traitait déjà à trois points au-dessus de son cours d'émission. (J.O. 19 septembre 1918).

La France, qui par son épargne a tant fourni jusqu'au jour de la déclaration de la guerre au développement économique de pays amis, était bien appelée à trouver en retour un certain concours aux jours sombres de la guerre. Ce concours a été généreux, éclatant, de la part de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui ont fourni respectivement des crédits dépassant 12 milliards et 11 milliards de francs à la Trésorerie française. Au total 25 milliards de francs sont venus de l'Etranger pour alimenter les ressources de notre Trésorerie.

Ce serait d'ailleurs une erreur de croire que tout l'effort financier ait été demandé au crédit. Le pays de France n'a pas seulement tiré une traite sur l'avenir en donnant toutes ses économies au trésor, il s'est imposé dès le temps de guerre des charges nouvelles, et alors que ses plus riches provinces industrielles étaient tombées au pouvoir de l'ennemi, par suite de l'indigne violation de la neutralité de la Belgique, les ressources normales du budget français qui s'élevaient en 1914 à 4,173 millions de francs, ont été portées à un peu plus de 9 milliards, par l'adoption de mesures fiscales dont le poids a été résolument accepté par le contribuable. L'ennemi une armée de trois mil-

Quel Français aurait refusé de porter au maximum son effort financier, alors qu'il s'agissait par là de fournir à nos soldats le moyen de vaincre? alors qu'il s'agissait pour chaque famille de venger ses morts, et d'obtenir par la victoire l'éclatante satisfaction qui seule pouvait ramener un rayon de soleil sur les foyers dévastés?

La France a armé 7,700,000 de ses enfants, c'est-à-dire le cinquième de la population totale du pays, et sans aucune défaillance, du premier au dernier jour de la guerre, elle a toujours maintenu face à l'ennemi une armée de trois millions d'hommes. Sans oublier aucun de nos valeureux alliés au premier rang desquels je m'en voudrais de ne pas citer les Canadiens, qu'il m'a été donné de voir sur les champs de bataille qu'ils ont illustrés, il me sera permis de dire, m'adressant à des concitoyens, que les divisions françaises ont toujours constitué le pivot de toutes les combinaisons stratégiques sur le continent, alors que les escadres britanniques, partout et toujours invincibles, assuraient aux alliés la liberté des mers.

Un million sept cent mille Français sont tombés au champ d'honneur! Aucun pays ne revendiquera le triste mais glorieux privilège d'avoir donné tant de martyrs pour la plus juste des causes.

Les Français donneront un autre exemple. L'amour de la patrie, qui a des racines si profondes, suscitera des forces nouvelles, encore insoupçonnées de beaucoup et les oeuvres de paix répareront vite les destructions tragiques causées par la guerre.

Français du Canada, aujourd'hui, le Gouvernement de la République vous convie à souscrire à l'Emprunt de la Libération. Je sais à quel point vos rangs sont clairsemés, je sais combien sont partis dans l'enthousiasme patriotique des jours d'août 1914, combien ont répondu depuis à l'appel des armes, mais pour réduit que soit notre nombre, serrons les rangs, unissons-nous derrière le drapeau, et répondons dans la mesure de nos moyens à l'appel financier de la Patrie.

Dans une généreuse pensée dont j'accepte l'hommage pour notre pays, le gouvernement canadien, par la voix de l'honorable ministre des Finances, a bien voulu autoriser la souscription à cet emprunt au Canada, dès que les opérations de l'Emprunt canadien de la Victoire seraient closes.

La souscription à l'emprunt français, qui ne pouvait ainsi vous être offerte avant cette date, restera ouverte jusqu'au 14 décembre. Toutes les banques à charte canadiennes ont bien voulu mettre leurs guichets à la disposition du Trésor français. Vous trouverez là des formules de souscription, qui vous diront quel placement de premier ordre vous est offert, quelles chance considérables de plus-value vous sont réservées par l'achat de rente 4 p.c. à 70 francs 80 pour cent francs de capital nominal. Je n'ai pas besoin d'insister sur ce côté de la question.

Vous vous rencontrerez à ces guichets avec les souscripteurs canadiens que j'attends également nombreux, à la suite de l'honorable ministre des Finances, sir Thomas White, qui a eu la gracieuse pensée de souscrire au premier titre offert au Canada. Le Trésor français a déclaré son intention d'employer les fonds provenant de cette souscription à ses paiements ici: Nous voulons, en effet, entretenir et développer le courant d'échanges que la guerre a intensifié entre la France et le Dominion, et, ainsi, l'opération à laquelle vous êtes appelés à participer présente le double avantage de répondre aux intérêts communs de la France, d'où vous venez, et du Canada qui vous offre sa généreuse hospitalité et où nous retrouvons la même atmosphère de sympathie, de liberté et de progrès.

Henri PONSOT.

(Communiqué).

COUPS DE CISEAUX

Charles pleure

De l'*Echo de Paris*:

La presse allemande donne la version suivante sur la façon dont l'armistice a été signé à Vienne:

L'empereur Charles ayant lu les termes de l'armistice s'est mis à pleurer et dit: "Je ne peux pas signer cela, je ne peux pas accepter que les Alliés traversent notre territoire pour attaquer les Allemands."

L'aide de camp de l'empereur proposa alors que l'armistice fût signé par le maréchal Koevess. Celui-ci refusa, de même que trois autres membres du conseil. Finalement, le général Ars accepta, tout en protestant, de signer "parce que, déclara-t-il, l'Autriche ne pouvait pas tenir plus longtemps."

Sur Charles Lecocq

De *Oui*:

En 1911, les journaux ayant annoncé la mort de Charles Lecocq, la rectification suivante, signée Hugues Delorme, parut dans *Comoedia* du 21 février:

BULLETIN DE SANTE

Quelques loustics intelligents,
Devant qui la raison se cabre,
S'amusent à tuer les gens!...
Cultivant ce genre macabre,
Dans des communiqués *ad hoc*
Que sans contrôle on enregistre,
Du doux maître Charles Lecocq
Annoncent le trépas sinistre.
Notre Lecocq national
(Avec plaisir je le précise
Pour les lecteurs de ce journal),
Malgré sa gloire bien assise,
Pond des opérettes toujours:
Et nos fils moins sots que leurs [pères
Dont les Teutons sont les amours)
Leur feront des destins prospères!

Le soir même, Hugues Delorme recevait du père de *Madame Angot* cette jolie lettre en vers:

Mon cher Delorme, hélas! plus ne [ponds d'opérettes.
Pour déposer mes oeufs, où trouve- [rais-je un nid?...
A présent, lorsqu'on lit mon nom [dans les gazettes.
C'est pour apprendre que mon rôle [est bien fini!...
Ce qui devrait finir, c'est cette ri- [tournelle
Macabre qui deux fois m'a fait mou- [rir deux fois...
Mais, hélas! qui me dit qu'un re- [porter viennois
Ne me prépare pas une fosse nou- [velle?

Avec une bonne poignée de main.

Ch. LECOCQ.

AVIS est, par les présentes, donné que les révérendes soeur Marie-Marguerite, née Julie Michaud, soeur Marie-Magdalen, née Catherine McDonough et soeur Marie-Luc, née Marie Serafini, toutes trois de la communauté des soeurs Franciscaines, missionnaires de l'Immaculée Conception, établie en la cité de Montréal, s'adresseront à la Législature de Québec, à sa prochaine session, pour l'incorporation civile de leur communauté, suivant les lois de la Province de Québec, et l'octroi des pouvoirs et droits civils généralement accordés à des communautés religieuses.

SAINT-JACQUES, FILION, HOULE et LAMOTHE,
Procureurs des requérantes.
Montréal, le 5 novembre 1918.

"La Traverse de Lachine Limitée"

Avis est donné au public que, en vertu de la loi des Compagnies de Québec, il a été accordé par le lieutenant-gouverneur de la province de Québec, des lettres patentes en date du vingt-cinquième jour d'octobre 1918, constituant en corporation MM. Albert Pilon, Henri Décarie et Albina St-Denis, comptables ; Rémi Daoust, commis, et Adélard Cousineau, mécanicien, tous de Lachine, dans les buts suivants :

Construire, acheter ou autrement acquérir, posséder, frêter, vendre ou autrement aliéner des navires, bâteaux et chalands de toutes sortes et les employer pour faire dans toutes ses branches le commerce d'armateurs, frêteurs ou voituriers des personnes et des choses par mer et par terre ;

Construire, acheter ou autrement acquérir, louer, posséder et exploiter des quais, bassins et jetés, des chemins, des élévateurs et des entrepôts, les louer, les vendre ou autrement en disposer ;

Acquérir, établir et bâtir et maintenir

Pour vous, Mesdames

Lettres à une Lectrice

CLXXI

Les doigts agiles de la petite tricoteuse vont, viennent, infatigablement, les mailles s'ajoutent aux mailles et le tricot épais et chaud sort des broches où la laine s'est enroulée. Il y aura sous peu un enfant de plus qui n'aura pas froid, car c'est un tricot d'enfant que les mains charitables montent sur les broches agiles. Et ce ne sera pas le premier, non plus que le dernier. Depuis des semaines, immobilisée par la faiblesse des membres inférieurs, la tricoteuse, néanmoins, supplée à leur inactivité par le travail incessant de ses mains; et déjà, dans un coffre qui fleure le camphre et les préservatifs, les lainages s'entassent, tout près pour la distribution, à la Noël prochaine.

On a beaucoup tricoté pour nos soldats. Et c'était utile. Les pauvres gars qui, au fond des tranchées, hiver comme été, ont vécu des mois et des mois, n'ont pas toujours eu chaud ! Que de nuits ils ont passées les pieds dans la boue, le visage exposé au vent glacial, frissonnant de tous leurs membres,engourdis par le froid, mais devant avoir tout de même l'oreille au guet et le fusil au poing ! Aussi les tricots que nous leur avons envoyés ont-ils été accueillis joyeusement par eux, et se sont-ils félicités, qui, d'un maillot le tenant bien chaud, qui, d'un passe-montagne coupant la bise, qui, d'une cravate feutrée le protégeant contre les coups de rasoir du vent de nord ou d'ouest.

Mais il ne faut pas pour cela oublier nos pauvres, ceux qui grelottent dans les logis où il n'y a pas de charbon, ou si peu, ceux qui n'ont pas de draps ou n'ont que des couvertures très minces pour les nuits d'hiver où c'est à peine s'il y a quelques tisons dans le poêle. Il y a les tout petits qui jouent sur des planchers froids, les mères qui, pour que les enfants ne souffrent pas, sont prêtes à leur abandonner presque tous leurs pauvres vêtements, le père qui, chargé de famille, doit aller au travail avec des habits troués où le vent circule à l'aise et par où il peut le mordre mieux.

Nos sociétés de charité font de leur mieux pour voir à soulager toutes ces misères; elles multiplient les dons, les secours, l'assistance. Il leur faut donner à manger, de quoi se chauffer, des vieux vêtements, et le reste. Cela, toutefois, malgré leur zèle et leur charité, ne suffit pas. Quoi qu'elles fassent, il reste des misères sans secours, des gens qui ont froid, des convalescents qui ne sentent pas assez de chaleur bienfaisante pour que leur sang coule à nouveau dans leurs veines.

C'est pour ces gens qu'il faut que nous tricotions, que nous taillions des vêtements chauds, s'ils sont faits d'étoffes usagées; ce sont ces misères que nous devons soulager de chez nous, quand, assises à la chaleur tiède, nous ne savons que faire de nos doigts et de notre temps. Nous devons même dérober à celui-ci, s'il est occupé, des minutes à donner aux pauvres, pour que l'hiver ne leur soit pas trop dur et que nous n'oublions pas les devoirs de la charité.

Noël s'en vient. Ayons à distribuer, ce jour-là, dans les familles pauvres que nous connaissons ou qu'on nous indique, de quoi faire un peu de plaisir, donner un peu de confort à ceux qui souffrent et qui n'ont pas pour les réchauffer même le souffle de l'âne et du bœuf penchés sur la crèche de l'Enfant Jésus.

PAULE MANCE.

LA GRAPHOLOGIE AU NATIONALISTE

CŒUR AIMANT. — L'imagination est gracieuse et développe la gaieté : elle est enjouée, animée, très active, d'une tendresse naturellement dévouée et ingénieuse. Jolies qualités pratique d'ordre et de soin : elle a besoin d'harmonie et de beauté autour d'elle et elle excelle à les créer. C'est une nature bonne, souple où le charme féminin est accentué. La volonté est vive, un peu autoritaire, plus impulsive que persévérante. Une vanité un peu coquette qui aime à sentir l'admiration. Elle est sincère et franche. Je lui vois un grain de susceptibilité combattu par tout ce qu'il y a en elle de bienveillant et de désintéressé. Elle est optimiste et voit surtout le beau côté des gens, des choses, de toute la vie.

TI-CHIEN A LOULOU. — C'en est pourtant où je n'aurais qu'à ajouter le nom de l'auteur. Il y a quelques lignes toutefois dont je me servirai pour l'analyse. L'esprit est précis, appliqué, plus assimulateur qu'original. Elle est droite, mais d'une grande réserve qui favorise une certaine dissimulation quand elle la trouve utile. De la vanité et le souci constant de l'opinion qui peuvent nuire à la simplicité. Elle est active, ambitieuse et pratique. Le cœur est bon, capable d'affections tendres, mais elle est un peu exigeante avec ceux qu'elle aime et porté à les critiquer ainsi que tout le monde. La sensibilité est vive mais elle la cache autant que possible. Nerveuse et d'humeur variable. La volonté est précise, égale, assez ferme et toujours modérée dans son expression.

PETITE SONGEUSE. — Presque une enfant encore, sensible, d'humeur capricieuse, un peu étourdie mais capable de réflexion. Elle s'attriste facilement et souvent sans motif, mais elle est enjouée et elle est souvent animée et bruyante. Cœur excellent, très peu d'égoïsme, affections tendres qui développeront le dévouement en germe et qui ne s'est pas encore exercé. La volonté est douce et obstinée, peu persévérante, et le courage est médiocre, facilement ébranlé par les difficultés journalières. Orgeuil un peu hautain et peu de vanité. Une réserve orgueilleuse et timide qui gêne toutes les effusions. Très franche et très naïve. Assez d'ordre, de l'activité, et ces qualités gagneront à être cultivées.

LA CRAVATE JAUNE. — Cette écriture renversée indique presque toujours le désir de ne pas se laisser connaître et l'aptitude à se dissimuler. Dans le cas présent, ce trait est souligné par d'autres qui accentuent cette disposition, et cet homme ne se laisse pas pénétrer et ses plus grandes confiances ont des restrictions. Il est orgueilleux et égoïste avec une susceptibilité ombrageuse qui le rendent difficile. Un peu léger, gai, aimant le plaisir et le cherchant. La volonté est impulsive et ardente: esprit de contradiction et de critique très développé. Confiance en soi, ambition et un peu de vanité. Le cœur est bon , capable d'une tendresse qui lutterait bien contre l'égoïsme naturel. Je le crois dépensier et, par réaction, il lui arrive d'agir mesquinement. Il aime les bonnes choses de ce monde et il en jouit sans se faire de scrupules. Beaucoup d'imagination favorise les emballements et nuit quelquefois à la sûreté du jugement.

RAYONS. — Nature très droite et qui aime les situations nettes et les idées claires. Il a du bon sens et du sens pratique et le jugement, préparé par la réflexion est rarement en défaut.

Actif et gai mais facilement attristé, car il est impressionnable et sensible. La volonté est un peu indécise et manque d'initiative : par contre l'obstination rend la résistance solide, car elle est habituelle et assez ferme. Il se laisse cependant beaucoup influencer par le sentiment, et ceux qu'il aime prennent beaucoup d'empire sur lui. Il manque de persévérance et de courage que les obstacles ne font que raffermir : un peu craintif, porté à voir les côtés désavantageux d'une affaire, il perdra des chances par timidité. Le cœur est bon, dévoué, aimant, constant et fidèle dans ses affections. Les qualités pratiques laissent un peu à désirer. Il n'est pas assez défiant.

UNE BLONDE AMIE. — Délicate, sensible, un peu nerveuse, elle a l'humeur inégale et une disposition accentuée à la tristesse et au mécontentement. Bonne, tendre, dévouée, elle ne compte pas ses peines et se rend au bout de ses forces, car elle a peu de santé, je crois. La volonté est plus vive que forte; tout ardeur et impulsive, elle manque de ténacité et de persévérance, mais c'est une volonté qui se renouvelle sans cesse. Elle est autoritaire et indépendante, très impatiente et souvent irritable. Ni orgueil, ni vanité; c'est une modeste qui se tient à l'écart avec la crainte d'importuner ou d'ennuyer les autres.

Toutes les délicatesses du cœur. Malgré l'absence de culture, elle a le goût des jolies choses de l'esprit.

ÉCHANTILLON. — Sensée et pratique, elle est active, un peu routinière, droite, sincère et bonne, capable d'affections constantes et sincères où il entre peu de chaude tendresse. Elle sait se dévouer, mais en surmontant un peu d'égoïsme dont le premier mouvement est de se dérober à l'effort. Jolie simplicité qui ignore toutes les formes de la vanité. Elle est un peu timide et un peu susceptible, mais elle est sensée et généreuse et l'impression désagréable dure peu.

La volonté est précise, ferme, active et persévérante. Elle est courageuse et convaincue qu'il y a toujours un moyen de surmonter les difficultés. C'est une disposition précieuse et qui en effet favorise la solution de nombreux problèmes.

WOYETTE. — Une jolie écriture harmonieuse et délicate où la distinction est évidente ainsi que la grâce et le charme d'une nature souple, bonne, tendre et généreuse mais un peu triste et déçue. Aucune vanité, aucun égoïsme. La volonté n'est pas forte et elle est très facilement dominée, malgré une indépendance fière qui s'oppose à certaines concessions. Vivacité, un peu d'entêtement. Le manuscrit indique une grande lassitude, mais le repos, le bonheur épanouiraient cette jolie nature qui a besoin de soleil, de sympathie, d'élégance, et qui souffre de ce qui est laid et mesquin : elle voudrait avoir ses coudées franches et on dirait qu'elle a les ailes coupées.

Jean DESHAYES

L'AUTO DE SAINT NICOLAS

LEGENDE MODERNE

Au Paradis, saint Nicolas
S'abandonnait à la tristesse,
En pensant au brusque trépas
De sa vieille et si douce ânesse.

Voici que soufflaient les autans,
Que décembre allait reparaître,
Elle avait mal choisi son temps
Pour quitter son excellent maître,

A l'heure où, dans tout le pays,
Selon un immuable rite,
Il devait aux petits amis
Faire l'annuelle visite.

"Je suis trop vieux, disait le saint,
"Pour entreprendre un tel voyage,
"A pied, un bâton à la main,
"Emportant un nombreux bagage.

"Je ne puis mettre sur mon dos,
"Trompettes et polichinelles,
"Ce sont là trop pesants fardeaux,
"Mes épaules y sont rebelles.

"Dois-je laisser dans l'abandon
"Garçonnets et fillettes sages?
"Que diraient-ils de leur patron
"Dans leurs innocents bavardages?

"Pensez aux tout petits, Seigneur,
"Ayez pitié de ma détresse,
"Pour un fidèle serviteur
"Ressuscitez la vieille ânesse."

Les plaintes de saint Nicolas
Emurent le céleste Père:
"Je veux te tirer d'embarras,
"Mon brave ami, dit-il, et faire

"Pour toi les choses grandement,
"Afin que l'on sache sur terre
"Que je suis dans le mouvement."
A ces mots, un coup de tonnerre

Dans le ciel soudain retentit
Et, d'un épais et blanc nuage,
Une auto superbe surgit,
Trépidant, cornant avec rage.

"Voilà, grand saint", dit le Seigneur,

"Ce qui va remplacer ton âne,
"Je te sacre parfait chauffeur,
"Tu ne connaîtras pas la panne!"

Le saint, confus, laissa couler
Des larmes de reconnaissance,
Et, fier, s'empressa de filer
A grande allure vers la France.

Sa corne s'entendait de loin,
C'est pour cela que, cette année,
Les enfants n'ont plus mis de foin
Pour l'âne sous la cheminée,

Et que certains, bien inspirés,
Ont remplacé l'humble pitance
(Faut-il pas suivre le progrès!)
Par des petits bidons d'essence!

Georges DUBUT.

RECETTES

BŒUF BOUILLI AU GRATIN

Faites revenir à la poêle du lard coupé en morceaux, versez-le dans un plat qui aille au feu, saupoudrez de chapelure ; dressez un petit lit de champignons, oignons et persil coupés menus avec sel, poivre, épices et une pointe d'ail; ensuite, placez vos tranches de bœuf; puis, encore un lit de champignons, oignons, persil et assaisonnements, chapelure par-dessus le tout; mouillez de bouillon et faites cuire à petit feu, dessous et dessus, pour gratiner, ou mettez au four.

ESCALOPES DE HOMARDS

Prenez un homard assez grand, cuit au court-bouillon et refroidi, et rangez dans un plat à sauter bien beurré les chairs de la queue coupées en escalopes. Faites-leur vivement prendre couleur des deux côtés.

D'autre part, épluchez les pattes et pilez-les au mortier dans une sauce tomate à laquelle vous aurez mélangé un bon morceau de beurre et une ou deux cuillerées de cognac. Cuisez et tournez ce mélange pendant quelques minutes sur un feu doux. Dressez les escalopes en couronne sur cette purée, que vous aurez relevée d'une pointe de Cayenne.

CONTE DU DIMANCHE

L'INVENTEUR

par

Jacques Constant

Dans la cour des aliénés calmes, Pierre et Jean, les deux garçons de service, devisaient tranquillement et grillaient une cigarette en attendant l'heure du réfectoire.

Soudain, l'un d'eux poussa une exclamation étonnée :

— Pige-moi l'"Ingénieur", là-bas! Qu'est-ce qu'il a à gesticuler?

— Probablement son araignée qui le travaille, répondit l'autre en haussant des épaules indifférentes.

Pourtant, l'attitude de l'Ingénieur était manifestement insolite. Ce surnom désignait un petit vieux taciturne et paisible, toujours méticuleusement boutonné dans l'uniforme gros-bleu à passepoil rouge. Il marchait à pas comptés, sans se mêler aux autres administrés, et sa manie, bien inoffensive, consistait à tracer sur le sable de la cour des lignes de lettres et de chiffres entremêlés selon une disposition qui semblait baroque à des spectateurs peu familiarisés, en général, avec les équations algébriques. Parfois encore, se croyant métamorphosé en oiseau, il courait à perdre haleine en déployant des ailes imaginaires, ou bien, sous l'empire d'un chagrin mystérieux, il pleurait silencieusement dans un coin; mais jamais, jusqu'à ce jour, il n'avait montré pareille agitation. En proie à un inexplicable accès de fureur, il brandissait un journal, poussant des clameurs indignées et des cris de rage. Habitués à d'identiques spectacles, où chacun, à son tour, jouait le premier rôle à l'heure de la crise, les hospitalisés passaient sans prêter d'attention au pauvre dément.

Seuls, deux persécutés de marque, qui se croyaient respectivement Louis XVII et le tsar de Russie, s'arrêtèrent avec compassion devant le camarade qu'ils daignaient admettre dans leur intimité.

— Oh ! les canailles, les misérables ! hurlait celui-ci. L'homme-oiseau, c'est moi. Ils m'ont volé mes plans, mes brevets.

— C'est son accès qui le prend, fit gravement le pseudo-Louis XVII.

— Dans mon empire... commença le faux tsar.

Une voix brutale interrompit la phrase commencée :

— Eh ! dis donc, l'Ingénieur, tâche de ne pas g--ler comme ça, ou gare la camisole et la douche !

Les deux majestés s'enfuirent précipitamment, tandis que le pauvre fou, arraché à ses rêves, tournait vers l'interpellateur un regard d'effroi. Puérilement, il s'excusait :

— Pardon, monsieur le gardien, je ne le ferai plus. Je me suis laissé emporter par la colère. Mais aussi il y a trop d'injustice.

— Ah bah ! gouailla l'infirmier avec une évidente intention de moquerie, raconte-moi ça.

— Non, non, j'ai des ennemis puissants, je ne puis rien vous dire. Seulement, j'ai une faveur à vous demander. Je voudrais voir M. le directeur. J'ai une communication de la plus haute gravité à lui adresser.

— Il en aurait une santé, le directeur, s'il recevait tous les loufoques qui ont des blagues à lui raconter. D'ailleurs, c'est du ressort du surveillant.

Assis dans la cage vitrée qui commandait la porte de sortie, ce rogue fonctionnaire savourait les lentilles copieuses du déjeuner administratif. Sans se départir d'une olympienne impassibilité, il écouta la requête de l'Ingénieur.

— Rédigez une demande d'audience sur papier ministre et remettez-la-moi. Mais je dois vous avertir que j'en emporte une cinquantaine chaque matin quand je vais à la signature, de sorte que...

— ...La mienne a bien des chances d'être jetée au panier ?

— Je le crains.

— Monsieur le surveillant, par pitié, conduisez-moi jusqu'aux bureaux. Intercédez pour moi.

Comme un enfant, le vieillard suppliait; il embrassait les mains du surveillant, il se traînait à ses pieds. Pour avoir la paix, l'autre lui donna ce conseil :

— Écoutez, vous avez de la chance. Cet après-midi, justement, le directeur doit visiter la division avec un journaliste américain. Faudra même que vous donniez un coup de main pour le nettoyage des carreaux. Alors, dame ! profitez de l'occasion. Essayez d'aborder ces messieurs et de les entretenir de votre petite histoire.

Il n'était pas rare, en effet, que le directeur accompagnât lui-même les personnages de marque que hantait la curiosité de connaître les tristesses d'un asile d'aliénés. Pendant ces rares instants, il était accessible.

Comme trois heures sonnaient à l'horloge de la chapelle, l'attente anxieuse de l'Ingénieur reçut sa récompense. Il se précipita; mais, hélas ! nombreux étaient les déments qui avaient à formuler des réclamations. Houspillé, bousculé, il fut distancé par les plus agiles, qui formaient déjà la haie autour des nouveaux venus. Enfin, il put s'approcher à son tour.

—Et vous, mon ami, que désirez-vous ?

— Dix minutes d'entretien. Ne craignez rien, monsieur le directeur, je suis raisonnable, moi. N'est-ce pas, monsieur le surveillant ?

— Je n'en doute pas, mais je suis pressé, et dix minutes, c'est beaucoup.

Intéressé, le journaliste américain intercéda pour le petit vieux.

— Allons ! se résigna le fonctionnaire, accompagnez-nous. Pendant le chemin, vous nous soumettrez votre requête.

Docilement, l'Ingénieur chemina à leurs côtés. Il déclara que le matin même il lui était arrivé, par hasard, de parcourir un journal vieux de plusieurs semaines. Quel n'avait pas été son émoi en lisant les exploits de Wilbur Wright !

— *All right !* mon compatriote.

— Vous n'êtes pas en avance, sourit le directeur; il y a des mois que les aviateurs défraient les colonnes des grands quotidiens.

Le fou s'excusa. Depuis longtemps, il ne lisait plus les journaux. Pour les internés, — il avait dit tout d'abord les prisonniers et s'était vivement repris, — la vie du dehors n'existait plus. Les murs de l'asile suffisaient à les isoler du monde. Ainsi s'expliquait qu'il eût ignoré des expériences qui passionnaient la foule. Et pourtant le problème de l'aviation ne pouvait le laisser froid, puisqu'il était le premier à l'avoir résolu.

N'avait-il pas, quatre lustres auparavant, imaginé une machine volante dont il n'avait pu malheureusement faire contrôler les essais, mais qui valait tous les aéroplanes ? Il comptait sur le directeur pour envoyer une rectification à la presse et revendiquer la priorité de l'invention.

Tandis qu'il parlait, illustrant ses démonstrations par de grands gestes, ses deux interlocuteurs échangeaient entre eux des sourires apitoyés.

— Une simple question, interrogea le directeur. Rappelez-moi donc votre nom et celui de l'endroit où vous avez essayé votre appareil.

— Mon... nom ? Je... ne... sais plus, balbutia le pauvre diable.

— Alors, mon ami, si je vous accordais la liberté, que vous avez réclamée à maintes reprises, quel usage en feriez-vous ? Où iriez-vous ?

Le dément ouvrit des prunelles immenses où la douleur, l'effroi, la stupéfaction étendaient leurs brouillards; puis, d'une voix cassée et chevrotante, il soupira :

— La li-ber-té... au bout de vingt ans ? Non... c'est... impossible.

Et il s'enfuit en sanglotant.

Émus par cette scène poignante les deux hommes s'étaient arrêtés un instant et suivaient du regard cette pauvre chose lamentable, cette loque désemparée qui avait peut-être été jadis une claire et lumineuse intelligence.

Quand le dos voûté du malheureux eut disparu sous l'ombre rousse des marronniers automnaux, le journaliste hocha une tête grave :

— Évidemment, conclut-il, l'infortuné ne jouit pas de la plénitude de ses facultés, et pourtant je vous avoue que son récit si logique m'a impressionné. En tout cas, il semble absolument inoffensif.

— Il m'a toujours paru tel, mais il ne faut pas se fier à la douceur des maniaques. Le docteur Menuisier, notre médecin en chef, affirme, en effet, que sous l'empire d'une contrariété, d'une contradiction, il peut devenir dangereux. D'ailleurs, si sa fiche vous intéresse ?

— J'allais vous en parler !...

Dans le cabinet directorial, dont l'austérité administrative n'exclut pas un luxueux confort, les deux hommes consultent la fiche 2,876. Elle porte les mentions suivantes :

"Pierre Chatelier, 31 ans, ingénieur des arts et manufactures, interné le 15 juin 1885, à la requête de sa famille."

Dans le dossier figure, avec les pièces réglementaires (certificat signé de deux médecins, procès-verbal du commissaire de police), l'extrait d'un jugement du tribunal civil portant interdiction du dément et nomination d'un tuteur chargé de gérer ses biens, meubles et immeubles.

Sur une feuille d'observations, le docteur Menuisier, parmi le galimatias des phrases techniques, a inséré ce diagnostic sans appel : "Délire vésanique partiel (manie inventive). Le 2,876 prétend avoir trouvé le moyen de s'élever au-dessus du sol à l'aide d'un appareil n'empruntant sa force ascensionnelle à aucun des gaz plus légers que l'air ! ! ! Maniaque d'autant plus incoercible que les déductions sur lesquelles s'appuie l'idée fixe ne manquent pas d'une certaine logique spécieuse et paradoxale."

Le directeur et le journaliste se regardèrent. Un même doute affreux les envahissait. Nulle impossibilité, en effet, à ce que, vingt-trois ans auparavant, Pierre Chatelier eût découvert le secret du plus lourd que l'air. Oui, mais ils étaient significatifs, les trois ironiques points d'exclamation du docteur Menuisier. La science officielle, qui n'admettait qu'à regret les résultats acquis par les aviateurs, considérait, vers 1885, qu'il fallait être insensé pour rêver à la conquête des nuages pour imaginer des aéroplanes ou des hélicoptères.

Le premier, l'Américain exprima toute sa pensée :

— Mais c'est une abominable erreur. Cet homme n'est pas fou. Il faut le libérer.

— Il ne l'était peut-être pas, mais maintenant il est trop tard, il l'est devenu !

Puis, plus bas, avec la crainte que sa confidence ne fût interceptée, le directeur de l'asile ajouta :

— D'ailleurs, il y a trop de gens qui ont intérêt à ce qu'il soit fou !

Jacques CONSTAN

LE CROCHET

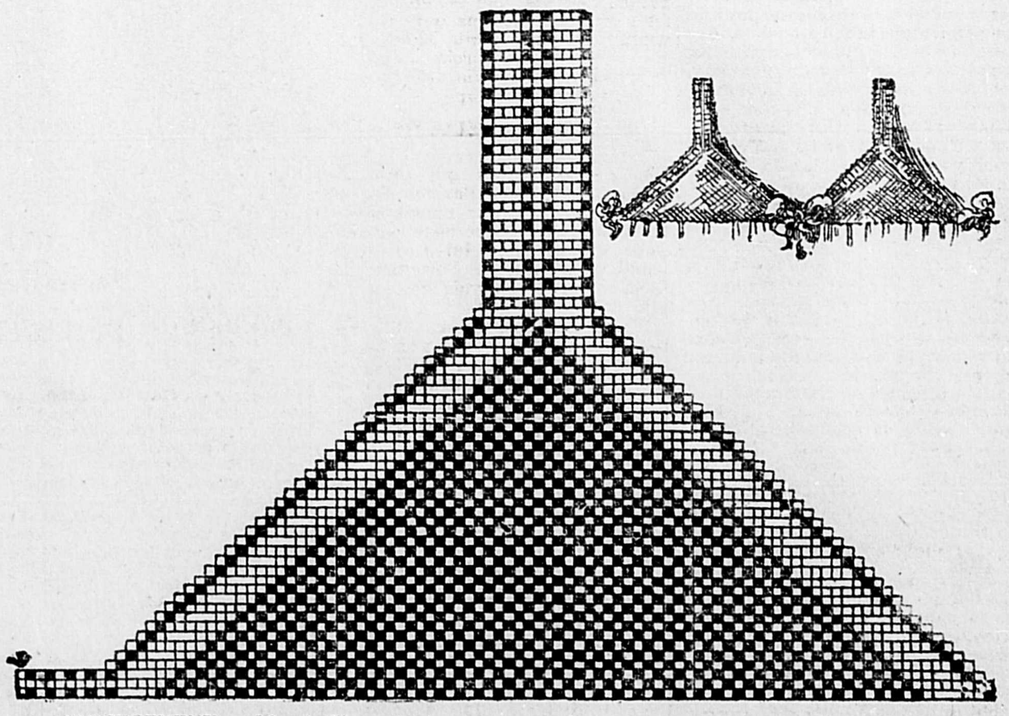

EMPIECEMENT. — Plus le fil employé pour crocheter cet ouvrage sera fin, plus l'effet sera joli. Se servir de coton No 100 et commencer au bas d'un côté du devant puis renouveler jusqu'à l'épaule et redescendre au dos. Ensuite faire l'autre moitié de la même manière.

On peut rapetisser cet empiècement en diminuant le sous bras et en omettant quelques-uns des rangs du bas.

Avant de le coudre au tissu, finir par une dent simple.

L'ensemble est tout à fait joli.

RHUMATISME

Traitement à prendre chez soi, donné par quelqu'un qui en était atteint.

Au printemps de 1893 je ressentis les attaques du rhumatisme musculaire et inflammatoire. Pendant trois ans je souffris comme seuls le savent ceux qui ont cette maladie. J'essayai remède sur remède, consultai médecin après médecin, mais tout le soulagement que j'en recevais n'était que passager. Enfin je trouvai un remède qui me guérit complètement et le mal n'est jamais revenu. Je l'ai indiqué à nombre de personnes qui en étaient affligées et même que le rhumatisme clouait au lit, et en chaque cas il opéra une guérison.

Je veux que toute personne qui souffre du rhumatisme, sous quelque forme qu'il se présente, essaye la puissance merveilleuse qu'a ce remède de les guérir. N'envoyez pas un sou ; envoyez simplement votre nom et votre adresse et je vous en enverrai gratuitement pour l'essayer. Après que vous en aurez fait usage et qu'il aura démontré qu'il est ce moyen que vous avez si longtemps cherché pour vous guérir de vos rhumatismes, vous pouvez en envoyer le prix : une piastre. Mais comprenez bien, je ne veux pas votre argent à moins que vous ne soyez parfaitement satisfait de l'envoyer. N'est-ce pas raisonnable ? Pourquoi souffrir plus longuement lorsqu'un soulagement positif vous est ainsi offert gratuitement ? Ne remettez pas à plus tard. Ecrivez aujourd'hui.

Mark H. Jackson, No 418 E Gurney Bldg., Syracuse, N. Y.

ARTS -- LETTRES -- SCIENCES -- POLITIQUE -- HISTOIRE -- VIE SOCIALE

TONIOLO, UN GRAND CHEF CATHOLIQUE

Un savant et un chrétien — Ses vertus — Son enseignement — Son influence — Ses convictions religieuses — Sa mort — Une perte pour l'Italie — Un homme sans "décoration" — La "démocratie chrétienne" ; comment il la définissait.

Rome, 27 octobre.

La mort de M. le professeur J. Toniolo est une perte irréparable pour l'action catholique italienne. Depuis trente ans, il était reconnu par tous comme le directeur intellectuel de leur mouvement. Aux moments les plus critiques, un discours, un article, une lettre de M. Toniolo remettait le calme dans les esprits, en indiquant entre les tendances extrêmes la voie sûre de la doctrine, de l'obéissance et du juste milieu.

Ce qui lui valait cette influence, c'était une science historique et juridique d'une érudition et d'une loyauté auxquelles on rendait hommage dans tous les camps, et en même temps sa piété, son esprit de foi, son dévouement ardent à l'Eglise, à toutes ses gloires comme à toutes ses espérances, son attachement au St-Siège, comme un phare sauveur à travers toutes les ténèbres et tous les écueils. De sa personne rayonnaient vraiment des effluves de sainteté; elle évoquait tout de suite la vision de cet autre professeur laïque, de l'Université de Pavie, Contardo Ferrini, mort le 17 octobre 1902, à l'âge de 43 ans, et dont le procès de béatification est ouvert, depuis 1910, à la curie épiscopale de Milan.

C'est aussi à notre comte Albert de Mun, que faisait penser le professeur Toniolo, moins éloquent, sans doute, mais aussi puissant formateur des intelligences et des volontés.

* * *

Le professeur Joseph Toliono allait accomplir, cette année, le cinquantenaire de son enseignement dans les universités d'Italie. C'est en 1868 qu'il avait débuté à Padoue, comme professeur adjoint à la chaire de droit politique, d'où il passa comme titulaire à celle de la philosophie du droit, puis d'économie politique. C'est en cette qualité qu'après avoir fait un stage très court à Venise et Modène, il arrivait en 1882 à l'importante Université de Pise. Par la franchise de son caractère, poussée jusqu'au scrupule, le courage simple sans forfanterie ni faiblesse de ses convictions religieuses, il conquit bien vite l'estime et l'affection de ses collègues, non moins que l'admiration de ses élèves et de toute la cité.

Ses funérailles, triomphantes, qui ont été présidées par son grand et vieil ami, le cardinal Maffi, l'éminent archevêque de Pise, et auxquelles ont voulu assister, outre le corps professoral, les autorités civiles et militaires ayant à leur tête le préfet, ont montré quelle place tenait à Pise le professeur Toniolo, tandis que le ministre Meda s'était rendu expressément de Rome à Pise pour lui porter le témoignage personnel d'une amitié qui ne s'est jamais démentie, et le témoignage officiel de la gratitude du gouvernement italien envers un des meilleurs serviteurs de la Patrie. Le jour même où il se mourait, le 7 octobre, le président du Conseil, M. Boselli, soumettait à la signature royale un décret nommant Toniolo, grand-officier de la couronne d'Italie, à l'occasion de son cinquantenaire d'enseignement.

"Il n'a encore aucune décoration, c'est donc une chose exceptionnelle, écrivait le premier ministre. Mais Toniolo mérite cette exception; je le connais personnellement. C'est un savant de valeur; c'est une personnalité digne de tout respect. Il a eu une foi vivante et ouverte même en des temps peu propices, et montra une admirable unité de pensée et de vie."

Un autre économiste de réputation universelle, M. Luigi Luzzatti, qui n'est pas catholique, comme on le sait, ni même chrétien, écrivait à la veuve de M. Toniolo : "Vous savez quelle affection profonde et ancienne me liait à ce "Saint laïque". La hauteur de son génie et de sa science se cachait dans sa modestie si spontanée, et dans le plus pur désintéressement. La foi dans les effets de la bonté nous réunissait dans la foi en Dieu. Il s'est approché de l'idéal de Saint-Bernard : "Lucere et ardere perfectum est". Nous avons perdu Joseph Toniolo, mais son esprit immortel nous assiste à jamais par le souvenir de la vertu jointe au savoir".

* * *

La science de M. Toniolo reposait sur une étude constante et approfondie des données les plus positives de l'économie politique. C'était un maître de la statistique. Son érudition apparait dans des monographiques comme "Les facteurs éloignés de la puissance de Florence au Moyen-Age", "les origines de capitalisme dans la république de Florence". Il ne voulut jamais accepter que l'économie politique fût une science matérialiste. Il excellait à montrer tout ce qu'au point de vue du travail, de la personne du travailleur, des devoirs humains, de la richesse, etc., le christianisme avait apporté dans le monde d'heureux et imprescriptibles changements. Comme Godefroy Kurth, il établissait par des faits les progrès que la civilisation doit au christianisme, et plus particulièrement au catholicisme. Toute sa vie il combattit comme une erreur grossière, la théorie de la supériorité des nations protestantes sur les nations catholiques. Il était un apôtre convaincu et ardent de la vocation providentielle des races latines, et ne manquait aucune occasion de prêcher l'union féconde, par exemple, de la France et de l'Italie. C'était un professeur d'optimisme, et par le fait, un maître d'activité et d'énergie.

Toutes ces qualités se retrouvent dans son "Traité d'Economie Sociale", dont il n'a publié que l'introduction, dans les recueils de ses conférences, dans les nombreux articles de la "Rivista internazionale di Scienze sociali e discipline auxiliarie", dont il fut le codirecteur avec Mgr Talamo, dès la fondation.

Son action personnelle atteignit son apogée sous Léon XIII, dans les années qui suivirent l'Encyclique "Renum Novarum". Il avait coopéré, pour une large part, avec ses amis de l'Union de Fribourg, à l'élaboration de cette grande charte du monde ouvrier. Plus que personne il travailla à en infuser dans les masses catholiques l'esprit et les réalisations pratiques. Ses études d'histoires sociale et d'économie politique l'avaient prédisposé à se faire l'avocat et le propagateur du mouvement auquel il contribua plus que personne à faire donner le nom de "Démocratie chrétienne". Dans une brochure fameuse, qui a toujours été considérée en Italie comme le commentaire le plus autorisé des directions de Léon XIII et de Pie X sur cette question, il précisait le sens de cette appellation. La démocratie, disait-il, est une organisation de société où toutes les forces sociales, juridiques et économiques, rationnellement hiérarchisées, coopèrent dans leur mesure propre au bien commun de tous, avec ce résultat qu'en dernière analyse ce sont les classes inférieures, arrachées ainsi à leur faiblesse, qui proportionnellement en retirent le plus d'avantages". C'était là, à ses yeux, la démocratie chrétienne essentielle, le christianisme ne permettant plus, comme sous le paganisme ancien ou ressuscité, qu'un individu ou une caste pussent profiter de leur force pour faire vivre à leur profit exclusif le reste du genre humain. M. Toniolo ajoutait qu'à la longue, ces classes inférieures au bénéfice desquelles le christianisme faisait ainsi respecter les vertus de charité et de justice et travailler toute la société, finissaient pas atteindre un niveau supérieur, telles les démocraties italiennes du moyen âge, et qu'arrivées à ce stade de développement, elles pouvaient revendiquer des droits à une participation personnelle dans les organisations politiques et sociales, qui devenaient alors des "démocraties" au sens politique et social du mot. Sur cette signification dérivée et secondaire de la démocratie chrétienne, il y aurait eu erreur, ajoutait-il, à engager la doctrine ou la hiérarchie de l'Eglise. Cette distinction établie par M. Toniolo dès 1896, éclairait d'avance les documents "Graves de Communi Re" de Léon XIII, ou l'Encyclique "Notre charge apostolique" de Pie X, sur cette question.

* * *

Pie X conserva au professeur Toniolo la même affectueuse confiance que Léon XIII.

La réforme de l'action catholique italienne en 1905 reposa sur deux hommes, le comte Medolago et le professeur Toniolo. Lorsqu'à la fin de l'Encyclique "Pascendi" le Pape annonçait la fondation d'une Association scientifique catholique internationale, c'est encore sur Toniolo qu'il comptait pour la réaliser. Et M. Toniolo songea tout de suite à s'assurer l'appui de l'éminent triumvirat qui s'appelait Rampolla-Maffi-Mercier.

Dans toute cette période troublée de l'histoire sociale de l'Italie, Tonolio joua un rôle constant de médiateur et de pacificateur, et il obtenait l'obéissance parfaite à toutes les directions du Saint-Siège.

* * *

La guerre ne le prit pas au dépourvu. Que de fois, dans ses conférences et ses conversations, nous l'avions entendu dénoncer les erreurs philosophiques de la sociologie allemande hégelienne! Et il montrait avec une logique toute prophétique, les malheurs que ces aberrations intellectuelles entraineraient, tôt ou tard pour la civilisation et pour l'Europe.

Mais sa confiance dans la victoire finale de la cause du droit ne l'abandonna jamais un instant. Il était soutenu par ses convictions de savant dans la fécondité et les ressources étonnantes de l'esprit latin. Il réconfortait les plus pessimistes quand il rappelait les retours inattendus, les "rebondissements" de cette France qu'il considérait lui aussi comme une seconde patrie.

"Il laisse cette terre, dit le manifeste affiché sur les murs de Pise par la Fédération des jeunes, à l'heure où la justice et le droit des jeunes, à l'heure où la justice et le droit dont il fut l'apôtre invincible et autorisé, triomphent de la barbarie; il nous quitte au moment où s'ouvre l'ère nouvelle ou la grande famille humaine recevra une nouvelle organisation, un nouveau bien-être des principes de cette démocratie chrétienne dont il fut le père et le propagandiste... Son esprit, du sein de la vie de gloire dont il jouit au ciel nous redira toujours la vitalité féconde de ce sublime évangile étudié et vécu comme l'étudia et la pratiqua le Maitre disparu".

CECIL.

(La Libre Parole).

LES ARABES DE SYRIE

CE NE SONT PAS DES PRIMITIFS

Les gouvernements alliés ayant reconnus officiellement aux Arabes de Syrie, qui ont coopéré à la victoire, la qualité de belligérants, le général X..., dans l'"Intransigeant" donne les précisions suivantes sur les Arabes :

Depuis longtemps déjà, l'opposition de race qui existe entre les Arabes et les Turcs, un moment atténuée par une foi religieuse commune, s'est réveillée ardente et irréductible.

La constitution du nouveau royaume d'Arabie(ou du Hedjaz), a été la manifestation éclatante de ces sentiments.

Ce n'est pas seulement une révolution politique, c'est surtout une révolution religieuse qui a fait rentrer dans la descendance du Prophète, les Coréischites de la Mecque, la primauté religieuse que le Coran leur avait expressément attribuée, et qui avait été usurpée par le sultan turc de Constantinople par le seul droit de la conquête. Désormais ce sultan turc ne sera plus "le Commandeur des Croyants" et il a perdu de ce fait l'autorité religieuse qui en faisait le chef spirituel de tous les musulmans.

Mais déjà, avant les Arabes de la Mecque, les Arabes de la Syrie avaient élevé la voix pour faire connaître leurs justes revendications et avaient établi dans un programme concerté à Beyrouth, la charte nouvelle qu'ils voulaient réaliser.

Ils comptaient pour cela sur l'aide traditionnelle de la France, particulièrement en 1915, où un projet d'intervention franco-anglaise fut étudié, et ils n'attendaient que ce geste pour proclamer leur séparation de l'empire turc.

Il s'agissait pour nous d'aller, en libérateurs, aider des amis fidèles à se libérer d'un joug abhorré et à organiser ensuite leur existence nationale, en conformité de leur idéal et de leurs intérêts.

Les Arabes de Syrie ne sont pas des primitifs. Ce sont des civilisés dans la force du terme, des esprits très ouverts à toutes les idées modernes, pour lesquels le progrès ne saurait consister à changer de maitre.

HEIMATLOSE ET APATRIDE

DES MOTS A CREER. — LES "BIPATRIDES".—QU'EN PENSENT LES PURISTES ?

Il existe en droit international une catégorie de personnes qui n'ont pas de nationalité du tout, soit parce qu'elles ont perdu leur nationalité d'origine sans en acquérir une autre, soit parce qu'elles sont nées dans un pays où le simple fait de la naissance ne confère pas la nationalité tandis que leurs parents relèvent d'un autre pays où il faut être né pour y posséder le droit de cité, soit pour d'autres motifs encore. Actuellement, il n'existe qu'un mot pour désigner ces personnes, et c'est un mot allemand d'apparence assez peu élégante. On les appelle des "Heimatlose" et on qualifie leur état de "Heimatlosigkeit". Ces deux termes se sont glissés dans la langue juridique d'autres pays que l'Allemagne, et notamment de la France, parce qu'ils étaient tout faits et qu'on n'en avait pas d'autres sous la main ; on a essayé seulement chez nous de franciser un peu le second en le remplaçant par "Heimatlosat", ce qui n'est pas non plus fort heureux. Dans un article à la fois spirituel et érudit publié par le journal " la Loi", M. Claro, avocat à la Cour d'appel de Paris, a émis l'idée de substituer à ces expressions, d'apparence vraiment trop germanique, celle "d'apatride" et d'"apatridie", qui, avec leur allure grecque, sont certainement préférables et qui valent mieux que celle de "sans-patrie" à laquelle l'usage a donné un sens blessant. Il propose aussi, d'ailleurs sans enthousiasme, de qualifier de "bipatrides" les individus qui souffrent du défaut inverse et qui ont deux patries au lieu d'une, ceux par exemple à qui la célèbre loi Delbrück permet d'être à la fois, suivant leurs convenances, citoyens de l'Allemagne et d'un autre pays. Cette seconde proposition sera sans doute moins bien accueillie des puristes qui n'aiment pas les étymologies mi-grecques mi-latines et qui, par exemple, n'ont pas pu s'habituer encore à qualifier "d'hippomobiles" les fiacres à chevaux.

AU PAYS DE FOCH

"L'homme qui a gagné la guerre!" Ce sont les Anglais eux-mêmes qui ont donné ce nom au maréchal à qui appartient aujourd'hui de décider les conditions auxquelles les Alliés peuvent accorder l'armistice aux Allemands vaincus.

Tarbes, la ville natale de l'illustre soldat auquel nous devons la victoire, songe à lui élever, de son vivant, une statue, et les promoteurs de cette idée voudraient que le monument remplaçât le Danton qu'inaugura jadis le général André, d'autant que le célèbre conventionnel, né à Arcis-sur-Aube, n'a de Tarbes que... le sculpteur qui reproduisit la robuste effigie.

Tandis que Ferdinand Foch, lui, est bien un véritable enfant des Hautes-Pyrénées. N'est-il pas né rue Saint-Louis, le 2 octobre 1851, à deux pas du vieux lycée où il alla en classe durant deux années, 1861 et 1862 et où il obtint, non pas des prix, mais plusieurs accessits. Son père, M. Bernard-Jules-Napoléon Foch, était, il est vrai, originaire d'un département voisin — le berceau de la famille Foch se trouve, on le sait, à Valentine, près de Saint-Gaudens, dans la Haute-Garonne — mais durant douze ans, il resta à Tarbes où il fut conseiller de préfecture, puis secrétaire général de la préfecture des Hautes-Pyrénées. La mère du maréchal, Marie-Sophie-Jacqueline Dupré, était du pays de Bigorre, puisqu'elle était la fille du chevalier Dupré, d'Argelès.

La maison où le vainqueur d'Hindenburg et de Ludendorff vint au monde est encore telle qu'elle était voilà soixante-sept ans, avec sa boutique de boulangerie dont le propriétaire seul a changé. La chambre de Mme Foch mère, au premier étage, sur la rue, a conservé sa même disposition avec sa grande alcôve pour le lit. Naturellement, le modeste immeuble est désormais classé officieusement parmi les monuments historiques. L'an dernier, on se rappelle que la municipalité tarbaise avait fait apposer sur la façade une plaque commémorative rappelant que "M. Foch (Ferdinand), chef d'état-major général des armées de la République française", était né là. Cette plaque a été descellée dernièrement et elle va être remplacée par une autre qui évoquera la triomphale campagne de l'été et de l'automne 1918.

UNE CONQUÊTE AMÉRICAINE

LA LITTERATURE DES ETATS-UNIS EST ADMISE A LA SORBONNE. —UN COURS SPECIAL Y EST INSTITUE. —LES GRANDES OEUVRES DES ETATS-UNIS.

La littérature des Etats-Unis fera désormais l'objet d'un cours spécial à la Sorbone de Paris. Elle y avait été enseignée jusqu'ici à titre complémentaire, pour ainsi dire, en marge de la littérature anglaise. On annonce que ce cours sera confié à M. Cestre, ancien étudiant de l'université d'Harvard, professeur à l'université de Bordeaux.

Riche d'oeuvres personnelles, d'une originalité indiscutable, la littérature des Etats-Unis a acquis, en effet, le droit d'être enseignée à part. Voici plus d'un siècle qu'elle s'impose à notre admiration, non seulement par des qualités qui lui sont propres, mais par sa variété. Benjamin Franklin a été un des premiers à nous initier à la sagesse pratique de sa race. Il l'a fait avec une bonhomie exquise. Publiciste éloquent, il a eu d'illustres continuateurs.

Un des philosophes les plus éminents du dix-neuvième siècle est un Américain : Ralph Waldo Emerson, qui a su éveiller un monde de pensées dans son livre fameux sur les " représentants de l'humanité". Ecrivain ingénieux et profond, d'une sincérité évidente, il a raconté l'enthousiasme que provoqua chez lui une lecture de Montaigne. Convaincu qu'il n'aurait jamais besoin d'un autre livre, il vint à ouvrir Shakespeare. Et ce fut un nouveau trait de lumière. Le caractère d'Emerson est dans cette anecdote. Ce grand philosophe fut avant tout un grand chercheur.

L'histoire est représentée de façon tout aussi remarquable dans la littérature des Etats-Unis. William Prescott a raconté la conquête du Mexique dans des pages inoubliables. Washington Irving s'est montré un historien non moins attrayant, — sinon aussi éminent — en racontant la vie de Christophe Colomb et a su évoquer le règne des Maures en Espagne d'une façon aussi précise que pittoresque dans des récits auxquels il a donné l'Alhambra pour cadre.

Mais les littératures étrangères commencent toujours à s'imposer par les écrivains populaires. On peut dire que le roman a beaucoup fait pour nous initier à la littérature américaine. Il l'a fait dans la personne de Fenimore Cooper, dont les oeuvres rivalisèrent à un certain moment, en France, avec celles de Walter Scott. C'est par le récit historique que Fenimore Cooper avait commencé sa carrière d'écrivain. L'*Espion* raconte de façon saisissante les luttes glorieuses des héros de la guerre de l'indépendance américaine. Cependant, l'auteur cherchait encore sa voie. Il la trouva bientôt dans le roman, dans le roman national. Fenimore Cooper se mit à exploiter un filon merveilleux : la lutte des tribus indiennes des Etats-Unis contre les nouveaux colons. " La Prairie ", " Le Dernier des Mohicans ", " Le Lac Ontario " sont des oeuvres typiques et les seuls témoignages qui nous restent des anciens Peaux-Rouges de l'Amérique. Fenimore Cooper les avait vus. Il n'avait qu'à se souvenir... A des épisodes émouvants il joignait des descriptions précises de paysages admirables. Le succès du romancier américain en France fut considérable. Le succès allait se renouveler bientôt avec des romans maritimes. Tel, " Le Pilote ", qui racontait les exploits de Paul Jones...

Avec Edgar Poe, ce fut le triomphe du romantisme américain, bizarre et profond. En prose comme en vers, l'auteur se montrait un artiste prestigieux. " Le Corbeau ", salué par Emerson comme une merveille, fut accueilli en France avec admiration. Ses " histoires extraordinaires " rendirent bientôt le nom de l'écrivain populaire. " Il est évident que tout pâlit devant une imagination de cette sorte ", déclarait Goncourt. L'artiste marchait de pair avec le créateur. Baudelaire le traduisit. Ce fut la consécration.

La poésie américaine est également représentée — à un degré éminent — par Longfellow, poète séduisant, d'un sentiment très juste d'une mélancolie touchante, toujours remarquable lorsqu'il s'inspire d'un sujet national, comme il l'a montré dans ces deux poèmes admirables " Evangéline " et " Hiawatha ". Un autre nom se présente sous la plume ici — bien que différent à de nombreux points de vue — et c'est celui de Walt Whitman, poète réaliste, mais d'une grande élévation de pensée.

Nous avons dû nous borner, dans cette énumération rapide, aux noms les plus célèbres de la littérature américaine. Mais ils sont assez remarquables pour qu'on cherche à mettre en lumière ceux qui sont encore ignorés en France. De nouveaux noms ont surgi depuis une trentaine d'années : Henry James dans le roman, et aussi Mme Wharton, Mark Twain parmi les humoristes... D'autres gagnent à être connus parmi les tout récents.

Ludovic FERT.

Les universités françaises

Elles vont vraisemblablement hériter des étudiants étrangers, et surtout anglais et américains, que recevaient les universités allemandes avant la guerre.

La *Liberté* signale à ce propos ce qu'annonce le *Daily Chronicle* : qu'un éminent Américain a commencé une chaleureuse propagande pour l'envoi des jeunes Américains dans les universités françaises. Et l'Angleterre pense à un échange de nos étudiants. Taine regrettait déjà que trop peu de Français fussent allés dans les universités d'Oxford et de Cambridge. Et cela servirait beaucoup, sans nul doute, l'alliance étroite, la fraternité d'esprit et de coeur qui doit continuer de régner entre les nations de l'Entente, pour la gloire et le bonheur du monde.

ORIGINE ET EVOLUTION DE VEHICULE

Le premier traîneau fut tout probablement imaginé par un chasseur — L'invention de la roue, un des plus grands facteurs de progrès — La traction animale — L'essieu — L'opinion d'Aristote — Le char — L'œuvre des Egyptiens.

Sans le moindre doute, c'est un chasseur ingénieux, qui après avoir tué un ours des cavernes ou un sanglier, découvrit le premier, qu'il lui était plus facile de traîner la bête morte jusque dans sa demeure, sur la branche fourchue d'un arbre, que de la porter sur ses épaules. C'est ainsi que fut découvert le premier traîneau. En attachant des morceaux de bois en travers de la branche d'arbre fourchue, il trouva que son véhicule avait plus de force pour transporter, qu'il n'en avait auparavant. Le perfectionnement qui suivit, fut sûrement le résultat d'un fait accidentel, en plaçant un bâton rond sous le traîneau, servant ainsi de rouleaux, ce qui rendit le tirage encore plus facile. Celui qui inventa la méthode pour attacher ces rouleaux sous le traîneau, de manière à ce qu'ils pussent tourner, même après y avoir été fixés, a vraiment droit à la reconnaissance et aux applaudissements du monde entier, car il inventa la roue; et la roue, ainsi que ses diverses applications, ont été les plus grands facteurs dans tous les progrès faits en science mécanique par le roi de la création.

C'est sur elle, et sur le développement de ses principes inhérents, que reposent nos plus grands systèmes de transport. Sans cette circonférence avec rayons partant du centre pour aller la rejoindre, aucune machine ne pourrait changer de place, aucune voiture ordinaire, aucun wagon de chemin de fer, ne pourraient être mis en mouvement, aucun navire à vapeur ou à toute autre force propulsive, ne pourraient naviguer, même les aéroplanes ne seraient pas complets sans la roue.

C'est pourquoi dans l'évolution du véhicule, nous pouvons nous rendre compte des progrès faits par l'homme, de l'état élémentaire et sauvage où il se trouvait au commencement, jusqu'à son développement actuel. Dans un discours qu'il prononçait devant l'Association Nationale Américaine des Constructeurs de Voitures, et qui plus tard a été publié dans *The Rider and Driver* de New-York, M. Charles Arthur Carlisle, de South Bend, Indiana, Etats-Unis d'Amérique, a mis en relief, d'une manière des plus instructives, les différentes phases de cette évolution. L'exposé historique qui suit est un extrait du discours de M. Carlisle.

Comme nous l'avons dit plus haut, le véhicule primitif était très probablement le traîneau fourni par la nature sous la forme d'une branche d'arbre fourchue, qui fut graduellement transformée en véhicule artificiellement monté sur patins. La forme la plus parfaite de ce dernier se voit dans le traîneau funéraire des anciens Egyptiens, et le traîneau moderne encore en usage à l'île de Madère ; puis l'homme réussit à apprivoiser et à dresser différentes espèces d'animaux, de manière à pouvoir substituer leur force de traction à la sienne propre, afin d'actionner les moyens de transport. Le perfectionnement qui vint ensuite fut le traîneau monté sur rouleaux, qui fut à son tour transformé en véhicule sur roues.

La forme de roue la plus primitive fut celle que l'homme fit avec le tronc d'un arbre; ensuite vint la paire de roues fixes en enlevant tout le bois du milieu du cylindre, de manière à former avec le centre du tronc un essieu tournant, mais fixe. Le perfectionnement suivant consista à substituer deux sections d'arbre plus courtes, et à les attacher à un essieu tournant. L'évolution resta à l'état stationnaire, jusqu'à ce que quelqu'un conçût l'idée de perforer les cylindres au centre, en y faisant un trou rond, et à les ajuster aux extrémités arrondies de l'essieu fixe sur lequel elles tourneraient. Dans cette phase, les roues étaient des sections ordinaires de troncs d'arbres, ou d'autres cylindres courts et larges faits en bois, et dans certains cas en pierre. On en trouve, même encore de nos jours dans certains districts très éloignés du Mexique. Les roues sont plus larges qu'on ne peut les faire d'une seule section de tronc d'arbre, mais elles sont plus ou moins aussi solides, suivant l'habileté de celui qui les a faites. Chaque roue se compose de trois morceaux attachés l'un à l'autre au moyen de chevilles de bois. On les fait généralement à l'aide de 3 outils: une hache, une *machete* et un fer rouge. La pièce principale est une section de tronc d'arbre de 60 à 90 centimètres de diamètre, et d'une longueur correspondant au diamètre de la roue lorsqu'elle est finie, soit 1 mètre 50 centimètres environ, travaillée de manière à avoir une épaisseur de 30 centimètres au plus avec un trou fait grossièrement au centre au moyen de la hache, et fini en employant la *machete*. On agrandit alors la largeur de cette section centrale de la roue jusqu'à ce qu'on ait atteint le diamètre requis en attachant les segments, un de chaque côté, au moyen de chevilles de bois chassées dans les trous perforés au moyen du fer rouge. Ce chariot mexicain est pour ainsi dire autochtone comme dessin, quoiqu'il y ait une modification importante dans la voie du progrès; le métal entre beaucoup dans sa construction, et de plus il est formé de manière à être mû par des bêtes de trait.

En suivant le développement de la roue, il est intéressant de savoir qu'Aristote, très probablement le plus grand des philosophes grecs, écrivant un jour sur le sujet en 340 av. J. C., dit que la roue massive et l'essieu tournant ensemble, avaient beaucoup d'avantages sur les roues tournant sur l'essieu; il montra par là que cette importante question était en litige à cette époque, et travaillait l'esprit des artisans. La première de ces constructions est encore en usage dans les formes modernes des moyens de transport, tels que tramways, voitures de chemins de fer et dans les véhicules en usage en Espagne, au Portugal et dans certaines parties de l'Amérique du Sud.

Après avoir inventé la roue, le grand pas suivant fait en avant comme construction véhiculaire, fut la construction du char. Quoique fondé avant l'empire égyptien, l'empire assyrien ne semble pas avoir apporté de notables changements dans l'art de construire des véhicules; et d'après l'histoire, ce sont les Egyptiens à qui l'on doit l'origine du char, et les perfectionnements les plus importants qui ont été apportés à ce moyen de transport, dont on s'est servi depuis des siècles dans les grandes entreprises. Champollion, le grand écrivain égyptologue français a dit que parmi les peuples anciens ou modernes, ce sont les Egyptiens qui ont conçu l'architecture et la construction mécanique au plus haut degré, et le char n'est qu'un des nombreux apports que ce peuple a faits au monde.

D'après l'ancienne mythologie, le soleil et la lune étaient montés dans des chars. Le soleil en avait deux, un pour le matin, l'autre pour le soir. Médée, la sorcière et magicienne qui aida Jason, le chef de l'expédition des Argonautes partant à la conquête de la Toison d'Or, trônait dans un char, traîné dans les airs par d'immenses dragons. Vénus la déesse de la beauté et de l'amour avait aussi le sien, mais il était attelé de paons et de blanches colombes.

En dehors de la légende et de la mythologie, dans les temps anciens comme maintenant, la force d'une nation reposait en grande partie sur ses munitions de guerre, et le char jouait un très grand rôle. D'après la Bible, lorsque Pharaon et son armée furent détruits dans la Mer Rouge, le roi avait avec lui 600 chars choisis; au temps de Saül, les Philistins avaient 30,000 chars. Dans la sculpture égyptienne, nous trouvons Ramsès II représenté sur son char, véhicule extrêmement travaillé pour le temps d'alors, 1250 av. J. C. Dans la sculpture assyrienne, on le retrouve aussi. Depuis ces temps reculés jusqu'à l'ère chrétienne, le char a joué un rôle important dans le grand drame de l'humanité, car son usage s'est graduellement répandu de l'Egypte dans tous les pays du monde civilisé. Sur ces entrefaites, d'autres formes de véhicules dans un but utilitaire ont fait leur apparition. Tout en étant d'une grande utilité et même d'une grande nécessité en temps de guerre, le char n'a jamais été qu'une fantaisie en temps de paix et le tombereau et la charrette sont d'une importance beaucoup plus grande pour le fermier et le commerçant.

Le bâton

Ce bâton de maréchal qui reparaît dans la main des chefs illustres de France, M. Arthur Meyer (*Gaulois*) propose qu'on l'offre au roi des Belges:

En opposant aux Allemands une résistance dont ils n'avaient jamais prévu l'héroïsme, le roi Albert a déjoué le plan du grand état-major. Il a fait échouer la fameuse attaque brusquée. Il a donné le temps au général Joffre d'exécuter la savante manoeuvre qui devait amener l'ennemi sur le terrain marqué d'avance pour sa défaite. Il a permis au général Gallieni d'organiser la défense de Paris. Il a rendu ainsi à la France un service qu'aucun autre n'égale. Le gouvernement n'acquitterait pas notre dette, mais il la reconnaîtrait, en attribuant au roi des Belges une distinction qui lui permettrait, lorsqu'il viendra à Paris recevoir l'ovation enthousiaste qui l'y attend, de s'y montrer en habit de maréchal de France. Et je suis bien sûr que si cette dignité était offerte d'abord à celui de tous les généraux français qui la mérite le plus, et qu'il est inutile de désigner autrement, il serait le premier à répondre: "Après vous, Sire!"

LES AILES QUI SE FERMENT

DETAILS SUR LA DISPARITION DE L'AVIATEUR GARROS

Les ailes qui se ferment peuvent se rouvrir. Garros a disparu, mais il peut revenir.

Né le 6 octobre 1888 à l'île de la Réunion, comme colonial, il n'était pas astreint aux obligations militaires. Cependant, il était merveilleusement préparé, à la veille de la guerre, à être un de nos plus hardis aviateurs. On se souvient de ses faits d'avant-guerre :

A la naissance de l'aviation, rappelle le "Petit Parisien", il alla en tournée avec Audemas, en Amérique. Il revint en France, et, en 1911, se classa 2e dans la course Paris-Madrid, 2e dans Paris-Rome, 2e dans le Circuit Européen. Il s'attaqua ensuite aux records d'altitude et les battit tous.

Le 23 septembre 1913, il effectua sa fameuse traversée de la Méditerranée, de Saint-Raphaël à Bizerte. Il se trouvait à Berlin, toujours avec Audemas, à la mobilisation. Tous deux revinrent en hâte, le 31 juillet.

Bien entendu,Garros s'engagea aussitôt.

Dès le 16 août 1914, écrit le "Journal", il accomplit son premier vol au front, dans l'est. Il est simple soldat. Le génial chercheur a compris ce qu'on peut attendre du combat aérien. Il invente le tir à travers l'hélice. Recherches longues, mise au point délicate. Enfin, la solution est trouvée. Garros part: le 1er avril 1915, il va jeter 95 kilos d'obus sur Ostende. Il aperçoit un ennemi, le rejoint. Trois rafales, il le touche, le poursuit et l'albatros va s'écraser dans nos lignes. Le 8 c'est un boche qui tombe désemparé et deux autres qui semblent s'effondrer: mais à cette époque ces pièces n'étaient pas comptées. le 15, l'as rencontre deux aviatiks de réglage; il triomphe de l'un d'eux. Le 18 avril troisième victoire officielle en 18 jours: un albatros est descendu près de Langemarck.

Hélas! le même jour, le vainqueur est obligé d'atterrir à Ingelmunster, près de Courtrai, et fait prisonnier.

Tous les Français se rappellent son évasion prodigieuse en compagnie du capitaine Marchal.

Il ne tarda pas à revenir au front. Immédiatement, il reprit son vol et fonça sur le Boche.

Le "Matin" donne ces sobres détails sur sa disparition :

Vendredi dernier, au cours d'une patrouille, il avait abattu un Boche. Le lendemain, samedi, dans la matinée, il menait une patrouille au-dessus du territoire occupé par l'ennemi. Une escadrille adversaire barra la route. Au plus fort du combat violent qui suivit et au cours duquel Garros s'acharna, on vit tout à coup son avion tournoyer et descendre précipitamment vers le sol...

Non, ne le pleurons pas encore : attendons-le en nous souvenant de son héroïsme.

(De l'Echo de Paris).

C'est le service qui compte

Nos nombreux clients en sont satisfaits.

Vous le serez vous aussi.

Vos

travaux d'impressions

de la simple carte d'affaires au catalogue le plus volumineux,

Confiez-les à des experts en art typographique.

Nous possédons un atelier complet, pour la production de plaquettes, brochures, livres, etc. Notre personnel est composé d'experts en rédaction, en traduction, en composition. Nos prix sont bas. Estimés fournis gratis sur demande.

L'Imprimerie Populaire (limitée)

Editrice du "Devoir" et du "Nationaliste"

43, RUE SAINT-VINCENT.

FEUILLETON DU NATIONALISTE

Les CHASSEURS D'ÉPAVES

par Georges PRICE

7 (SUITE)

" Ah ! reprit-il, je suis bien sûr que ces gredins de Ventura et de Siffadaux ne seront pas aussi embarrassés pour voir le capitaine Soriano leur complice. Je parie bien qu'en ce moment même ils vont profiter de la nuit pour aller faire un brin de causette avec le chef de la bande... Oh ! si je les pinçais, je... Eh !... eh !... qui est-ce que je vois donc là-bas ? Ces deux hommes... le grand mince, dégingandé et les bras au corps;... le petit brun... Mais, *quos ego !* ce sont eux. Ah ! ah ! mes gaillards, vous vous promenez à cette heure-ci par les rues de Saint-Pierre. Je vous demande un peu ce que vous y faites, comme si vous ne devriez pas être tranquillement à bord... Minute, Quosé! tu y es bien, toi, dans les rues de Saint-Pierre ! Oui; mais moi, je suis un honnête homme... Attendez un peu, que je vous emboîte le pas. "

Jean Halgouët, malgré la... migraine que lui causaient ses libations variées, ne s'était pas trompé. Les deux personnages qu'il avait remarqués étaient bien Ventura Novellarès et Rémy Siffadaux, qui faisaient une promenade à terre et profitaient de leur solitude pour parler librement d'un sujet qui leur tenait au cœur. Ils allaient, heureux de marcher sur la terre ferme, sans que leur promenade fût close par les bordages d'un navire. La nuit était fraîche, le ciel couvert; mais, à travers les nuages, la lune voilée laissait tomber sur la petite ville de bois et sur la triste campagne une humble lueur suffisante pour se guider Et les deux amis, en attendant le dernier canot de 10 heures, poussaient droit devant eux jusqu'aux confins de la pauvre cité, jusqu'aux jardins sans arbres, entourés de minces clôtures, qui les séparaient de la campagne déserte.

A un moment donné, Rémy Siffadaux, contre ses courtoises habitudes, arrêta net son compagnon au milieu d'une phrase.

" Pardon, si je vous interromps, dit-il. Il me semble qu'on nous suit.

— Qu'on nous suit ? Qui diable, mon cher ami, voulez-vous qui nous suive ? C'est sans doute quelque promeneur qui fait le même chemin que nous.

— Je l'ai pensé tout d'abord. Mais quand nous avons marché droit devant nous, ce promeneur a marché droit devant lui. Quand nous avons tourné à gauche, il a tourné à gauche, et quand nous sommes revenus à droite, il est revenu à droite. Au reste, mon ami, faisons une expérience : ne vous retournez pas et enfilons le chemin que voici; il aboutit en pleins champs, nous allons bien voir.

— Soit, mon cher Rémy, reprit Ventura en haussant les épaules; mais vous êtes étrange avec vos idées.

— Étrange, si vous voulez. Je répète seulement : nous allons bien voir."

Les deux hommes s'engagèrent dans le chemin et, après cent pas, se retournèrent. Siffadaux avait raison, le personnage avait pris la même route.

" Hein ! qu'en dites-vous ? demanda Rémy.

— C'est curieux. Eh bien ! revenons sur nos pas, et voyons à qui nous avons affaire.

— J'allais vous le proposer. "

Les deux compagnons firent immédiatement volte-face et revinrent droit sur l'inconnu.

Halgouët ne songea pas un instant à se dissimuler. Il s'arrêta au milieu du chemin, campé sur ses jambes écartées, les bras croisés, et attendit.

Lorsque Ventura et Siffadaux furent arrivés à trois pas de lui, ils poussèrent une exclamation de surprise.

" Mais, s'écria le premier, c'est Halgouët ! Ah çà, maître, qu'est-ce que vous faites par ici ? "

L'interrogation avait été lancée d'une voix joyeuse, et déjà les deux hommes s'avançaient, la main tendue. Halgouët ne broncha pas.

" Et vous, qu'y faites-vous ? dit-il sèchement.

— Nous nous promenons, reprit Ventura, si étonné de l'accent de Halgouët, qu'il y eut dans sa réplique comme une vague hésitation.

— Ah ! vous vous promenez ? Vous auriez pu trouver un prétexte plus vraisemblable.

— Pardon, interrompit Siffadaux; mais vous-même,... car enfin nous avons cru que vous nous suiviez.

— Parfaitement.

— Et pourquoi ?

— Parce que j'ai mon idée. Et je sais bien que, si j'étais le commandant du *Scavenger*, à votre entrée à bord je vous ferais boucler aux fers...

— Vous dites ?...

— Ce qui me plaît.

— C'est une querelle ?

— C'est ce que vous voudrez.

— Soit. Je ne la comprend pas, mais je l'accepte. Nous nous reverrons demain matin, maître.

— Quand vous voudrez. En attendant, je ne vous lâche plus. Je vous tiens, vous êtes pris, et je vous jure bien que vous ne ferez pas votre besogne d'enfer.

— Ah çà ! vous êtes fou ?

— Ah ! mais non, j'ai toute ma tête. A présent filez par bâbord ou par tribord; moi, je m'oriente sur vous, et je navigue de conserve. Et s'il vous prenait fantaisie de vous débarrasser de Jean Halgouët dit Quosé, je vous préviens que j'ai mon eustache, sans compter mes poings et mes pieds, qui interviennent à propos quand il le faut. Voilà ! "

Ventura et Rémy Siffadaux étaient absolument stupéfaits. En toute autre circonstance, il eût été parfaitement indifférent aux deux amis d'être escortés par le maître d'équipage. Mais, après ce qui venait de se passer, tous deux estimaient qu'ils ne pouvaient admettre une surveillance aussi injurieusement annoncée et basée sur des soupçons qu'ils ne s'expliquaient pas. Ventura, tête chaude, était à bout de sang-froid et de patience. Il s'avança les poings fermés sur Halgouët, qui se mit en garde. Rémy Siffadaux, plus maître de lui, arriva juste à temps pour le retenir. Courageusement il se jeta entre les deux adversaires. Ce brave garçon, si timide d'ordinaire, parla avec autorité.

" Assez ! s'écria-t-il. Il y a là un mystère qui ne s'éclaircira pas à coups de poing. M. Halgouët ne veut pas nous quitter, il doit avoir ses raisons. Qu'il ne nous quitte donc pas; mais qu'il nous les donne, ses raisons ! "

Halgouët, qui commençait à se dégriser, fut frappé de la justesse de ce bref raisonnement.

" Évidemment, dit-il, il faut bien en finir un jour ou l'autre, et, après tout, le plus tôt sera le mieux.

— Alors revenons tous les trois vers le canot qui nous attend au bout du barachois, et dites-nous tranquillement de quoi vous nous soupçonnez. "

Le Breton garda un instant le silence. Mis au pied du mur, il ne savait plus par quel bout commencer. Il n'est pas facile de jeter à la face de deux hommes une accusation de traîtrise.

" Allons, maître, dit Ventura, il faut parler. Quand on injurie de braves gens, c'est bien le moins qu'on précise. Nous attendons.

— Soit ! répondit Halgouët, je vais vous satisfaire. J'ai simplement cinquante et une bonnes raisons de supposer que vous vous êtes embarqués à bord du *Scavenger* pour faire échouer la mission qu'il s'est donnée. "

Les deux amis se révoltèrent. Mais Halgouët, une fois son thème posé, le développa impertubablement avec sa ténacité de Breton et reproduisit toutes les raisons qu'il s'était données à lui-même et que nous connaissons. Malheureusement il n'oublia qu'une chose dans son réquisitoire : c'est de nommer le capitaine Soriano, dont la personnalité lui semblait indifférente. Cette omission, comme on le verra par la suite, devait avoir de graves conséquences. Lorsque Quosé, qui était maintenant en possession de tout son sang-froid, eut terminé son exposé, Rémy Siffadaux, suffoquant de colère, voulut lui répondre. Ventura lui coupa la parole.

" Pardon, dit-il, c'est moi surtout que cela regarde, puisque vous, Siffadaux, ne figurez dans cette aventure qu'en raison de votre amical dévouement. Maître Halgouët, si je réponds à vos accusations, c'est uniquement parce que j'ai pour vous une profonde et sincère estime et parce que je tiens à avoir la vôtre, si je n'ai pas votre amitié, qui me serait précieuse. Vous avez judicieusement deviné qu'un mystère se cachait sous notre présence à bord du *Scavenger*. Vous êtes dans le vrai. Vous avez seulement fait fausse route en attribuant à ce mystère une cause inavouable et honteuse. Si j'avais été dans une situation normale, je me serais peut-être embarqué à bord du *Scavenger* par pur dévouement, comme vous, — par respect pour la personnalité de nos braves chefs, qui vont au-devant du danger qui ne les appelle pas, — pour mériter la reconnaissance de tous les gens de mer. Malheureusement, il y a dans ma vie une histoire poignante, que je ne vous raconte pas encore, mais que vous saurez un jour où je la dénouerai. Tout ce que je puis vous dire, c'est que l'honneur de ma famille, et par conséquent le mien, le salut de mon père et tout mon avenir, sont liés à la rencontre d'une épave, celle de la *City of Boston*, qui a sombré, il y a dix-huit mois, dans les parages qu'exploite le *Scavenger*. J'ai laissé dans mon pays un malheureux père qui, jusqu'au jour où j'aurai retrouvé cette épave, languit dans une situation terrible. J'ai laissé là encore une jeune fille que j'aime et qui m'aime, mais que sa famille me refusera impitoyablement tant que je n'aurai pas réhabilité un nom actuellement flétri, et qui pourtant ne mérite aucune tache. J'ai laissé en France une pauvre mère brisée par les chagrins, mais confiante en Dieu, et qui n'a, comme nous tous d'autre espoir que la découverte de l'épave. Voilà pourquoi, maître, trop pauvre pour entreprendre moi-même une exploration à la recherche de la *City of Boston*, j'ai sollicité comme une faveur suprême mon admission et celle du vieil ami qui voulait m'accompagner à bord du *Scavenger*. "

Ces paroles avaient été prononcées avec un tel accent de tristesse douloureuse, avec une si pénétrante sincérité, que Halgouët fut remué jusqu'au fond de l'âme. Il lui sembla impossible que la fourberie et la traîtrise trouvassent à la fois une telle expression d'émotion et de dignité. On était arrivé auprès des premières maisonnettes de la ville. A un carrefour, une pauvre croix de fer se dessinait sur le ciel sombre, tout enguirlandée de verdures apportées quelques jours auparavant, à l'occasion du dimanche des Rameaux, par la piété des pêcheurs. Ventura s'arrêta devant la croix.

" Vous êtes Breton et marin, reprit Ventura. Vous êtes donc croyant. Moi, je suis un chrétien. Sur cette croix, sur la tête de ma mère, sur mon père, je vous jure, maître, que je vous ai dit la vérité.

— Et moi, ajouta Siffadaux, j'ajoute mon serment au vôtre.

— Et moi, répondit Halgouët en tendant ses mains aux deux hommes, je vous crois tous les deux. Je suis bien la plus fichue bête qu'ait roulé l'Océan... quoique enfin, mille tonnerres de Brest ! je n'aie pas eu tout à fait tort de flairer un mystère. Or, suffit. Excusez-moi de vous avoir arraché votre secret, il est en bonnes mains. Et, si je puis vous être utile, comptez sur moi.

— Merci. Oui, je compte sur votre discrétion. Maintenant, le jour où sera signalée l'épave de la *City of Boston*, vous nous aiderez à retrouver une boîte de fer enveloppée de caoutchouc, qui contient les papiers dont j'ai besoin.

— Pourvu, s'écria Siffadaux, que le navire rival dont nous a parlé M. Halgouët ne découvre pas l'épave avant nous.

— Que voulez-vous ! répondit Ventura, nous n'y pouvons rien. Ayons confiance en Dieu. Il resterait d'ailleurs peut-être une ressource, celle de découvrir Azevedo... Remettons-nous-en au ciel.

— Et puis, grommela à voix basse Halgouët, même si la *Banderilla* rencontrait la *City of Boston*, il y aurait peut-être encore moyen de s'arranger ?... Seulement il faut absolument que je voie Poulpiquet. "

XV

ADMIRABLE PLAN DU MEME HALGOUET DIT QUOSÉ

Halgouët avait été entièrement conquis par l'attitude à la fois si digne et si ferme de Ventura et de son compagnon. Les Bretons sont, en général, rêveurs et volontiers romanesques. C'est en vertu de cette disposition native qu'ils ont peuplé leur presqu'île de tant d'apparitions gracieuses ou terribles, depuis la dame blanche qui dessine sa forme enveloppante et vague dans les brouillards des marais de l'Ouest, jusqu'aux âmes en peine qui viennent errer, la nuit, au-dessus des vagues de la baie des Trépassés.

Quosé s'enflamma immédiatement pour la cause de ce jeune homme, qu'il avait soupçonné à contre-cœur, en se défendant mal d'une secrète sympathie, et qu'il était heureux maintenant de pouvoir estimer et aimer. Il ne regrettait qu'une chose : c'était de n'en pas savoir plus long. Aussi, une fois rentré à bord, laissa-t-il Ventura se retirer dans sa cabine, espérant que Siffadaux serait peut-être plus expansif. Au moment où le doux Rémy allait regagner sa couchette, Halgouët l'arrêta :

" Excusez-moi, dit-il, si je retarde votre sommeil; mais je serais heureux de causer un peu avec vous.

— Tout à vos ordres, maître Halgouët, répondit Siffadaux. Trop heureux, au contraire, de passer un moment de plus avec un ami de votre valeur. Car je puis bien vous considérer comme un ami, n'est-ce pas ?

— Et comme un vrai, monsieur Siffadaux.

— Voyez-vous, rien ne me faisait plus de peine que de voir votre froideur à notre égard, froideur dont je me rendais parfaitement compte, et que j'attribuais à la qualité d'étranger de Ventura. "

Les deux hommes montèrent sur le pont et se mirent à arpenter l'avant du navire. La nuit était relativement belle. Halgouët bourra sa pipe, et alors il se passa cette chose extraordinaire, inouïe, qui eût défrayé pendant huit jours les conversations de tous les endroits où l'on cause à Nantes, depuis les salons de la préfecture jusqu'au parloir des Ursulines du boulevard Delorme, si heureusement cette chose étrange ne se fût passée dans les parages de Terre-Neuve; il arriva que Rémy Siffadaux tira de sa poche une pipe, dont il avait fait l'emplette à Saint-Pierre, la bourra avec maladresse, mais avec sérénité, et demanda du feu à Halgouët. Siffadaux, le correct professeur de danse, qui jamais n'eût voulu apporter aux petites demoiselles les âcres effluves du tabac; Siffadaux, devenu homme de mer, fuma comme Jean Bart, et, par une progression savante de cigarettes timidement essayées depuis quelques jours, dans le silence de sa cabine, supporta bravement ce problématique plaisir, jusqu'alors inconnu. Il trouva, à la vérité, que les bouffées produisaient sur la muqueuse buccale une impression qui n'avait rien d'agréable; mais il lui sembla qu'il s'élevait de cent coudées sur l'échelle de la virilité humaine, et il lançait triomphalement, devant les yeux de Halgouët, des nuages à faire jouer toute seule la sirène du *Scavenger*.

Cette double pipe fumée en commun adoucit les derniers angles et enhardit Halgouët à se familiariser définitivement avec Siffadaux, si bien qu'il ne lui ménageait pas les questions complémentaires. De son côté, Rémy réfléchit que, puisqu'on avait tant fait que d'avouer la vérité au maître de l'équipage, rien ne s'opposait à ce qu'on allât jusqu'au bout. Il conta donc, dans tous ses détails, à Halgouët, l'histoire du malheureux père de Ventura, et il lui dit que la précieuse cassette de fer, perdue par le jeune homme lors du naufrage de la *City of Boston*, contenait l'aveu authentique, signé par l'un des faux témoins et dûment légalisé, de la félonie qu'il avait commise de concert avec un complice. Comme depuis cette époque on n'avait pu relever aucune trace de l'auteur de l'aveu, l'espoir de retrouver la cassette était à peu près le seul qui restât désormais de réhabiliter le général Novellarès.

Halgouët en savait assez. Il prit congé de son compagnon, rentra dans sa cabine et se coucha; mais il se retourna bien une trentaine de fois sur son cadre avant de trouver le sommeil et il ne s'endormit, au petit jour, qu'après avoir mûri un plan où Poulpiquet devait jouer un rôle.

Celui-ci, comme on peut le penser, était très loin de se douter, en mouillant dans le port de Saint-Pierre, que le *Scavenger* y fût à l'ancre. Lorsque la *Banderilla* était entrée en rade, on avait bien vu une dizaine de navires rangés côte à côte dans le barachois; mais Poulpiquet n'avait accordé à ces bâtiments qu'une attention très distraite, et d'ailleurs le *Scavenger*, en raison de la liberté qu'exigeaient les réparations qu'il avait à subir, s'était placé un peu à l'écart et en arrière de la ligne des bateaux. Yves Poulpiquet avait passé sa journée à exhiber triomphalement ses galons " d'officier scaphandrier ", en compagnie de " l'officier canonnier " et de " l'officier commis aux vivres ", et c'est en rentrant à bord qu'il trouva la lettre par laquelle son vieux camarade lui donnait rendez-vous, pour déjeuner, à l'auberge du *Lion d'or*. On juge s'il fut exact au rendez-vous : il y arriva dix minutes d'avance. Or il y trouva Halgouët, qui lui-même l'avait précédé de dix autres minutes.

" *Quos ego !* s'écria Halgouët dès qu'il vit son ami. Vas-tu arriver, espèce de vieux ponton démâté ! Où diable as-tu louvoyé hier, toute la journée ? Je t'ai cherché sur tous les quarts de la rade; j'y ai trouvé des madères bizarres et des vermouths fallacieux, mais pas de trace de ton espèce de peau de requin, et alors j'ai eu une migraine atroce, qui a failli me faire faire des bêtises dont tu aurais répondu devant le bon Dieu. Tiens, veux-tu que je te dise ? tu es un mauvais matelot ! Je suis tout de même bien content de te serrer le grappin.

— Pauvre vieux ! répondit Poulpiquet, pauvre vieux ! Si j'avais su que tu étais à Saint-Pierre, tu penses bien que j'aurais tout quitté pour venir te retrouver, et que j'aurais plutôt passé le port à la nage, et même en plongeant, pour te rejoindre plus vite, d'autant plus que j'avais des nouvelles à te donner.

— Ah ! oui, j'ai déjà remarqué, à Londres, que ta correspondance ne chômait pas. Il paraît qu'Anne-Marie continue à faire régulièrement son service postal ?

— Très régulièrement. J'ai trouvé une lettre aussitôt arrivé ici.

— Et comment diable avait-elle eu l'idée de t'écrire à Saint-Pierre ?

— C'est bien simple. Le capitaine, qui est décidément un malin, avait prévu le cas où, étant donné que nous allions croiser dans ces parages pendant la grande pêche, nous trouverions quelque épave chargée de poisson. Il avait donc l'intention de nouer ici et à Saint-Jean de Terre-Neuve des relations commerciales en vue de cette éventualité; et j'ai su ainsi, avant de partir, que notre première escale serait Saint-Pierre. J'en ai naturellement prévenu Anne-Marie, ce qui me permet de t'annoncer que tout le monde se porte bien à Biliers, et que ta brave *Momie*, sous la conduite de son nouveau patron, fait d'assez bonnes affaires.

— Tant mieux. Et quel est, jusqu'à

présent, le résultat de votre voyage?

— Ni mauvais, ni brillant. Nous avons rencontré une dizaine d'épaves, toutes sans valeur, soit qu'elles fussent vides de leurs chargements, soit que ceux-ci eussent été détériorés par la mer. Un steamer, qui doit errer depuis plusieurs années, était entièrement chargé de ballots de soie réduite à l'état de bouillie. Toutefois j'y ai trouvé cinq caisses d'argenterie toute noire, tout oxydée, mais qui garde néanmoins une certaine valeur intrinsèque. J'ai également retiré du cadavre d'un yacht une petite boîte d'acier contenant quatre lingots d'or, pesant chacun un peu moins d'une livre; enfin la goélette désemparée, que nous venons d'amener ici avec sa cargaison de poisson. Au total, le capitaine n'est pas mécontent des débuts, et, comme j'ai joué un rôle important dans les deux premières découvertes, il m'a tout à fait pris en amitié.

— En sorte que tu es content?

— Ma foi, oui, pour le moment. Et toi?

— Oh! moi aussi. Mais nous, dit Halgouët en se rengorgeant, nous ne dépouillons pas les épaves; nous nous contentons de les détruire pour qu'elles ne fassent plus de mal aux camarades. Et quand nous avons bien peiné pendant vingt-quatre heures, essuyé des avaries et couru des dangers, sans mettre pour cela un centime dans notre poche, nous disons que nous avons fait une bonne journée.

— C'est un autre métier, dit Poulpiquet.

— Oui, répondit Quosé. Seulement je le préfère.

— Tiens! parbleu! Si c'est pour me faire dire que je regrette de ne pas être avec toi, tu n'as pas besoin de faire tant de manières. Et tu ne sais pas?

— Dis, voir!

— Eh bien! je me demande s'il n'y aurait pas un moyen de quitter la *Banderilla*, et de prendre du service sur le *Scavenger*.

— Oui-dà! Voyez-vous ça! Tu n'es pas dégoûté, mon garçon.

— C'est-à-dire, mon vieux, que depuis que j'ai reçu ta lettre, ça m'a trotté tout le temps par la cervelle. Qu'est-ce que tu en dis?

— Je dis, répondit Halgouët, que cette proposition, pour des raisons particulières, embarrassait fort; je dis que nous ferions bien de commencer par déjeuner. Nous causerons à table. Holà! maître Grandpagnac, pare à nous servir, et vivement!"

Le patron du *Lion d'or* se précipita avec tout l'empressement que devaient attendre deux marins d'importance, dont un officier, même scaphandrier, et tendit la carte à Poulpiquet, comme étant l'officier. Le menu était évidemment moins riche que celui du café anglais; mais nos amis étaient aussi moins blasés que les clients habituels de cet aristocratique établissement. Si le programme était peu riche en viande, il abondait en revanche en poisson. Halgouët, qui, au grand étonnement de l'aubergiste, avait pris la carte des mains de son compagnon, commanda un homard frais mayonnaise, du gigot venu d'Amérique dans la saumure, des pommes de terre à l'anglaise et une omelette au rhum; le tout arrosé de vieux bordeaux, que maître Grandpagnac, natif de la Gironde, affirmait être " beaucoup meilleur qu'à Bordeaux même ", chacun sachant combien les traversées améliorent les vins.

Une fois attablés, Halgouët, qui pendant les préparatifs avait eu le temps de réfléchir, reprit la conversation au point où elle en était restée.

" Qu'est-ce que tu disais donc? Non, là, sérieusement, tu voudrais quitter la *Banderilla?* Eh bien, et ton engagement? et tes avances?

— Pour ce qui est de mes avances, la part que j'ai eue sur les opérations me permet de les rembourser à peu de chose près, et, s'il me manquait une petite somme, tu me donnerais bien un coup de main.

— Moi? répondit Halgouët. Pour tout ce que tu voudras, oui; mais pour ça, non, par exemple!

— Qu'est-ce que tu dis? balbutia Poulpiquet, complètement démonté par cette réponse catégorique.

— Je dis que jamais je ne t'aiderai à te mettre dans un mauvais cas, ce qui arriverait si tu rompais ton engagement.

— Voyons, voyons, mon vieux Quosé, tu considères mon capitaine comme un pirate; tu répètes que la *Banderilla* est un bateau de forbans, et tu me fais un crime de le quitter? Du diable si je comprends!

— Tout cela est bel et bon, répondit Quosé; mais un engagement est un engagement, je ne sors pas de là. Reprends du homard; si la mayonnaise ne vaut rien, le homard est bon."

Poulpiquet n'était point un sot, et il avait la plus grande confiance dans le bon sens d'Halgouët.

"Toi, mon bon, se dit-il à part lui, pour que tu me fasses cette petite théorie, il faut que tu aies ton idée de derrière la tête. Eh bien! va, mon vieux, va, nous allons voir.

"Tu as raison, dit-il. Donne-moi du homard. Après tout, on peut faire son salut partout, comme le disait le bon abbé Le Borzec, notre aumônier à bord du *Formidable*.

— A propos, sais-tu ce qu'il est devenu, l'abbé Le Bozec?

— Ma foi, non. J'ai été le voir à Brest, à notre retour de Grèce, il y a deux ans; mais depuis cette époque je n'ai pas eu de ses nouvelles.

— Eh bien! moi, j'en ai eu par les journaux. En attendant le train à Rennes, je lisais un journal de Paris, ce qui ne m'arrive pas souvent, et j'ai vu qu'il avait été nommé évêque.

— Évêque? Ah! tant mieux, le cher aumônier! Il doit être superbe sous la mitre, avec sa grande barbe. Et évêque de quelle ville?

— Évêque d'Erzeroum.

— Erzeroum? Connais pas.

— Ça ne m'étonne point. Il est évêque *in partibus*.

— Tiens! explique-moi donc ce que c'est qu'un évêque *in partibus*.

— Un évêque *in partibus*, c'est comme qui dirait un capitaine de vaisseau qui n'aurait pas de vaisseau, mais qui aurait tout de même ses cinq galons.

— Mais pourquoi *in partibus?*

— *In partibus infidelium*, dans les contrées des infidèles. Tu comprends? Ainsi toi, sans comparaison, tu es un bon matelot *in partibus infidelium;* ça veut dire, en latin, que tu peux être entouré d'un tas de pas grand'chose, mais que tu es un brave homme tout de même.

— Eh bien, pourquoi ne pas quitter les pas grand'chose?

— Mossieu Poulpiquet, on ne déserte pas son poste! Voyez les évêques *in partibus*. Ils ne songent pas à refuser d'exercer leur pontificat dans les pays les plus sauvages.

— Pardon, ce n'est pas la même chose!

— Non, certainement, parce que je ne pourrais faire aucun rapport entre un mauvais ami comme Poulpiquet. Mais il y a cependant un point commun : c'est que partout, chez les sauvages comme chez les pirates, on peut faire du bien, et alors on ne doit pas s'en aller.

— Ah! tu commences à devenir assommant avec tes pirates. Tiens, veux-tu que je te dise? tu cours des bordées depuis un quart d'heure pour me demander quelque chose. Si je peux te rendre service, tu n'as pas besoin de toutes ces histoires. Tu as évidemment envie de me voir rester à bord de la *Banderilla*. Si un autre qu'Halgouët me tenait ces discours saugrenus, je croirais qu'il redoute ma présence à bord du *Scavenger*. Comme tu es au-dessus de moi de toutes les façons, sauf par l'amitié, où je te vaux, je n'ai pas à m'arrêter à cette idée, et je conclus que tu as une raison pour que je reste à bord de la *Banderilla*. Alors tu es bête comme un turbot de ne pas me le dire. Voilà!

— Maître Grandpagnac, dit majestueusement Quosé, apportez l'omelette au rhum."

Avec une gravité magnifique, Halgouët se mit à entretenir le feu bleuâtre de l'omelette. Puis, quand il jugea son compagnon mûr pour la confidence, c'est-à-dire suffisamment intrigué de ses allures et assez piqué par la curiosité, il dit :

"Poulpiquet, mon ami, j'ai toujours jugé que tu étais un homme de grand sens, et tu viens de le prouver une fois de plus. As-tu jamais cherché une fève dans une charretée de foin?

— Jamais, répondit avec conviction Poulpiquet.

— Moi non plus. Mais tu dois estimer que la besogne est rude, et qu'à deux on a plus de chances d'y réussir que si l'on est seul?

— Naturellement.

— Eh bien, mon vieux, la charrettée de foin, c'est l'Océan; la fève, c'est une certaine boîte de fer qui se trouve dans une épave. Il y a déjà un chercheur, le *Scavenger*, ou du moins des amis à moi qui y sont. Il faut que d'autres amis à moi cherchent aussi à bord de la *Banderilla*.

— A la bonne heure! voilà qui est parler. Et maintenant, comme il y a une histoire, je t'écoute.

— Il y a une histoire. Nous avons fini de dîner. Voilà le tabac. Verse-moi un verre de tafia, et ouvre tes écoutilles."

Poulpiquet versa le tafia, offrit du feu à son ami, prit une pose commode et tendit les oreilles. Halgouët, sans rien omettre, raconta tout ce qu'il savait de l'histoire de Ventura Novellarès.

Quand il eut terminé, il appuya son menton sur ses poings.

" Voilà, mon vieux, fit-il. Et maintenant qu'est-ce que tu dis de cela?

— Ma foi, ton histoire m'a vivement intéressé. Et tu dis que Ventura Novellarès est un ami à toi?

— Oui, un ami. Ce garçon-là, qui est de la graine des fins matelots, m'avait été sympathique tout d'abord. Comme j'ai eu la bêtise de le prendre pour un forban, je considère comme un devoir de faire tout ce que je pourrai pour réparer ma bévue. Vois-tu, je ne suis pas un don Quichotte, un redresseur de torts; mais je trouve qu'il n'y a rien de plus terrible que d'avoir à se reprocher une injustice envers un honnête garçon malheureux.

— Tu n'as pas besoin de m'en dire si long. Du moment que la chose te touche, tu peux compter sur moi. Je resterai donc à bord de la *Banderilla* et je te jure que, si nous trouvons la *City of Boston*, j'y repêcherai la boîte de fer. Seulement il me faut quelques indications complémentaires.

— Je me les suis fait donner. La boîte de fer est entièrement revêtue de gutta-percha; elle a la forme d'une de ces boîtes de cuir que les voyageurs grands fumeurs portent en bandoulière pour contenir leur provision de cigares. Elle se trouve dans le tiroir supérieur de la commode d'une cabine de première classe, la quatrième à droite, sur le couloir central.

— C'est bien. Maintenant, comment nous arrangerons-nous pour nous tenir mutuellement au courant?

— En ce qui me concerne, la chose est facile. Nos avaries sont réparées provisoirement; mais il y a des pièces à remplacer, et d'ici un mois au plus nous relâcherons à New-York, où ces pièces ont été commandées.

— Il est également certain que la *Banderilla* passera par New-York à peu près à la même époque. Je crois savoir, du moins, que cette escale entre dans les projets du capitaine Soriano.

— Alors laissons-nous simplement des lettres adressées au *Central Post-Office* de New-York.

— C'est entendu. Et maintenant, mon vieux frère, à la grâce de Dieu! Un dernier verre de tafia, et rentrons chacun à bord.

— Fichtre! dit Halgouët en tirant sa montre, je n'ai que le temps. On termine en ce moment les essais de la machine réparée, et nous devons partir demain. Au revoir, ami!

— Au revoir, maître!

— Et pense à la boîte, hein!

— Sois tranquille! Que l'épave se trouve à portée, et le diable lui-même ne m'empêchera pas de l'avoir."

XVI

SINGULIERE RENCONTRE D'UN HISTORIEN

Le lendemain, le *Scavenger* reprit la mer.

Les deux premières journées se passèrent sans incident notable. On rencontra deux épaves, que l'on fit sauter sans grande difficulté.

Le soir du deuxième jour, on fut très surpris d'entendre par moments, suivant la portée du vent, comme l'écho lointain et affaibli d'une canonnade. Le phénomène était un peu explicable. D'abord la paix régnait partout, et il fallait écarter immédiatement l'hypothèse d'un combat naval; ensuite on était assez éloigné de toute terre pour n'entendre aucune détonation provenant des batteries de côte. On pensa, au carré des officiers, qu'il s'agissait probablement de quelque navire de guerre des États-Unis procédant au large à des exercices de tir. A la vérité, les parages où l'on se trouvait, parages très fréquentés, pouvaient paraître singulièrement choisis pour de telles expériences; mais il n'y avait aucune autre explication plausible, et chacun se rallia à cette supposition.

Au petit jour,

Au petit jour, dès que le cercle lumineux tracé par l'aube blanchissante s'étendit à la surface de l'Océan, un des matelots en vigie sur le nid-de-pie signala la présence sur bâbord, à plusieurs milles, d'une embarcation dans laquelle se trouvait un individu qui faisait des signaux. On mit immédiatement le cap sur l'embarcation, et au bout d'une demi-heure on put distinguer l'homme qui la montait.

Vêtu d'une redingote noire sévère, boutonnée jusqu'au col, et coiffé d'un chapeau de soie à haute forme, — tenue assez bizarre pour un homme rencontré dans une barque, à cinquante lieues d'une côte et en pleine mer, — ce gentleman, grisonnant, était entièrement rasé, sauf un collier de barbe poivre et sel qui entourait sèchement, à l'américaine, son menton et ses joues glabres. Il avait un livre posé à côté de lui, sur son banc, et se servait, très maladroitement d'ailleurs, de deux rames, à l'aide desquelles il tâchait d'accoster le *Scavenger*. Georges de Malher, monté sur la dunette, ainsi que tout l'état-major, pour voir le singulier hôte qui arrivait au navire, ne put s'empêcher de sourire à ce spectacle. Ce nautonnier en chapeau de soie lui rappelait involontairement, ainsi qu'au docteur Lucien Sergeant, les braves quincailliers parisiens qui, le dimanche, viennent évoluer, sous les yeux admiratifs de leurs épouses, dans les canots hospitaliers d'Asnières ou du bassin d'Argenteuil.

Cet homme, ainsi égaré sur l'Océan, paraissait en possession de tout son sang-froid. Il parvint, tout en maniant ses avirons gauchement, à se rapprocher suffisamment du navire pour qu'on lui jetât une amarre. Il commença par attacher celle-ci sur un cabillot, pour être sûr de ne pas la perdre; puis il hala sur le grelin et arriva assez près de l'escalier, qu'on avait baissé, pour saisir entre deux coups de roulis la main que lui tendait Halgouët, et embarquer sur le palier à claire voie. En mettant le pied sur le pont, il salua posément et remercia en fort bons termes sir Owen et ses officiers. Il se déclara prêt à répondre à toutes les questions qu'on lui poserait; mais il demanda auparavant l'autorisation de faire un peu de toilette.

" Il y a douze heures, dit-il, que je suis dans cette embarcation, où j'ai passé la nuit. J'y suis descendu à la suite d'une catastrophe curieuse. Tout cela ne va pas sans émotions, et j'ai besoin de me rafraîchir quelque peu les idées."

En parlant ainsi, l'étranger conservait un tel flegme, que sir Owen ne pensa pas être indiscret en disant :

" Puis-je vous demander, monsieur, qui j'ai l'honneur de recevoir à mon bord?

— Mais certainement. Je vous aurais déjà tendu ma carte, commandant, si mon portefeuille n'avait pas été, comme tout ce que j'ai sur moi, un peu trempé par les embruns et les coups de mer. Je me nomme William Bartlett, professeur d'histoire au Christ-College de Philadelphie, actuellement en congé, — comme vous voyez, ajouta-t-il en souriant.

— Effectivement, répondit sir Owen. Permettez-moi, monsieur, de me nommer seulement et de remettre à tout à l'heure les présentations. Vous êtes trempé; je vous mène à ma cabine, où je vais mettre à votre disposition des vêtements de rechange. Et comme vous avez l'air d'être en somme en parfaite santé, nous causerons tout à l'heure à l'aise autour de la table du breakfast, où vous voudrez bien nous faire l'honneur de prendre place. Je suis sir Owen Townsend, un peu votre confrère au point de vue scientifique, puisque je suis naturaliste, et commandant de ce bâtiment, le *Scavenger*.

— Monsieur, dit l'honorable William Bartlett, je vous connaissais déjà, ainsi que le *Scavenger*, et rien ne pouvait m'être plus agréable que de me trouver à votre bord."

Il salua à la ronde avec aisance, et suivit sir Owen.

Une heure plus tard, il prenait place à la table de l'état-major, à laquelle se trouvait aussi notre ami Ventura Novellarès, que le commandant avait invité, comme il le faisait assez souvent. Et, au cours du déjeuner, il raconta comment, par suite d'un étrange concours de circonstances, il s'était trouvé ainsi seul, dans une barque, en en plein Océan. Après plusieurs mois de travail intense, il se trouvait à Boston, et, pour se reposer l'esprit, il s'était embarqué sur un yacht d'excursion qui devait faire sur les côtes une croisière de trois ou quatre jours. Or ce bateau, honnête en apparence, n'était autre qu'une maison de jeu flottante. Le malheureux professeur avait assisté là au plus extraordinaire déchaînement de la passion du jeu. Livrés à leur vice sans aucune contrainte, les joueurs et les joueuses en étaient arrivés à une véritable folie. Ils avaient joué nuit et jour, insensibles à un ouragan effroyable, révoltés contre le capitaine, rebelles aux ordres d'un garde-côte qui finit par les canonner. Le plus enragé était un ancien officier de marine espagnol ou sud-américain, qui prit le commandement et se partagea entre la direction du navire et la roulette, cherchant à échapper au garde-côte.

Ce capitaine improvisé fit embarquer le commandant, les passagers et les femmes dans une chaloupe, n'ayant plus qu'un but : fuir avec ceux qui s'étaient faits ses complices dans sa rébellion. Il allait également faire descendre Bartlett dans l'embarcation, lorsque l'amarre se rompit, laissant la chaloupe partir à la dérive. Alors il fit mettre une baleinière à la mer, et y fit embarquer le professeur; mais auparavant il lui remit un portefeuille en lui demandant de le faire parvenir à la personne dont le nom se trouvait sur la première page du carnet.

" Le destinataire, lui dit-il, est un membre de ma famille. J'ai commis de grandes fautes. J'essaye, dans mes dernières volontés, de les réparer au moins dans une certaine mesure. Vous m'y aiderez en vous chargeant de ce portefeuille, et vous aurez fait une bonne action."

Le professeur accepta et descendit dans la baleinière. Il vit le yacht reprendre la chasse, tandis que le garde-côte recueillait les passagers de la chaloupe. Il vit les éclairs se succéder aux bordages du navire de guerre, les déchirures se produire dans la voilure du yacht, les brèches s'ouvrir dans ses flancs. Il assista, au moment où l'obscurité tombait, au spectacle du malheureux voilier s'abîmant dans les flots sous une dernière bordée, et il resta seul, perdu dans la nuit. Le lendemain, il était recueilli par le *Scavenger*.

Ventura Novellarès, haletant, n'avait pas perdu un mot de cette histoire, surtout à partir du moment où le professeur avait parlé de l'officier de marine espagnol ou sud-américain.

Dès que l'honorable William Bartlett eut terminé son récit, Ventura Novellarès chercha une occasion de l'aborder en particulier. Pendant que le professeur contait son étrange aventure, le jeune homme avait, pour ainsi dire, bu toutes les paroles du narrateur, et, si les autres auditeurs eussent été eux-mêmes moins intéressés par l'histoire de l'Américain, ils eussent été surpris de l'extraordinaire impression qu'elle produisait sur leur jeune compagnon.

Ventura ne put réussir à s'entretenir immédiatement avec Bartlett.

"Monsieur, lui dit-il, vous plaît-il de m'accorder quelques minutes d'entretien?

(à suivre)

LES SPORTS

CONTROVERSE SUR LE RUGBY

L'athlète complet Géo. André indique à nos lecteurs les causes de la résurrection brillante de ce sport qui semblait être tombé dans l'oubli.

Le Rugby est ressuscité ! Enfin, l'on s'est aperçu que tous les rugbymen n'étaient pas morts et qu'il en restait encore suffisamment pour conserver certains vieux usages d'avant-guerre, tel que celui de toucher un ballon avec les mains sans craindre un vigoureux coup de sifflet.

A quoi attribuer cela ? Par quel exorcisme a-t-on fait renaître le défunt ? Est-ce à la suite d'un referendum de presse ? Serait-ce par hasard le résultat d'enquêtes aux titres sensationnels : "Aimez-vous oui ou non le rugby ?" "Ne croyez-vous pas que le rugby sans les mains serait préférable ?" "Reverra-t-on jamais l'ancienne vogue du ballon ovale ?"

Eh bien non ! Si surprenant que cela soit, rien de pareil n'a amené cette renaissance. Tant que l'on n'a fait que se plaindre et palabrer, il n'en est rien résulté. Le jour où l'on s'est déterminé à faire un effort, à fournir un petit travail, moitié moins ardu qu'on ne l'imaginait, les résultats immédiats se sont manifestés.

Pourquoi avait-on abandonné le rugby, tandis que l'association échappait à cet oubli ? Je ne saurais le dire, mais je crois voir nettement pourquoi le rugby est revenu sur l'eau. L'idée de reprendre ce jeu a germé le lendemain même du premier match Nouvelle-Zélande contre Poilus Français, joué à Vincennes au début de 1917. Jusqu'alors les dirigeants du rugby étaient restés sous le coup d'août 1914. Pour eux les Boches avaient à coups d'obus crevé tous les ballons ovales. Pendant deux ans nos dirigeants ont douté, douté du public, de l'intérêt du jeu, et même des joueurs.

Après ce premier match, Nouvelle Zélande contre Poilus Français, leurs doutes sur le public ont cessé ; sur l'intérêt du jeu, ils ont tiqué (la défaite était vraiment pilule trop dure à avaler) ; mais relativement aux joueurs leurs doutes ont persisté.

Toutefois, les doutes sur le public s'étant dissipés, on présuma qu'il y aurait foule, et l'on se risqua. La renaissance du football était dès lors assurée. Mais on persista à ne se soucier des joueurs qu'en dernier ressort. Après tout, se disait-on, ils viendront bien d'eux-mêmes, si cela les intéresse ; un rugbyman n'oublie jamais. On organisa une saison principalement conçue en vue de matches à effet, susceptibles d'attirer le public grâce à des rivalités de régions. Programme séduisant qu'il était facile d'élaborer.

Si le rugby n'était plus pratiqué, il restait heureusement un mécanisme d'organisation d'avant-guerre. Les rouages n'étaient pas usés ; on avait seulement négligé de les faire fonctionner pendant deux ans. Seule une lubrification sérieuse manquait pour dérouiller les engrenages. Les clubs la fournirent instantanément grâce au fanatisme persistant des anciens joueurs, heureux de pouvoir sacrifier encore à leur ancien dieu. Tous ces vieux fanatiques revinrent aussitôt à la charge, ravis à l'idée de revivre en pleine guerre les beaux jours du temps de paix.

Ces joueurs échappés jusqu'ici à la tourmente et qui risquent chaque jour d'être entraînés par elle ont pendant qu'ils jouent une sensation de paix si forte que cette seule sensation suffit à les rendre plus que jamais esclaves de leur louable passion.

Voilà, selon moi, pourquoi il a été permis d'assister pendant cette saison à la résurrection des tournois de jadis.

Je ne voudrais point que nos organisateurs prissent mes critiques en mauvaise part, mais ils doivent m'accorder que pendant trois ans ils ont trop douté et que c'était là une faute. Mais à tous péchés miséricorde, surtout lorsque ces péchés ont été en fin de compte rachetés par le résultat atteint. Nos dirigeants n'espéraient certainement pas tant. Compter sur le public était un trait de génie, que sans doute ils n'ont pas prémédité. Mais il y a un fait certain et probant : ils se sont décidés à agir et cela a suffi pour nous replonger dans l'intérêt que procure le beau sport du rugby.

L'équipe du R.C.F. aura beaucoup fait parler d'elle. La voilà champion de France. Maintes gens qui ne savent où placer leur jalousie vont en profiter pour dénigrer systématiquement cette victoire. Il me semble entendre le murmure croissant des récriminations. Le principal reproche que l'on adresse à cette équipe repose sur le groupement des joueurs. Ce groupement semble au premier abord hétéroclite. Mais donnons-nous la peine de raisonner un peu. Pourquoi cette pléiade d'anciens joueurs est-elle réunie sous les couleurs parisiennes bleu ciel et blanc et non sous telles autres ? La proximité de Paris d'avec le front nous en fournit immédiatement l'explication. Tous les chemins mènent à Rome, dit le proverbe, mais j'ajoute que toutes les voies de chemin de fer du front convergent sur Paris, plutôt que sur Bordeaux ou Toulouse. Les anciens joueurs qui eurent envie de jouer coûte que coûte trouvèrent dans la proximité de Paris une facilité exceptionnelle.

Maintenant, pourquoi choisirent-ils le R. C. F. ? Uniquement par camaraderie. Les anciens internationaux qui retrouvaient là de vieux camarades de jeu se plurent à se replonger dans leur joyeux milieu d'antan, et comme le Racing possédait au début de la saison l'embryon de ce milieu, Boyau, Fellonneau, Strohl, Thierry et moi, l'on vit s'adjoindre à ce groupe, uniquement pour le plaisir de vivre ensemble quelques bons moments, les de Beyssac, Struxiano, Domercq et autres.

Doit-on regretter au point de vue sportif un tel assemblement de vieux joueurs ? Non, puisque cette pléiade est parvenue à donner un vigoureux coup de fouet aux jeunes joueurs des équipes adverses. Si les autres clubs, composés de jeunes éléments, n'ont pas bénéficié de la victoire, ils ont du moins appris en une saison plus qu'ils n'auraient pu le faire en jouant entre eux pendant plusieurs années. L'équipe du R. C. F. aura donc de cette façon contribué au progrès du rugby français. Lorsque j'entendais des critiques demander que le Racing fût mis hors concours pour la raison qu'il était composé de joueurs trop forts, cela me rappelait étrangement ces rengaines déjà trop entendues pour notre malheur. N'avait-on point voulu boycotter les Jeux Olympiques sous le mauvais prétexte que les Américains s'entraînaient comme des professionnels et qu'ils étaient imbattables ? N'a-t-on pas fait campagne contre les champions à un moment où nous n'en avions pas suffisamment ? N'a-t-on pas voulu encourager la médiocrité en préconisant une guerre impitoyable aux spécialistes ? Et pourquoi tout cela, sinon par fainéantise, par jalousie, par manque de combativité ? Cela menait, sous prétexte de faiblesse, à supprimer toute lutte en mettant hors la loi les plus forts.

Je crois qu'à l'heure actuelle tout Français, digne de ce nom, flétrirait celui qui s'esquiverait de la lutte en se retranchant derrière de semblables raisons. Voilà pourtant ce que certains ont prétendu faire au rugby cette saison, soi-disant par amour du sport. Drôle de manière de le servir, ce rugby dont ils prétendent connaître les intérêts !

J'ai remarqué au contraire dans tous les matches que nous avons joués, un esprit de lutte chez les jeunes grandement digne d'éloge. Loin de se décourager devant notre groupement de vieilles gloires, ils s'efforçaient de se montrer à la hauteur de la situation et mettaient tout leur honneur à essayer de nous surpasser. C'est de cet esprit de lutte que découlent les bénéfices moraux du sport. Je prétends que les équipes de jeunes que nous aurons battues auront retiré de leurs défaites des enseignements qu'elles n'auraient jamais eus. C'est à force de nous être fait battre par plus forts et plus vieux que nous dans l'art du rugby que notre football français a, d'année en année fait des progrès considérables qui nous permettent maintenant de vaincre nos heureux adversaires d'avant la guerre.

D'autre part, l'équipe du R. C F. a permis de constater que pour former un ensemble homogène, peu importe la latitude sous laquelle on est né. Une seule chose compte : être de bons copains unis par un idéal commun. Pourquoi enfin reprocher au Racing cet amalgame de joueurs venus de divers clubs ? Ne s'appelle-t-il point R. C. de France, et non, comme certains se sont plu à l'imaginer, R. C. de Paris.

Si je me suis attardé sur cette question, c'est que j'estime qu'en sport, il ne doit pas y avoir de rancunes.

Que l'on me permette de dire qu'en matière de rugby, nos critiques sont restés, exactement ce qu'ils étaient avant la guerre, peu compétents et plus que jamais pourris de parti-pris. Qu'ils ne m'en veuillent point de m'exprimer sans détours. J'ai toujours accueilli leurs critiques avec bonne humeur, et Dieu sait s'ils m'ont sévèrement critiqué ! Je reconnais à chacun le droit de me juger, pourvu qu'il me juge avec équité. J'espère que ces critiques, animés du même esprit, me laisseront pour une fois les critiquer à leur tour. Je ne prétends du reste prendre sur eux aucune revanche, mais me livrer à quelques remarques impartiales.

La critique sportive peut jouer un grand rôle dans le progrès du rugby. Les critiques lues par les jeunes joueurs peuvent à la longue les amener à modifier leur jeu. Elles ont donc une influence directe sur eux. Aussi est-il à souhaiter que cette influence soit bonne, et elle ne peut l'être que venant de gens compétents et impartiaux.

Pour critiquer un match de rugby, il faut connaître ce jeu, non seulement pour l'avoir vu jouer, mais pour l'avoir pratiqué. Il faut avant tout avoir été un joueur, avoir pris part à toutes les phases possibles d'une partie, savoir ce qu'il est difficile de faire et ce qui est facile à ne point faire. Pour juger un joueur il s'agit de connaître parfaitement ce que l'on ferait à sa place. Pour juger une partie, il faut être un véritable tacticien, capable de discerner comment telle équipe doit se comporter en présence de telle autre. Pour cela, il faut avoir pratiqué longuement le rugby et en connaître toutes les ficelles. Celui qui ignore ce qui doit être fait ne peut savoir ce qui n'a point été fait. Vous voyez donc, critiques, que si vous jugez généralement mal les joueurs et les parties, vous n'en pouvez mais, le rugby étant encore trop jeune en France pour que des joueurs devenus vieux aient été aptes à devenir de bons critiques. Vous n'êtes point responsables de votre incompétence, mais vous devriez en retour vous montrer moins tranchants.

J'ai été grandement frappé en retrouvant, après une longue absence, les critiques toujours imbus des mêmes partis pris. Un tel propose toujours les joueurs d'une même contrée. L'autre dénigre systématiquement le même joueur. Le troisième sale vigoureusement les avant d'une équipe. Un dernier s'en prend aux trois-quarts exclusivement. Et cela quoiqu'il arrive. Tel, partisan de la méthode bayonnaise, ne rendra pas justice à une équipe qui aura fourni un admirable jeu écossais, et la diminuera sans ménagements. Ce dernier, comme ses collègues, n'aura pas le courage de s'avouer à lui-même qu'il ne comprend rien au rugby et s'encroûtera dans ses préjugés, fruits de son ignorance.

Ces partis pris, en outre, ne sont-ils pas un reste de notre vieil esprit de conservatisme ? A ce propos, je me rappelle une anecdote typique : il y a de cela bien longtemps, comme je venais de battre le record du 400 mètres haies, Tristan Bernard fit sur moi dans l'*Auto* un article élogieux, dans lequel il comparait mon allure à celle de Zimmermann. J'avais alors dix-neuf ans. Tout dernièrement le hasard me fit dîner avec Tristan Bernard, et, comme nous en étions venus à parler de sport, il lui revint à l'idée que mon allure était tout à fait celle de Zimmermann. Elle avait pourtant nettement changé depuis dix ans. Mais mon interlocuteur était resté sur son impression du début, et malgré lui me voyait toujours avec ses yeux d'autrefois. Sa réflexion me fit sourire, car depuis lors ce n'était plus à Zimmermann que j'étais comparable, mais bien à Major Taylor, ayant pendant toute ma carrière de rugby servi aux critiques de tête de nègre. En effet, sans s'en rendre compte, ces critiques n'ont point cessé de me voir jouer tout comme au premier jour où j'ai touché un ballon. Si je prends cet exemple ce n'est pas pour appuyer spécialement sur mon cas, mais bien parce que la plupart des joueurs sont en butte aux mêmes partis pris. Souhaitons donc que quelques bons vieux joueurs soient appelés à tenir l'emploi de critiques.

Quant à la presse, en général, il faut bien reconnaître qu'au point de vue sportif les rubriques ne sont pas aussi complètement désintéressées que nous le souhaiterions. Je concède qu'en ces temps de profit à outrance, l'on ne doit rien négliger, mais je ne vois pas pourquoi l'on ne saurait concilier profit, sport et publicité. Si un journal fait de l'argent, ce ne doit pas être au détriment du sport. Qui dit sport dit loyauté. A ceux qui sacrifient la loyauté à l'argent, peu leur importent si les exercices physiques ont des bienfaits. Nous ne sommes plus que des figurants dans la baraque de Barnum.

Jouons-nous mieux qu'avant la guerre ?

C'est une question intéressante et qu'il convient d'aborder de sang-froid. Certes dans l'ensemble nos équipes ne valent point leurs aînées de 1913 ; leurs éléments sont encore trop jeunes et une trop grande interruption s'est malheureusement produite. Nous constatons par contre un enthousiasme et une volonté d'effort qui, s'ils sont encouragés, nous promettent de futures équipes de premier ordre.

Pour arriver à un résultat plus rapide, chaque contrée et chaque équipe devront recourir à un ou plusieurs vieux joueurs qui guideront les efforts.

Si nous avons tenu en échec tous les teams anglais et même la Nouvelle-Zélande, cela tient à diverses raisons. Les Anglais n'étaient pas mieux entraînés que nous, mais chaque joueur français se trouvait dans une forme physique supérieure à celle des années de paix, en raison de la vie réglée de nos soldats. Notre équipe avait pris une confiance qu'elle n'avait pas auparavant. Cette guerre nous a montré nos facultés de résistance tant physique que morale. De là découle la confiance, important facteur de la victoire. Avant le match Nouvelle-Zélande, nous nous sentions déjà plus d'aplomb qu'avant la guerre. Rien ne nous paraissait plus impossible avec de la volonté, et cette volonté nous l'avons eue durant tout le match. Malheureusement nous n'avons pas été jusqu'au bout absolument sûrs de notre force. Ayant une légère avance, nous nous sommes efforcés d'attendre la fin de la partie par de longs coups de pied en touche. Nous avons voulu gagner du temps, ce qui nous a empêché d'obtenir une victoire éclatante.

A mon avis, nous sommes, à l'heure actuelle, en mesure de disputer la palme à n'importe quel team du monde. Cette confiance en nous que dix années de rugby ne nous eussent peut-être pas donnée, la guerre nous l'a inculquée.

Nous avons noté l'effort de nos dirigeants pour monter une saison de rugby. Ils sont en effet parvenus à mettre sur pied un championnat intéressant. Mais ils auraient tort de s'imaginer que tout le succès leur est dû. Ils doivent surtout rendre grâce aux joueurs qui sont accourus nombreux à leur appel et qui ont preuve d'un entrain remarquable après un si long sommeil.

Il ne faudrait pas toutefois trop compter sur les bonnes volontés et partir du principe que les joueurs s'amusant, l'on peut se permettre de les traiter par-dessous la jambe.

A l'occasion du plus grand match international de la saison, j'ai constaté un regrettable manque d'organisation à l'égard des joueurs. L'on s'était occupé merveilleusement de tout ce qui concernait le public, mais l'on n'avait rien fait pour les acteurs, avant le match. Certains, venus de la plus lointaine province, ne furent guidés en aucune façon. Il leur fallut se débrouiller eux-mêmes pour arriver de la gare dans les vestiaires sans trop de retard.

Chaque joueur avait l'impression qu'auprès des dirigeants il n'existait pas. Ceux-ci, affolés par la recette, ne s'occupaient que d'elle. Allons, Messieurs, un peu de vergogne, et n'ayez pas peur la prochaine fois de prodiguer votre affolement non point autour des guichets, mais autour de ceux à qui vous devez ces brillants résultats. Montrez au moins aux joueurs que vous ne les oubliez pas.

Il reste un autre défaut à corriger. Pontifes, ne vous laissez pas submerger par trop de règlements oiseux. Commissions, sachez appliquer plus intelligemment les textes ; faites un travail pratique et tenez-vous-en là. De cette façon, vous aurez mérité des éloges, et la prochaine saison s'en ressentira avantageusement.

Je m'adresse aux joueurs de rugby. Nous avons vu que l'une des principales raisons de notre demi-victoire sur la Nouvelle-Zélande, était notre condition physique, bien supérieure à celle de jadis. Si donc, joueurs, vous voulez pour la saison prochaine retirer du rugby des satisfactions plus complètes que cette année, entraînez-vous d'une façon constante. N'attendez point l'automne pour vous remettre aux exercices physiques. La saison du rugby terminée, s'ouvre la période plus chaude qui permet la course et les concours athlétiques. Pratiquez la course qui est une nécessité absolue pour tout footballer. N'avez-vous pas vu Perpignan gagner le Championnat de France uniquement parce que ce team, quoique d'un jeu moyen, possédait un entraînement supérieur et un bon nombre d'athlètes de premier ordre ? A quoi Bayonne attribue-t-il son championnat de 1913 ? A son souffle.

En entretenant votre corps en parfait état, vous favoriserez l'exercice de vos poumons, et la saison prochaine venue, vous vous sentirez d'autres hommes. Vous serez alors à même de constater que, tant pour votre santé que pour l'équilibre de votre esprit, les sports athlétiques ont été d'incomparables bienfaits.

Geo. ANDRO

(La Vie au Grand Air).

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Emprunt de la Libération

Nouvel Emprunt 4% autorisé par la loi du 19 septembre 1918

EN RENTES PERPETUELLES 4 POUR 100 PAYABLES EN FRANCS.

Titres et Coupons exempts de tous impôts français présents et futurs.

Cet emprunt d'Etat, émis directement par le Gouvernement Français, ne pourra être ni remboursé ni converti avant le 1er janvier 1944.

PRIX D'EMISSION : Francs 70.80 pour cent francs de capital nominal

payables comptant à la souscription, avec jouissance des intérêts courus depuis le 16 octobre 1918.

Les intérêts sont payables trimestriellement les 16 janvier, avril, juillet et octobre. Le premier coupon trimestriel sera payable le 16 janvier prochain.

La souscription à cet emprunt, actuellement en cours en France, a été également ouverte à Londres. Au Canada, les Banques à charte sont autorisées à recevoir les souscriptions, dans toutes les succursales, jusqu'au 14 décembre 1918 inclusivement, au change fixe de—

Francs 5.35 pour un Dollar

Le prix de souscription au Canada est donc de :—

$ 33.08 pour	10 francs de rente soit	250 Francs de capital nominal.
$ 165.42 pour	50 francs de rente soit	1250 Francs de capital nomidal.
$ 330.84 pour	100 francs de rente soit	2500 Francs de capital nominal.
$1654.20 pour	500 francs de rente soit	12500 Francs de capital nominal.
$3308.41 pour	1000 francs de rente soit	25000 Francs de capital nominal.

Rendement:—Le rendement de l'emprunt, au cours actuel, et en tenant compte des intérêts déjà courus est d'environ **5.70%**. En cas de réalisation dans 5 ans au prix de 90, à la faveur d'une hausse des titres en Bourse, le rendement serait de 10.07% par année correspondant à une plus value de 31⅔%.

Le Produit des souscriptions canadiennes à cet Emprunt sera dépensé au Canada.

Pour les formules de souscription s'adresser à toute succursale de Banque.

CONSULAT GENERAL DE FRANCE AU CANADA.
Montréal, 18 novembre 1918.

A LA BOURSE DE MONTREAL

ON NOTE DES GAINS ET DES PERTES. — LES PLUS-VALUES SEMBLENT PREVALOIR. — LA SEANCE.

C'est toujours la même antienne : irrégularité et instabilité des cours. La Bourse de New-York continue de dominer notre place. Elle en a pour longtemps encore à nous tenir en tutelle. Les tendances sont tellement confuses, à Wall Street, depuis quelques semaines, que notre cote ne sait vraiment plus quelle orientation prendre. La plupart du temps elle reste figée. Toutefois, il lui arrive, à certains moments, d'esquisser un mouvement soit en avant ou en arrière, mais ces manifestations sont le plus souvent de courte durée. Néanmoins, on ne peut s'empêcher de noter un déclin sensible chez les valeurs réputées de munitions de guerre. Cette retraite des cours, cependant, s'est effectuée moins rapidement, sur notre place, toutes proportions gardées, que celle des armées allemandes sur le front de l'Europe occidentale. Ajoutons que l'annonce des défaites allemandes et, particulièrement, de la défection de la Bulgarie a déchaîné une panique formidable, à la Bourse de Berlin, et un effroyable effondrement des cours.

Les affaires, à la Bourse de Montréal, ne peuvent guère être plus irrégulières qu'elles ont été durant toute la matinée d'hier, samedi. Les lots désassortis abondaient, comme toujours, quand on n'a rien d'autre chose à se mettre sous la dent. Les cours tantôt baissent, tantôt montent. Les Iron demeurent stationnaires, à 61 ; les Steel of Canad, au contraire, s'ajoutent une légère fraction, à 60 1-2 ; les Can. Cement ouvrent inchangées, puis avancent d'un demi-point, à 62 1-2. Par contre, les Canadian Car perdent du terrain, passant de 32 à 31 ; des lots fragmentés de Carriage Factories s'inscrivent à 15 ; les Montreal Poer s'établissent à 82 1-2, contre 83 précédemment ; les Shawinigan font un pas en avant, à 115 1-2 ; des fractions de lot de Spanish River trouvent preneur à 15 ; les Dominion Glass se présentent à 35 ; 10 parts de Canadian Converters se négocient à 46 1-2 ; les Asbestos Corporation débutent en moins-value, à 37 1-2, et remontent à 38, niveau antérieur ; les Wayagamackterminent à 52 ; les St. Lawrence Flour s'échangent, par lots désassortis, à raison de 90 ; les Brazilian cotent 52, comparativement à 51 3-4, vendredi ; les Dominion Textile montent d'un cran, à 99 ; les Macdonald se vendent à 21, au lieu de 20 précédemment, et quelques rares actions de la Banque de Montréal trouvent acquéreur à 210.

Quant aux actions de priorité, les Canada Steamships Lines se traitent à 76 3-8, soit une très légère moins-value ; les Asbestos Corporation font 59 1-2, contre 60 antérieurement, et 5 Spanish River se fixent à 55.

CHARBON SCRANTON

COKE, BEAU ET NET. — Donnez votre commande immédiatement, à la maison avantageusement connue. Service rapide. Satisfaction absolue.

LA CIE DE CHARBON SAINT-DENIS
900, RUE ST-DENIS, TEL., ST-LOUIS 8302.

Le vrai CHAPEAU pour la SAISON
c'est le chapeau **VELOURS**
$5.00 à $15.00
R. & A. MASSE, 255 STE-CATHERINE EST Près St-Denis

Coupon graphologique

Esquisse graphologique de JEAN DESHAYES,

— AU —

"NATIONALISTE"

31 NOVEMBRE 1918 *(Bon pour un mois*

Un coupon valable et 25 sous en timbres-poste doivent accompagner chaque envoi.

Tout manuscrit doit être à l'encre, sur papier non-rayé. Ne pas envoyer de copie.

Adressez: Jean Deshayes, le "Nationaliste", Montréal.

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal, Cour de Circuit, No 10. — Jean Jacques Brosseau, demandeur, vs Auguste St-Germain, défendeur. Le 10ème jour de décembre 1918, à 11 heures de l'avant-midi, au No 560 rue Drolet, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en 1 piano, 1 caisse et en articles de ménage, gramophone, etc. Conditions : argent comptant. G. A. Normandin, B. C. S.
Montréal, 30 novembre 1918.

PARC SOHMER

Ouvert tous les dimanches
VAUDEVILLE ET LA BANDE
(30 artistes)
3 et 8 h. p.m.
Prix ordinaires.

ANTIKOR LAURENCE
CURE RADICALE DES CORS
SÛRE. EFFICACE. SANS DOULEUR
EN VENTE PARTOUT 25¢
FRANCO PAR LA POSTE
A. J. LAURENCE, MONTREAL

L'EAU RIGA
GUÉRIT
CONSTIPATION HABITUELLE

FLEMING AU PROGRAMME

Le champion poids plume du Canada rencontrera Burns ou Wallace, mercredi soir prochain, au parc Sohmer, dans un combat de boxe de dix rondes.

Les amateurs de boxe auront de nouveau l'avantage d'assister à une séance intéressante mercredi soir prochain, car George Kennedy a retenu les services de Frankie Fleming, champion poids plume du Canada, pour cette séance. Son adversaire sera Joe Burns ou Eddie Wallace. Ces deux excellents boxeurs désirent une rencontre avec Fleming et ce qui intrigue le plus Kennedy, c'est l'embarras du choix.

En plus d'une rencontre de dix rondes entre les boxeurs mentionnés, il y aura des préliminaires qui ne manqueront sûrement pas d'intéresser et de plaire aux amateurs de la boxe.

Ce journal est imprimé au No 43 rue Saint-Vincent, à Montréal, par l'IMPRIMERIE POPULAIRE (à responsabilité limitée). J. N. Chevrier, gérant général.

TOUTES LES DERNIÈRES NOUVELLES DU SAMEDI

LE NATIONALISTE

Service télégraphique exclusif de la Presse Associée. Fils spéciaux avec Ottawa et Québec.

MENACES AUX COMMISSAIRES

UN GROUPE DE CITOYENS, ARMES DE... DOCUMENTS COMPROMETTANTS, MET NOS ADMINISTRATEURS EN DEMEURE DE VIDER LES CADRES DE L'EXECUTIF DE LA POLICE. — ROGNURES ET POTINS.

M. E.-R. Décary disait, ces jours derniers, aux commissaires municipaux :

" C'est bien beau de porter des accusations (contre les dignitaires de la police), mais encore faut-il qu'elles soient précises. "

Quelques heures plus tard, sous le manteau du plus grand secret, un groupe de citoyens influents se rendaient à l'hôtel de ville et y rencontraient le président de la commission administrative.

" Vous voulez des accusations spécifiques contre ...., ..., ... et ..... En voici ! " Et le porte-parole de la délégation d'étaler sous les yeux de M. Décary toute une kyrielle de documents dûment paraphés.

" Maintenant, poursuivit-il, que vous avez ce qu'il vous faut, agissez ! Sinon, dans quelques jours, vous aurez le plaisir de relire ces pièces compromettantes dans les journaux : nous les publierons sous forme d'annonces, s'il le faut, et nous paierons. "

Tous les documents en question contiennent de l'inédit.

A LA GUILLOTINE !

Le budget est bouclé. Nos administrateurs n'ont pas obtenu ce résultat sans peine cependant : il a fallu couper, couper, couper.

Entendu, hier, dans les tramways :

—As-tu reçu ton avis ?

—Mon avis ?

—Ton avis de renvoi.

—Non. Est-ce que...

—On en a envoyé une quantité, ce matin.

—Mais qui est-ce qui t'a dit ça ?

—Ils m'ont tous passé par les mains.

—Il me semblait pourtant que l'on avait fini de...

—Oui, mais depuis qu'il faut boucler le budget à tout prix...

—Mais ça marchera pas. Regarde donc. On a bien renvoyé les inspecteurs de bâtisses et on les a repris.

—C'est probablement encore ce que l'on va faire.

Inutile de dire, n'est-ce pas, que nous avions affaire à deux fonctionnaires de Concordia. Nous avons cru comprendre que l'un d'entre eux, au moins l'estomaqué, fera partie des nouvelles charrettées qui seront conduites à la guillotine à la Saint-Sylvestre.

ENCORE UN AUTRE ?

Nous nous rappelons que M. Victor Lévesque, au cours des assemblées de protestation contre le tramway, a souventes fois protesté contre la nomination des commissions par le gouvenement provincial. Nous l'entendons encore :

" Messieurs, nous avons eu le siècle de la vapeur, le siècle de l'électricité, et nous sommes en train d'avoir le siècle des commissions. "

Il n'y en aurait pas assez cependant, prétendent les coulissiers de la politique : il nous faut une commission de police.

Le gouvernement, en face des tracas créés à la commission administrative par la police, aurait l'intention, paraît-il, de la soulager en mettant au monde une commission de police, comme dans certaines villes américaines.

Cette commission se composerait de trois membres, comme celles des services d'utilité publique et du tramway. Les connaisseurs font même démissionner M. Honoré Mercier, qui serait nommé commissaire en chef, et le remplacent par M. Séverin Létourneau — sans plus de façon.

" Nous sommes à la veille d'événements considérables dans le monde municipal ", nous disait l'un d'entre eux en guise de conclusion.

AUX MAINS DES SOCIALISTES

(Service de la Presse Associée)

Berlin, 30. — Suivant des renseignements que le "Tageblatt" prétend avoir reçus, le groupe de socialistes-démocrates indéuendants qui se rattachent de près à l'élément extrémiste Liebknecht s'est emparé de tous les postes de télégraphie sans fil, et transmet maintenant des articles de propagande et d'autres nouvelles.

LA BIÈRE VA DISRARAITRE

Washington, 30. — La fabrication de la bière va cesser, à minuit, dans tous les Etats-Unis. Le comicialistes-démocrates indépendants recommandé la proclamation par laquelle M. Wilson a défendu le travail des brasseries, comme mesure d'économie, pendant la guerre, n'a pas conseillé au président d'abréger la proclamation, à cause de l'armistice.

UNE CONFÉRENCE A LONDRES

(Service de la Presse Associée)

Paris, 30. — M. Orlando, premier ministre, et M. Sonnino, ministre des Affaires étrangères de l'Italie, sont arrivés à Paris, aujourd'hui. Ils partent ce soir pour Londres, avec M. Clemenceau, le maréchal Foch et le général Mordacq.

M. WILSON AU CONGRES

Dans le but de hâter son départ pour l'Europe, le président prononcera son discours dès le jour d'ouverture de la session, lundi.

(Service de la Presse Associée)

Washington, 30. — Le président Wilson portera la parole, à la nouvelle session du Congrès, lundi après-midi, au lieu d'attendre au second jour de de la session, comme c'est la coutume.

On a demandé aux chefs du Sénat et de la Chambre de prendre des mesures pour tenir une session conjointe, à une heure, lundi, pour hâter le départ du président à la conférence de paix. On a annoncé que M. Wilson s'embarquera à New-York le lendemain de la lecture de son message.

On attend avec un intérêt intense la venue du président devant le Congrès. Tout en discutant les grands problèmes de la période de reconstruction, il révèlera au Congrès et au pays, croit-on, quelque chose de ses plans relatifs à la conférence de paix où il se rend lui-même à la tête des représentants américains.

REPUBLIQUE EN LITHUANIE

(Service de la Presse Associée)

Amsterdam, 30. — Selon la "Gazette de la Westphalie rhénane", la république de Lithuanie a été proclamée à Riga, en présence du conseil national et d'un grand nombre d'habitants. Karl Ullman est le président de la nouvelle république.

LE RETOUR DES PRISONNIERS

(Service de la Presse Associée)

Amsterdam, 30. — En réponse à la menace que la commission anglaise d'armistice a formulée de faire reprendre les hostilités si les conditions dans lesquelles les prisonniers arrivent aux lignes des Alliés ne sont pas améliorées, un télégramme de Berlin dit que les autorités font tout leur possible en Allemagne pour assurer le retour en bon ordre des prisonniers.

Les Allemands ajoutent que le transport régulier des prisonniers est maintenant assuré, et que ce transport a déjà été effectué sur une échelle considérable.

LA CRAINTE DU REPROCHE EST LE COMMENCEMENT...

Le cabinet continue avec une hâte fébrile à préparer l'après-guerre. — Où l'on voit que Jean-Baptiste pourra être de quelque utilité à son voisin l'Ontarien. — M. Cody et les écoles séparées.

(De notre correspondant)

Ottawa, 30.—Le cabinet continue de se préparer avec une hâte qu'on pourrait appeler fébrile aux secousses économiques qui s'approchent de plus en plus chaque jour, et l'on sent qu'il ne veut mériter que le moins possible les reproches d'imprévoyance et d'inertie qui lui arrivent de tous côtés. Le premier ministre intérimaire a reçu, hier, une délégation des principales églises protestantes, venue pour lui offrir les services des clergymen et de leurs organisations, si on peut les utiliser au cours de prochains mois de reconstruction. M. White a répondu que justement il allait demander ce qu'on venait ainsi lui offrir spontanément, de sorte que la rencontre aurait été une des plus harmonieuses. Faut espérer que les résultats s'en ressentiront et que les divisions ordinaires ne se glisseront pas dans cette entreprise. Sous le régime du volontariat et de la conscription, les différentes dénominations protestantes avaient créé des comités de recrutement qui ont réussi à envoyer à la guerre des milliers de jeunes Canadiens, et ce sont ces mêmes comités que l'on va maintenant utiliser pour fins de rapatriement et de colonisation.

L'ONTARIEN AURA BESOIN DE JEAN-BAPTISTE

Ce dernier mot pose la question des terres forestières du nouvel Ontario, qui restent incultes sauf dans les parties habitées depuis peu d'années par les Canadiens-français ; les soldats ontariens profiteront-ils des terres de cette région mises à leur disposition par le cabinet de M. Hearst. M. Wm Moore assure que l'Ontarien fuit le défrichement comme la peste et ne sait pas s'en accommoder un seul instant. Seule la ville peut convenir à ses goûts et à sa conception de la vie. On peut donc conclure de là que l'Ontario va continuer de se passer de colons, à moins qu'elle ne se soumette à ce que la *Sentinel* appelle l'*invasion de Rome*, par le moyen des robustes défricheurs de notre race et de notre langue. Il est vrai qu'elle a pris les moyens de leur faire perdre leur nationalité, imitant en cela les méthodes prussiennes, toujours, selon M. Moore.

M. CODY ET LES ECOLES SEPAREES

Mais le nouveau ministre, M. Cody est-il homme à poursuivre longtemps cette politique humiliante pour un homme de sa valeur? On dit que sa récente visite aux écoles d'Ottawa, les écoles séparées comme les autres, a laissé une très bonne impression. Dans l'une de ces dernières qu'il a pu visiter, les élèves se trouvaient absents, mais dans l'autre, le ministre a pu questionner une classe de toutes jeunes enfants de langue française auxquelles il a adressé la parole en anglais. Par les réponses, le visiteur a pu s'assurer qu'on le comprend fort bien, et que l'on parle même couramment cette langue.

Somme toute, le ministre a reçu et créé une bonne impression et a promis de revenir afin de faire meilleure connaissance avec les gens et les choses, ce qu'aucun de ses prédécesseurs n'a jamais osé faire avant lui, car ces interventions personnelles constituent une sorte d'offense à la susceptibilité des sous-ministres et autres officiels du ministère à Toronto. On espère que cette initiative et cette attitude porteront les meilleurs fruits, en rendant presque impossible les malentendus survenus autrefois entre personnes qui ne se connaissaient que par l'intermédiaire des subalternes étroits et malveillants en bien des cas.

Dans la salle publique d'une école, où se trouvaient réunis plus d'un millier d'élèves de langue anglaise, ceux-ci ont reçu le distingué visiteur au chant du "O Canada" en français. M. Cody n'a pas montré de surprise et a même fait des compliments aux professeurs sur la bonne exécution de ce chant. Il semble y avoir de la détente dans l'air.

AU JAPON

(Service de la Presse Associée)

Tokio, 30.— Il semble compris que le Japon a décidé d'abolir l'administration civile japonaise établie dans la péninsule de Shan-Tung, depuis que cette région a été enlevée au Allemands. Les Chinois se sont objectés au maintien de cette administration.

AU CLUB DE RÉFORME

Le professeur Bracque sera l'hôte d'honneur du club de Réforme au lunch de ce midi. Il fera une causerie en anglais sur: L'énergie française, quelques-unes de ses sources.

DOULOUREUX ACCIDENT

George McDonagh, 567, rue Bourbonnière, employé à la "American Locomotive Co." s'est fait écraser les doigts dans un engrenage, hier soir, aux ateliers de la compagnie. Il a été admis à l'hôpital Général.

ADBICATION FORMELLE

Copenhague, 30. — D'après une dépêche de Berlin, à l'"Aftonbladet", on vient de recevoir, dans la capitale allemande, le document officiel contenant l'abdication de l'empereur Guillaume.

LES SOUS-MARINS DÉTRUITS

Londres, 30.—On annonce qu'environ 200 sous-marins allemands ont été détruits durant la guerre, sur un total de 360 qu'on a construit durant la même période.

FRACTURE DE LA JAMBE

Olivier Lehais, 65 ans, 500 rue Amity, frappé par un tramway à l'angle des rues Beaver Hall et Latour, a eu une jambe fracturée dans sa chute. On l'a transporté à l'hôpital Général.

ÉVALUATION NON MOTIVÉE

LE JUGE DORION ORDONNE LA CONTESTATION DU ROLE D'EVALUATION DE L'ANNEE 1917 DE LA VILLE DE BEACONSFIELD.— UNE AUGMENTATION INCONSIDEREE.

Après une étude très approfondie de la question et avec l'appui d'autorités reconnues, le juge Dorion a maintenu, samedi, la contestation du rôle d'évalution de la ville de Beaconsfield, telle que présentée par une requête d'un groupe de citoyens influents, au mois de juin dernier.

MM. J. Péloquin et Urgel Daoust avaient réuni les principaux citoyens protestataires en deux groupes distincts, afin de mieux réussir à battre en brèche le rôle d'évaluation tel que préparé par la ville de Beaconsfield, pour l'année 1917. Plusieurs invoquaient en leur faveur la décision du juge Lebeuf qui avait taillé de belle façon dans le rôle d'évaluation de 1916; et ce fut leur meilleur argument.

La ville de Beaconsfield, naturellement, combattit avec des armes puissantes, en établissant la question de droit qu'elle voulait décider de son côté afin d'y engager plus facilement la question de fait. Du côté pratique de la chose, elle prétendait être liée par les rôles d'évaluation des années précédentes, par les circonstances difficiles qui ont suivi la déclaration des hostilités en Europe, et autres événements incontrôlables.

Le rôle d'évaluation concerne des terrains en culture, des sites résidentiels et autres terrains vacants, tous situés dans les limites du vieux chemin à la voie ferrée, en longueur, et de la montée Saint-Charles, en largeur. Les terrains bordant la montée Saint-Charles avaient été évalués en 1917 à $1,000 l'arpent: ceux qui sont compris entre le vieux chemin et la voie ferrée, à $400 l'arpent, et les autres, de la voie ferrée au "trécarré" des terres à $300 l'arpent.

La ville avait ainsi augmenté partout l'évaluation des propriétés d'une moyenne de 5 sous le pied, tel que défini par le juge Lebeuf à 15 sous le pied; elle avait donné comme motif de cette façon d'agir la valeur commerciale que ces terrains avaient reçue depuis le développement de la jeune ville.

Le juge Dorion a renversé ces prétentions du tout au tout en ramenant la question de droit à sa juste portée. Jetant un coup d'oeil rapide sur l'historique des bien imposables et des taxes foncières dans le droit anglais et le droit français, le juge a comparé les deux systèmes mis en vigueur en Angleterre et au pays, et défini les traits caractéristiques du système d'imposition de taxes foncières, suivi chez nous.

La loi est claire: les biens ne sont imposables que d'après leur valeur réelle, c'est-à-dire d'après le fonds même des immeubles, les propriétés possédées et non d'après les améliorations, les travaux de terrassements et autres qui peuvent enjoliver la propriété. Cependant, la loi reconnait aussi la valeur commerciale, la valeur agricole des propriétés, mais à titre secondaire seulement.

Ce point éclairci, le juge Dorion a passé à la question de fait. Il ne s'agit point de considérer la valeur commerciale des terrains des partis intéressés dans cette contestation, a-t-il déclaré en substance, puisqu'il n'existe pratiquement pas de marché commercial à Beaconsfield, les propriétés tirant leur principale valeur de l'usage même que les occupants en peuvent faire, c'est-à-dire de la culture, et des produits de la ferme.

Certains terrains peuvent bien se vendre séparément à une valeur qui dépasse leur évaluation même ; mais c'est une exception, et en appréciant le tout, la valeur commerciale ne peut entrer comme facteur au rôle d'évaluation.

Le juge est entré ensuite dans le détail de l'évaluation de chacune des propriétés des appelants pour venir à la conclusion, au témoignage même des évaluateurs municipaux, que le rôle avait été élevé sans considération et sans motif sérieux. Il a concouru en tous points dans les conclusions mêmes du jugement du juge LeBeuf.

En conséquence l'appel est maintenu avec dépens contre l'intimé. Les propriétaires intéressés reçoivent ainsi une diminution sensible de l'évaluation de leurs propriétés, puisque la moyenne est maintenant établie à $150 l'arpent.

MORT DE SES BLESSURES

Auguste St-Germain, 55 ans, qui a été frappé par un tramway lundi, à l'angle des rues Gilford et Chambord, est mort hier après-midi à l'hôpital Général des suites de ses blessures. Le coroner tiendra une enquête lundi dans ce cas. St-Germain demeurait au No 524 rue de Lanaudière.

LA VIE CHÈRE

Berne, Suisse, 30. — La situation économique est devenue telle en Autriche qu'à Vienne, un repas coûte maintenant $4; un complet de qualité inférieure, $500 ; une paire de chaussures, de $60 à $90 et le reste à l'avenant.

L'AVENT

Demain aussi est le premier dimanche de l'Avent. On sait que, d'après les règlements du nouveau code du droit canonique, les fidèles sont exemptés de l'abstinence et du jeûne les mercredis et vendredis de l'Avent ; il va sans dire que l'abstinence ordinaire de tous les vendredis de l'année n'est pas supprimée pour cela, non plus que le jeûne et l'abstinence de la vigile de Noël.

LES TALENTS SE REVELENT

L'exposition de jouets due à l'initiative de la Société St-Jean-Baptiste, contient déjà plusieurs articles qui dénotent l'ingéniosité de ceux qui les ont fabriqués.

Le succès de l'exposition de jouets de la Société St-Jean-Baptiste est assuré. Le secrétariat a reçu déjà nombre d'articles et deux fois plus de promesses d'envois. L'exposition aura lieu du 9 au 20 décembre dans une pièce du Monument National. Les demandes de renseignements affluent. Des personnes s'offrent pour fournir la main-d'oeuvre. On espère que cette exposition permettra aux patrons de se rendre compte de l'habileté des ouvriers canadiens.

L'ingéniosité des ouvriers s'est d'ailleurs manifestée dans les exhibits que le secrétariat a reçus ce matin. Un citoyen de Québec a envoyé un petit navire d'un grand réalisme. Des travailleurs de Montréal ont fabriqué des tables, des chaises et des petits lits de bois.

Un Indien de Yamaska, M. Ambroise O'Bomsawin, exposera de petits paniers en bois ouvrés et en foins d'odeur multicolores. Aux Etats-Unis particuliers et associations diverses encouragent cette industrie indigène des sauvages. Ce sera une contribution intéressante à l'exposition. Une personne de Drummondville doit envoyer un jouet fort amusant pour fillette.

Une initiative généreuse assure le succès de l'exposition. Un Belge exposera des mirlitons. Jouets très simples, soit. Leur rareté sur le marché en fait cependant un produit opportun. De fabrication facile, un roseau creusé dont on ferme les ouvertures des bouts avec une pelure d'oignon ou un morceau de vaudruche, et l'article est réalisé. Voilà qui devrait encourager les Canadiens à cette spécialité. Mme L. Charlton, fondatrice de la Croix de Gloire, exposera deux cents articles français. La Croix de Gloire est une école de rééducation des mutilés. Mme L. Charlton, depuis le début de la guerre, se dévoue à cette oeuvre. En apprenant le concours de la St-Jean-Baptiste, elle a communiqué avec l'Union centrale des arts décoratifs de Paris, les écoles des mutilés de Lyon, de Montpellier et d'Alger. Car en France, dès les hostilités, on s'est dit qu'il fallait ruiner Nuremberg. Les artistes de France, peintres, sculpteurs, décorateurs, ont fourni les modèles. Tous les objets exposés ont été fabriqués par les soldats. Ils mettront à l'exposition un peu du bon goût français. Elle remplira son but, stimuler l'ingéniosité canadienne-francaise.

Le devoir des commercants est de visiter l'exposition. Il y aura un registre où exposants, visiteurs, pourront formuler leurs observations. Les ouvriers pourront aussi offrir leurs services.

Augurant un succès de cette exposition, l'on se demande pourquoi les exposants ne se grouperaient pas ? Ils formeraient un intermédiaire entre l'industrie. Si cela se réalise, les marchands en gros pourraient déterminer la quantité de jouets qu'ils veulent acheter à date fixée.

On demande aux exposants de mentionner le coût des objets. Le secrétariat fait imprimer des cartes qui serviront de circulaires. Elles porteront le nom, l'adresse des auteurs, le prix de revient des objets par pièce et par grosse. Voici les conditions de ce concours que vient d'ouvrir la St-Jean-Baptiste :

1. Ce concours est ouvert à toute personne de langue française.

2. Les modèles des articles que l'on voudra exposer seront reçus dès lundi, 25 novembre.

3. Les modèles seront groupés d'après leur composition : papier-mâché, bois, cuir, tissu, celluloïd, métal, composés.

4. Les exposants de modèles, qui sont une invention, voudront bien se procurer à l'avance, du bureau fédéral des inventions, un brevet ou, à tout le moins, un " caveat ".

5. Les exposants de modèles, qui sont prêts à satisfaire à des commandes pour le commerce, voudront bien faire connaitre leurs prix par pièce, par douzaine, par cent.

6. Le 20 décembre, jour de la fermeture de cette exposition, un jury d'honneur désigné par la société St-Jean-Baptiste décernera des prix. Les récompenses iront aux modèles qui réunissent le mieux ces trois qualités : Ingéniosité, bel aspect, bon marché.

Le secrétaire de la société, — au Monument National, bureau No 1, tél. Main 8355, — répond dès aujourd'hui à toute demande de renseignement au sujet de ce concours-exposition et se met à la disposition des intéressés.

Comme l'ont dit publicistes, associations, négociants, l'industrie du jouet doit être propagée en notre province. Il y a un intérêt d'ordre pécuniaire, moral et national, qui doit pousser tous les Canadiens-français à prendre part à ce concours d'abord et à faire ensuite de cette industrie à domicile un passe-temps rémunérateur.

L'ABDICATION DE GUILLAUME

(Service de la Presse Associée)

Londres, 30. — Suivant une dépêche à l'agence Wolff, transmise par le correspondant de l'"Exchange Telegraph Company", à Copenhague, le kaiser a signé son abdication à Amerongen, Hollande, hier.

Selon le message, dans le décret d'abdication, Guillaume exprime l'espoir que "le nouveau régent" sera en état de protéger le peuple allemand contre l'anarchie, la faim et la domination étrangère.

le message, est peut-être significatif.

VON HINTZE EN HOLLANDE

Ici, les commentateurs affirment que l'emploi du mot "régent", dans

Washington, 30. — Il ressort de dépêches de La Haye à la secrétairerie d'Etat, aujourd'hui, que l'amiral von Hintze, ancien chef de la marine allemande, est allé en Hollande, pour obtenir du kaiser une déclaration formelle d'abdication.

LE CAMP LIBERAL SE PREPARE AU COMBAT

Une convention où seront représentées toutes les provinces du pays.

(De notre correspondant)

Ottawa, 30.

Aux quartiers généraux du parti libéral on est très occupés au lancement d'une convention à laquelle participeraient pendant la prochaine session des délégués venus de toutes les parties du pays. Sir Wilfrid Laurier a déjà commencé d'envoyer des invitations aux associations libérales pour les convier à s'organiser et à choisir des délégués pour ce grand congrès,qui s'ouvrira vraisemblablement au commencement du mois de mai prochain, un peu plus d'un quart de siècle après celui qui eu pour résultat de ramener les libéraux au pouvoir, en 1896. Naturellement, on y étudierait les problèmes du jour, dont la solution ne sera sans doute pas beaucoup plus avancée à ce moment qu'aujourd'hui, et l'on préparerait une "plateforme" susceptible de conduire le parti au poste désiré.

La représentation de la province de Québec serait de 24 délégués, celle de l'Ontario, de 32, et les autres provinces de 10 chacune, moins l'Ile du Prince-Edouard qui n'en aurait que 4, en raison de l'exiguité de son territoire et de sa population. Le total de la délégation serait donc de 120 personnes, hommes et femmes, car il est permis de supposer que les principes du libéralisme ne vont pas à l'encontre de l'octroi fait aux femmes à la dernière session du précieux privilège électoral.

En tout cas, cette session en marge de la session ne pourra manquer d'ajouter à l'intérêt des événements politiques qui se préparent, si l'on en juge par les bouillonnements qui se manifestent dans toutes les parties du pays.

POUR LES SOEURS DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

Conférence au Monument National, le 5 décembre —M. Bourassa parlera des œuvres d'apostolat canadiennes.

Le jeudi, 5 décembre prochain, M. Henri Bourassa fera au Monument National une conférence sur les oeuvres canadiennes d'apostolat à l'extérieur. Cette conférence sera donnée au profit des Soeurs de l'Immaculée Conception d'Outremont, sous les auspices d'un comité de dames. Mgr l'archevêque de Montréal a bien voulu en accepter le haut patronage.

Un bref programme musical accompagnera la conférence.

Le prix des sièges réservés est d'une piastre, le prix d'entrée de 50 sous. Les billets sont en vente chez Granger Frères, Place d'Armes (Tél. Main 8200); chez Ed. Archambault, rue Sainte-Catherine-est, près Saint-Denis (Aél. Est 1842); chez M. J. A. Payette, 1882-ouest, rue Notre-Dame (Tél. Westmount 1008); à la pharmacie Désilets, 213 Bourbonnière, Maisonneuve (Tél. Lasalle 1446); chez J. H. Robert, pharmacien, 1185 Saint-Denis (Tél. Saint-Louis 2999); au "Devoir", 43, rue Saint-Vincent (Tél. Main 7460).

On prie les porteurs de cartes et de billets de vouloir bien, pour éviter des ennuis et des retards, le soir de la conférence, acheter d'avance dans les dépôts, des billets pour le sou du pauvre.

CEUX QUI NOUS REVIENNENT

LES PREMIERS SOLDATS CANADIENS D'OUTRE-MER ARRIVERONT ICI DANS QUELQUES HEURES. — TOUS SERONT IMMEDIATEMENT LICENCIES. — D'AUTRES VONT SE METTRE EN ROUTE BIENTOT.

Aux quartiers-generaux de la milice, on ne savait pas encore officiellement, ce matin, à quelle heure arriveraient à Montréal les 600 officiers et soldats du district de Montréal de retour d'Europe. Trois convois spéciaux sont partis d'Halifax dans le courant de la journée d'hier : le premier comprend plusieurs wagons de voyageurs civils qui ont fait la traversée sur l'*Aquitania* ; sur les deux autres prendront place tous les soldats des districts de Montréal et de Québec. Les 80 officiers et soldats de Québec quitteront le convoi à Lévis et les autres continueront vers Montréal.

Le trajet de Halifax à Montréal prend plus de trente heures et il se pourrait bien que les convois ne soient pas en gare de Montréal avant la soirée ou même demain matin, car ces trains sont souvent en retard. Plusieurs parents et amis des soldats qui reviennent d'Europe auraient voulu aller leur souhaiter la bienvenue à la gare, mais ne pourront vraisemblablement pas le faire, parce que l'heure de l'arrivée ne sera pas connue longtemps à l'avance.

Bien que les soldats qui sont en route pour Montréal n'aient pas fait de service dans les tranchées, on leur fera tout de même une réception à la gare. Les principaux officiers des quartiers-généraux de la milice et le lieutenant-colonel Laflèche, commandant du 41ème dépôt, sont chargés de voir aux soldats de retour du front.

Dès qu'il arriveront ici, les soldats se dirigeront vers les différentes casernes où ils recevront leur licenciement définitif. Ce travail sera beaucoup simplifié par le fait que des officiers chargés de la démobilisation monteront sur les convois à Lévis et verront à préparer les différents papiers de licenciement. Ces soldats ont d'ailleurs subi un examen médico-militaire avant de quitter l'Europe et on espère qu'ils pourront se dispenser d'en passer un autre à leur arrivée ici.

Dans quelque temps, on s'attend à voir revenir les premiers soldats qui ont fait du service dans les tranchées depuis le commencement de la guerre et qui n'ont eu que des périodes de repos à l'arrière mais ne sont jamais revenus au Canada. Déjà le travail de la démobilisation proprement dite est commencé en Angleterre et marche rondement, nous dit un officier au courant de la situation. Contrairement à ceux qui arrivent aujourd'hui, ces soldats ne passeront pas par les casernes, mais seront licenciés dès qu'ils arriveront dans le district qu'ils auront choisi d'avance.

LA COUR MARTIALE

Ce tribunal recommencera à siéger, mercredi prochain, après un ajournement de quelques jours seulement. Plusieurs soldats doivent y subir leur procès pour désertion ou autre délit militaire. Le premier à comparaître sera Raoul Cardinal, du 2ième régiment Québec ; viendront ensuite : les soldats Hector Thibeault, du même régiment, Georges Amable Ouellette, du C. O. T. C. Laval, et le sapeur Harold Montrose, du corps des Ingénieurs de Saint-Jean. Comme la plupart des inculpés sont de nationalité canadienne-française on espère qu'ils pourront être jugés par des officiers en majorité canadiens-français. La cour permanente telle que nommée est formée de quatre officiers de langue anglaise et d'un seul de langue française, le colonel Ostell. Le lieutenant-colonel Ostell présidera la cour comme anciennement.

GOODMAN LIBERE

Le soldat Louis Goodman a été relâché des casernes militaires dans le courant de la semaine ayant purgé la sentence prononcée contre lui. Goodman a subi son procès dernièrement devant la cour martiale qui l'a trouvé coupable de désertion. On a cru que le temps fait dans la chambre de détention était suffisant pour sa sentence.

ACCUSES DE VOL DE CUIVRE

Les constables Dansereau et Brunet, du poste No 3, ont arrêté hier soir un nommé Edouard Stable, âgé de 17 ans., qui dit demeurer au No 192 Plessis, sous l'accusation d'un vol avec effraction qui a été commis hier soir, à huit heures, chez M. Moïse Abel, marchand de vieilles ferrailles, au No 470 rue Ontario Est. Le prévenu se serait emparé là d'environ $1500 de cuivre, qu'il serait allé porter dans un hangar de la rue Lafayette.

Stable a été appréhendé juste au moment où il déversait le contenu de sa charrette. Un complice l'aidait dans sa tâche, mais les agents n'ont pas réussi à le capturer. Linculpé a comparu en Cour d'enquête, ce matin, et a nié sa culpabilité. Son examen volontaire a été fixé au 6 décembre. Un mandat d'arrestation est lancé contre l'autre individu et l'on s'attend à ce qu'il aille rejoindre son ami bientôt dans sa cellule.

ASSEMBLEE DE M. VILLENEUVE

M. E. W. Villeneuve tiendra une assemblée publique jeudi soir, à la salle de l'hôtel de ville de St-Henri.